



# Résultats de l'exercice 2023

**CGI**

# Contenu

1	Rapport de gestion
74	Rapports de la direction et des auditeurs
80	États financiers consolidés
142	Renseignements à l'intention des actionnaires

# Rapport de gestion

Le 8 novembre 2023

## MODE DE PRÉSENTATION

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et possèdent des compétences financières adéquates.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022. Les méthodes comptables de CGI sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

## IMPORTANCE DES INFORMATIONS FOURNIES

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des autres règles d'exonération américaines applicables. Ces informations et déclarations prospectives sont présentées et communiquées conformément aux règles d'exonération prévues dans les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables. Ces informations et déclarations prospectives comprennent toutes les informations et déclarations relatives aux intentions, aux projets, aux attentes, aux opinions, aux objectifs, au rendement futur et à la stratégie de CGI, ainsi que toute autre information ou déclaration liée à des circonstances ou à des événements futurs qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques. Les informations et déclarations prospectives emploient souvent, mais pas toujours, des termes comme « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention », « envisager », « prévoir », « planifier », « prédire », « projeter », « viser à », « chercher à », « s'efforcer de », « potentiel », « continuer », « cibler », « peut », « pourrait », « devrait », ainsi que tout autre terme de nature semblable et toute autre forme conjuguée de ces termes. Ces informations et déclarations sont fondées sur notre perception des tendances historiques, de la situation actuelle et de l'évolution prévue des affaires, ainsi que d'autres hypothèses, tant générales que spécifiques, que nous jugeons appropriées dans les circonstances. Elles font toutefois, de par leur nature même, l'objet de risques et d'incertitudes inhérents sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise, et en raison desquels les résultats réels pourraient différer considérablement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent en particulier, mais sans s'y limiter : les risques liés au marché, comme l'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique et politique, les autres risques externes (comme les pandémies, les conflits armés, les enjeux climatiques et l'inflation) et notre capacité à négocier de nouveaux contrats; les risques liés à notre secteur d'activité, comme la concurrence, et notre capacité de développer et d'élargir nos gammes de services, de pénétrer de nouveaux marchés et de protéger nos droits de propriété intellectuelle; les risques liés à notre entreprise comme ceux associés à notre stratégie de croissance, y compris l'intégration de nouvelles activités, le risque financier et le risque opérationnel associés aux marchés internationaux, le risque de change, l'évolution des lois fiscales et autres programmes fiscaux, la résiliation, la modification, le retard ou la suspension de nos contrats, nos attentes quant aux revenus futurs résultant de nouveaux contrats et de notre carnet de commandes, notre capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent, de négocier des modalités contractuelles favorables, d'offrir nos services et de recouvrer

nos créances, de divulguer, de gérer et de mettre en œuvre les initiatives et normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et de respecter nos engagements et nos objectifs ESG, incluant, sans s'y limiter, notre engagement à atteindre zéro émission nette de carbone d'ici 2030, ainsi que les risques d'atteinte à notre réputation et risques financiers inhérents aux atteintes à la cybersécurité de CGI et à d'autres incidents, les risques financiers portant notamment sur les besoins et exigences en matière de liquidités, le maintien des ratios financiers, les fluctuations des taux d'intérêt et l'abandon des principaux taux d'intérêt de référence, ainsi que l'évolution de la solvabilité et des notes de crédit; de même que tous autres risques et hypothèses énoncés ou intégrés par renvoi dans ce rapport de gestion et les autres documents que nous publions, y compris ceux que nous déposons auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Sauf indication contraire, les informations et déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées en date des présentes, et CGI décline toute intention ou obligation de les mettre à jour ou de les réviser consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf dans la mesure où les lois applicables ne l'exigent. Bien que nous soyons d'avis que les hypothèses sur lesquelles les informations et déclarations prospectives sont fondées semblaient raisonnables en date du présent rapport de gestion, le lecteur est mis en garde contre le risque de leur accorder une crédibilité excessive. Il convient aussi de rappeler que les informations et déclarations prospectives sont présentées dans le seul but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est mis en garde contre la possibilité que ces informations et déclarations prospectives puissent ne pas convenir à d'autres fins. Vous trouverez à la section 10 *Environnement du risque*, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde, de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Le lecteur est également prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique précitée et dans d'autres sections du présent rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités commerciales ou notre réputation.

## PRINCIPALES MESURES DU RENDEMENT

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les IFRS. Toutefois, nous utilisons un éventail de mesures financières et de ratios financiers conformes aux PCGR, non conformes aux PCGR et supplémentaires pour évaluer le rendement de la Société. Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

Le tableau ci-dessous résume nos principales mesures du rendement :

<b>Croissance</b>	<p><b>Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change</b> (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure des revenus avant l'effet de la conversion des devises. Cette mesure est calculée en convertissant les montants des résultats de la période considérée en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Étant donné que nous avons une forte présence mondiale et que nous sommes affectés par la plupart des grandes devises internationales, la direction estime qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons de la performance de l'entreprise d'une période à l'autre et que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison. On trouvera un rapprochement des revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change et de leur mesure la plus proche selon les IFRS aux sections 3.4. et 5.4. du présent document.</p> <p><b>Croissance des revenus en devises constantes</b> (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la conversion des devises. Cette mesure est calculée en convertissant les montants des résultats de la période considérée en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. La direction est d'avis que cette mesure est utile pour les investisseurs, car elle facilite la comparaison d'une période à l'autre de la croissance de l'entreprise.</p> <p><b>Nouveaux contrats</b> – Comprend les nouvelles ententes contractuelles contraignantes, incluant l'obtention de nouveaux contrats, les prolongations et les renouvellements. De plus, les nouveaux contrats tiennent compte des dépenses engagées et des estimations de la direction qui sont susceptibles de changer, y compris l'utilisation découlant de la demande, tels que les contrats basés sur le volume ainsi que les contrats temps et matériaux, de même que l'indexation des prix et les années et services optionnels. Les estimations de la direction s'appuient sur des facteurs tels que les prix et l'historique. La direction est d'avis que les nouveaux contrats représentent un indicateur utile du volume d'affaires au fil du temps ainsi que des revenus futurs potentiels, et qu'ils fournissent des informations utiles sur les tendances aux investisseurs pour la même raison. Les données relatives aux nouveaux contrats ne sont pas comparables à une analyse de nos revenus et ne doivent pas servir à remplacer une telle analyse. On trouvera un complément d'information sur les nouveaux contrats aux sections 3.1. et 5.1. du présent document.</p> <p><b>Carnet de commandes</b> – Tient compte des nouveaux contrats, du carnet de commandes obtenu dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, des travaux achevés au cours de la période pour les clients et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en cours. Le carnet de commandes tient compte d'estimations de la direction qui peuvent changer et qui découlent principalement de nouveaux contrats. Le carnet de commandes est réduit lorsque la décision d'un client, comme l'annulation d'un contrat, vient réduire l'engagement contractuel. La direction surveille cette mesure étant donné qu'il s'agit d'un indicateur clé de nos meilleures estimations des revenus qui seront réalisés à l'avenir, et elle est d'avis que cette mesure fournit des informations utiles sur les tendances aux investisseurs pour la même raison.</p>
-------------------	---

**Ratio nouveaux contrats/facturation** – Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus du trimestre. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Société au cours de la période pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps et la direction estime que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.

**Ratio nouveaux contrats/facturation des douze derniers mois** – Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus au cours des douze derniers mois. La direction estime que de suivre les nouveaux contrats de la Société sur une plus longue période constitue une mesure plus représentative, car des facteurs comme le type de service, le type de contrat, l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient causer des variations importantes de la mesure, si celle-ci correspond à une période de trois mois seulement. Elle estime que cette mesure est également utile aux investisseurs pour la même raison. L'objectif de la direction est de maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois.

#### Rentabilité

**Éléments spécifiques** – Comprennent le programme d'optimisation des coûts ainsi que les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. Le programme d'optimisation des coûts comprend essentiellement les coûts liés à la location de locaux inoccupés et aux cessations d'emploi. Les frais connexes aux acquisitions comprennent essentiellement des honoraires professionnels engagés pour conclure des acquisitions. Les coûts d'intégration comprennent essentiellement des dépenses attribuables à la redondance d'emplois et aux ententes contractuelles, à la résiliation des contrats de location acquis et à d'autres coûts d'intégration au modèle opérationnel de CGI, tels que ceux liés aux activités de formation.

**Bénéfice avant impôt sur les bénéfiques** – Mesure du bénéfice avant impôt généré pour les actionnaires.

**Marge du bénéfice avant impôt sur les bénéfiques** – Mesure obtenue en divisant notre bénéfice avant impôt sur les bénéfiques par nos revenus. La direction est d'avis qu'une mesure en pourcentage des revenus est utile, car elle permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre.

**BAIL ajusté** (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice excluant les éléments spécifiques, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfiques. La direction est d'avis que l'utilisation de cette mesure, qui exclut les éléments qui ne sont pas liés à nos activités courantes, telle que l'incidence des éléments spécifiques, de la structure du capital et de l'impôt sur les bénéfiques, aide les investisseurs à mieux évaluer le rendement opérationnel de base de la Société. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances. On trouvera un rapprochement du BAIL ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS aux sections 3.7. et 5.6. du présent document.

**Marge du BAIL ajusté** (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure obtenue en divisant notre BAIL ajusté par nos revenus. La direction est d'avis que cette mesure, qui permet d'évaluer l'efficacité de notre rendement opérationnel de base, avant les éléments spécifiques, la structure du capital et l'impôt sur les bénéfiques, par rapport à la croissance de nos revenus, est utile aux investisseurs pour mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Cette mesure montre la capacité de la Société à produire une croissance rentable, en appliquant sa stratégie de croissance interne et par acquisition. On trouvera un rapprochement du BAIL ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS aux sections 3.7. et 5.6. du présent document.

**Bénéfice net** – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires.

**Marge du bénéfice net** – Mesure obtenue en divisant notre bénéfice net par nos revenus. La direction est d'avis qu'une mesure en pourcentage des revenus est utile, car elle permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre.

**Bénéfice par action après dilution** – Mesure du bénéfice net généré pour les actionnaires par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs. Veuillez vous reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur le bénéfice par action.

**Bénéfice net excluant les éléments spécifiques** (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant le programme d'optimisation des coûts ainsi que les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La direction est d'avis que l'utilisation de cette mesure offre aux investisseurs la meilleure indication du bénéfice net généré par nos activités courantes, en excluant les éléments spécifiques, pour une meilleure comparabilité d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net excluant les éléments spécifiques et de sa mesure la plus proche selon les IFRS aux sections 3.8.3. et 5.6.1. du présent document.

**Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques** (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure obtenue en divisant notre bénéfice net excluant les éléments spécifiques par nos revenus. La direction est d'avis que cette mesure, qui permet d'évaluer notre rendement opérationnel de base à la lumière de la croissance de nos revenus, est utile aux investisseurs pour évaluer leurs rendements, pour une meilleure comparabilité d'une période à l'autre. Cette mesure démontre la capacité de la Société à se développer de manière rentable, en appliquant sa stratégie de croissance interne et par acquisition. On trouvera un rapprochement du bénéfice net excluant les éléments spécifiques et de sa mesure la plus proche selon les IFRS aux sections 3.8.3. et 5.6.1. du présent document.

**Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques** (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant les éléments spécifiques, présenté par action. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'en excluant les éléments spécifiques, elle reflète mieux le rendement opérationnel continu de la Société, présentée par action. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Le bénéfice par action après dilution conforme aux IFRS figure aux sections 3.8. et 5.6. du présent document, tandis que le bénéfice de base par action et le bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques figurent aux sections 3.8.3. et 5.6.1 du présent document.

**Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques** (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure obtenue en divisant la charge d'impôt sur les bénéfices par le bénéfice avant impôt sur les bénéfices, avant les éléments spécifiques. La direction utilise cette mesure pour analyser l'incidence des changements du taux d'imposition sur les bénéfices et de la répartition de la rentabilité des activités courantes sur le taux d'imposition effectif et estime qu'elle est utile aux investisseurs pour la même raison. On trouvera un rapprochement du taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques et de sa mesure la plus proche selon les IFRS aux sections 3.8.3. et 5.6.1. du présent document.

**Situation  
de trésorerie**

**Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation** – Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. La direction est d'avis que des flux de trésorerie d'exploitation importants sont représentatifs de la souplesse financière, ce qui nous permet d'exécuter la stratégie de la Société.

**Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en pourcentage des revenus** – Mesure qui correspond aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, divisés par nos revenus. La direction est d'avis que des flux de trésorerie d'exploitation importants par rapport à nos revenus sont un indicateur clé de notre souplesse financière, qui nous permet d'exécuter la stratégie de croissance de la Société.

	<p><b>Délai moyen de recouvrement des créances</b> – Nombre moyen de jours nécessaires pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le dernier trimestre, sur une période de 90 jours. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités. La direction est d'avis que cet indicateur est utile pour les investisseurs, car il montre la capacité de la Société à convertir en temps opportun ses créances clients et ses travaux en cours en rentrées de fonds.</p>
<p><b>Structure du capital</b></p>	<p><b>Dettes nettes</b> (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure établie en soustrayant de la dette et des obligations locatives la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants, les placements non courants et après ajustement au titre de la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette. La direction estime que son utilisation de l'indicateur de la dette nette pour surveiller le levier financier de la Société est utile aux investisseurs, car celui-ci donne un aperçu de notre santé financière. On trouvera un rapprochement de la dette nette et sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 4.5. du présent document.</p> <p><b>Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres</b> (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de notre levier financier qui est obtenue en divisant la dette nette par la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction estime que son utilisation du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres est utile aux investisseurs car ce ratio permet de surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités.</p> <p><b>Rendement du capital investi (RCI)</b> (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables qui correspondent au bénéfice net excluant les charges financières nettes après impôt pour les douze derniers mois, divisé par le capital investi moyen des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction estime que son utilisation de ce ratio est utile pour les investisseurs, car ce chiffre indique dans quelle mesure elle utilise bien ses capitaux pour dégager des rendements.</p>

## SECTEURS OPÉRATIONNELS

La gestion des activités de la Société se fait au moyen des neuf secteurs opérationnels suivants : Ouest et Sud de l'Europe (principalement la France, l'Espagne et le Portugal); États-Unis (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; Canada; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Scandinavie et Centre de l'Europe (Allemagne, Suède et Norvège); Royaume-Uni (R.-U.) et Australie; Finlande, Pologne et pays baltes; Nord-ouest et Centre-est de l'Europe (principalement les Pays-Bas, le Danemark et la République tchèque); et centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (principalement l'Inde et les Philippines) (Asie-Pacifique). Veuillez vous reporter aux sections 3.4., 3.6., 5.4. et 5.5. du présent document ainsi qu'à la note 29 de nos états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur ces secteurs.

## OBJECTIFS ET CONTENU DU RAPPORT DE GESTION

Dans le présent document, nous allons :

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés audités du point de vue de la direction;
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés audités doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société;
- Fournir des informations permettant au lecteur d'évaluer la probabilité que le rendement passé puisse être représentatif du rendement futur.

En vue d'atteindre ces objectifs, le rapport de gestion comprend les principales rubriques suivantes :

Section	Contenu	Pages
<b>1. Profil de l'entreprise</b>	1.1. À propos de CGI	9
	1.2. Vision et stratégie	11
	1.3. Environnement concurrentiel	13
<b>2. Points saillants et principales mesures du rendement</b>	2.1. Principales informations annuelles et mesures du rendement	14
	2.2. Rendement de l'action	15
	2.3. Événement postérieur à la date de clôture	16
<b>3. Résultats financiers</b>	3.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	17
	3.2. Taux de change	18
	3.3. Répartition des revenus	19
	3.4. Revenus par secteur	20
	3.5. Charges d'exploitation	24
	3.6. BAII ajusté par secteur	25
	3.7. Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	27
	3.8. Bénéfice net et bénéfice par action	28
<b>4. Situation de trésorerie</b>	4.1. États consolidés des flux de trésorerie	30
	4.2. Sources de financement	32
	4.3. Obligations contractuelles	33
	4.4. Instruments financiers et transactions de couverture	33
	4.5. Indicateurs des sources de financement et de la situation de trésorerie	33
	4.6. Garanties	34
	4.7. Capacité de livrer les résultats	35
<b>5. Résultats du quatrième trimestre</b>	5.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	36
	5.2. Taux de change	37
	5.3. Répartition des revenus	38
	5.4. Revenus par secteur	39
	5.5. BAII ajusté par secteur	43
	5.6. Bénéfice net et bénéfice par action	45
	5.7. États consolidés des flux de trésorerie	47

Section	Contenu	Pages
<b>6. Sommaire des huit derniers trimestres</b>	Sommaire des principales mesures du rendement des huit derniers trimestres et analyse des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers trimestriels.	49
<b>7. Modifications de normes comptables</b>	Sommaire des modifications de normes comptables adoptées et futures, y compris les modifications proposées.	51
<b>8. Principales estimations comptables</b>	Analyse des principales estimations comptables établies par la direction dans la préparation des états financiers consolidés audités.	53
<b>9. Intégrité de la présentation des résultats</b>	Analyse des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés pour garantir que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.	56
<b>10. Environnement du risque</b>	10.1. Risques et incertitudes	57
	10.2. Poursuites judiciaires	72

# 1. Profil de l'entreprise

## 1.1. À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI est un important fournisseur de services-conseils en TI et en management comptant environ 91 500 conseillers et professionnels à l'échelle mondiale. Nous mettons à profit la puissance de la technologie pour aider nos clients à accélérer leur transformation numérique globale.

La culture de CGI est centrée sur l'humain. Nous sommes là où nos clients vivent et travaillent pour établir des relations de confiance et faire progresser nos collectivités que nous partageons. Nos conseillers et professionnels fournissent des renseignements exploitables qui aident les clients à obtenir des résultats d'affaires. Ils s'appuient sur les centres mondiaux de prestation de services afin d'atteindre l'excellence tant dans la portée, que dans l'innovation et la livraison des services dans chacun de leurs engagements.

### Gamme complète de services et de solutions

CGI fournit une gamme complète de services qui aident les clients à réaliser les rendements les plus élevés sur leurs investissements numériques, façon de faire que nous appelons « transformation numérique basée sur le rendement du capital investi ». Fondée sur la connaissance, notre gamme complète de services et de solutions travaille pour aider les clients à concevoir, à mettre en œuvre, à gérer et à exploiter la technologie essentielle à la réalisation de leurs stratégies d'affaires. Voici un aperçu de notre portefeuille de services :

- i. **Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes** – CGI aide ses clients à réaliser une croissance durable dans des domaines critiques des services-conseils tels que la stratégie, la gestion de l'organisation et du changement, les opérations essentielles et la technologie. Dans chacun de ces domaines, nos conseillers proposent également un large éventail de solutions commerciales pour répondre aux priorités des dirigeants des clients, y compris la conception et l'avancement des stratégies pour l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA), la gestion durable de la chaîne d'approvisionnement, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les fusions et acquisitions, et plus encore. Grâce à nos services d'intégration de systèmes, nous aidons nos clients à accélérer la modernisation de leurs systèmes d'entreprise existants et à adopter de nouvelles technologies pour stimuler l'innovation et offrir aux clients et aux citoyens des services en temps réel et fondés sur la connaissance.
- ii. **Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué** – Nous sommes le prolongement des organisations de nos clients. Nous assumons la responsabilité complète ou partielle de la gestion de leurs fonctions de TI, ce qui leur permet de se concentrer sur leur orientation stratégique. Nos services permettent aux clients de réinvestir, aux côtés de CGI, dans l'exécution réussie de leurs feuilles de route de transformation numérique. Nous les aidons à accroître l'agilité, l'évolutivité et la résilience, à réaliser des efficacités opérationnelles, des innovations et des baisses de coûts, et à intégrer des contrôles de sécurité et de confidentialité des données. Les services fournis peuvent comprendre : le développement, la modernisation et la maintenance d'applications, la numérisation globale d'entreprises, l'automatisation et la gestion hybride et en nuage, ainsi que la gestion des processus d'affaires.
- iii. **Propriété intellectuelle (PI)** – Les solutions de PI de CGI sont des « plateformes d'affaires en tant que service » extrêmement configurables qui sont intégrées à nos services complets et qui utilisent la sécurité intégrée, les pratiques de protection des données personnelles, les approches infonuagiques neutres vis-à-vis des fournisseurs, et des capacités d'IA avancées pour offrir des avantages immédiats aux clients. Nous investissons dans des PI de pointe et offrons celles-ci pour fournir des résultats d'affaires dans chacun de nos secteurs cibles. Nous collaborons aussi avec nos clients afin d'élaborer et faire évoluer les solutions fondées sur la PI tout en permettant un plus haut degré de souplesse et de personnalisation pour leurs besoins uniques de modernisation et de numérisation.

### Expertise sectorielle et technologique approfondie

CGI dispose de pratiques spécialisées de longue date dans tous ses secteurs cibles et représente pour ses clients un partenaire qui est non seulement un expert en TI, mais également un spécialiste de leur secteur d'activité respectif. Grâce à cette combinaison de connaissances des affaires et des technologies numériques, CGI est en mesure d'aider ses clients à relever des défis complexes et à se concentrer sur la création de valeur. Elle contribue ainsi à l'évolution des services et des solutions que nous fournissons dans nos secteurs cibles et conjugue leadership éclairé, feuilles de route, cadres et accélérateurs techniques qui aident les clients à faire évoluer leurs écosystèmes.

Nos secteurs cibles sont les suivants : services financiers (y compris les services bancaires et les assurances), gouvernements (y compris l'aérospatiale), secteur manufacturier, distribution et détail (y compris les services aux consommateurs, le transport et la logistique), communications et services publics (y compris l'énergie et les médias) et santé (y compris les sciences de la vie). Pour aider à orchestrer notre position mondiale dans ces secteurs, nos dirigeants participent régulièrement à des réunions du cabinet et de conseils pour faire progresser les stratégies, les services et les solutions que nous proposons à nos clients.

### Aider nos clients à tirer pleinement parti de la technologie

Les grandes tendances, comme la reconfiguration de la chaîne d'approvisionnement, les changements climatiques et la transition énergétique, ainsi que les changements démographiques, y compris le vieillissement de la population et la pénurie de talents, exigent de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles méthodes de travail. En parallèle, la technologie refaçonne notre avenir et crée de nouvelles possibilités.

L'accélération de la transformation numérique permet d'offrir un avenir inclusif, économiquement dynamique et durable à la clientèle ainsi qu'aux citoyens de nos clients. La maîtrise de la technologie leur permet de mener au sein de leur secteur. Nos services numériques de bout en bout, notre expertise sectorielle et technologique de même que notre excellence opérationnelle se combinent pour aider les clients à faire progresser leur transformation numérique globale.

Dans le cadre de notre sondage exclusif La Voix de nos clients, nous avons analysé les attributs des leaders du numérique et avons relevé trois points communs :

- Ils ont des modèles d'affaires très agiles afin de prendre le virage numérique et d'intégrer les nouvelles technologies, sont plus à même de fonctionner en tant qu'équipes alignées entre l'entreprise et les TI, et étendent leur stratégie numérique à leur écosystème externe.
- Ils ont été plus rapides à moderniser l'ensemble de l'environnement informatique – y compris par l'automatisation – tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des données.
- Ils abordent la transformation de l'entreprise de manière globale, y compris le changement de culture, les points de contact de l'écosystème et l'intégration des objectifs de développement durable.

Les leaders du numérique de tous les secteurs d'activité cherchent de nouvelles façons d'améliorer leur stratégie et leurs modèles opérationnels. Ils souhaitent également mettre à profit la technologie et l'information pour améliorer la façon dont ils mènent leurs activités, offrent leurs produits et services et créent de la valeur.

CGI aide les clients à adopter des attributs numériques de premier plan et à concevoir, gérer, protéger et faire évoluer leurs chaînes de valeur numériques pour accélérer les résultats d'affaires.

### Processus qualité

Peu importe l'endroit et le moment où ils font appel à nous, nos clients s'attendent à une prestation de services cohérente et uniforme. Grâce à notre engagement envers l'excellence et à notre solide modèle de gouvernance – les Assises de gestion de CGI –, nous affichons un bilan exceptionnel de projets réalisés dans le respect des échéances et des budgets prévus.

Nos Assises de gestion instaurent un vocabulaire, des pratiques et des cadres de gestion communs pour gérer les activités de manière cohérente à l'échelle mondiale, tout en favorisant l'amélioration continue. Nous investissons également dans la conformité à des normes rigoureuses de qualité et de prestation de services notamment les programmes de certification de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et Capability Maturity Model Integration (CMMI), ainsi que dans notre Programme d'évaluation de la satisfaction client (CSAP), en obtenant des évaluations signées de nos clients, afin d'assurer de façon continue leur satisfaction.

## 1.2. VISION ET STRATÉGIE

Alors que la plupart des entreprises ont une vision et une mission, CGI va plus loin et s'inspire également d'un rêve, soit de « Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers ». Ce rêve nous motive depuis notre fondation en 1976 et guide notre vision : « Être un leader de classe mondiale qui offre une gamme complète de services-conseils en technologie de l'information (TI) et en management et qui contribue au succès de ses clients ».

Afin de réaliser son rêve et sa vision, CGI a exécuté de manière très rigoureuse, tout au long de son histoire, une stratégie de croissance rentable, interne et par acquisition, fondée sur quatre piliers.

**Premier pilier** – Signature, renouvellement et prolongation de contrats

**Deuxième pilier** – Nouveaux contrats d'envergure pour des services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Ces deux premiers piliers de notre stratégie reposent sur la croissance interne rentable grâce à l'obtention de contrats auprès de clients, nouveaux ou existants, dans nos secteurs cibles. Ainsi, CGI intervient auprès de ses clients nouveaux et existants sur quatre leviers au sein de son portefeuille complet de services et de solutions : services-conseils en management et services-conseils stratégiques en TI, services d'intégration de systèmes, services en mode délégué et services fondés sur la propriété intellectuelle. Les réussites dans ces piliers rendent compte de la qualité de notre portefeuille complet de services, de la profondeur de l'expertise de nos conseillers en solutions d'affaires et en TI, de la satisfaction des clients grâce à l'excellence de notre prestation, ainsi que de l'appréciation par les clients, actuels et potentiels, de notre modèle axé sur la proximité.

**Troisième pilier** – Acquisitions au sein de marchés métropolitains

**Quatrième pilier** – Acquisitions transformatives d'envergure

Le troisième et le quatrième piliers reposent sur la croissance au moyen d'acquisitions génératrices de valeur. Le troisième pilier portant sur les acquisitions au sein de marchés métropolitains vient compléter le modèle de proximité et contribue à fournir une gamme plus élargie de services. Le quatrième pilier relatif aux acquisitions transformatives d'envergure aide à accroître davantage notre présence géographique et à atteindre la masse critique requise pour nous distinguer de nos concurrents et obtenir d'importants contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué et renforcer nos relations avec nos clients. Le troisième et le quatrième piliers sont tous les deux appuyés par trois leviers. Premièrement, notre gamme complète de services nous permet d'envisager un large éventail d'acquisitions. Un deuxième levier est la composition des secteurs d'activités de CGI, qui nous aide à refléter les dépenses en TI de chaque marché métropolitain au fil du temps. Un dernier levier qui chevauche le troisième et le quatrième piliers cible les sociétés de services fondés sur la PI offrant des services-conseils et des services en mode délégué qui tirent parti de leurs solutions.

CGI demeurera un consolidateur du secteur des services en TI et des services-conseils en management grâce à son dynamisme à l'égard de ses quatre piliers.

### Exécution de notre stratégie

L'exécution de notre stratégie se fait au moyen d'un modèle d'affaires qui combine la proximité avec nos clients à un réseau mondial de prestation de services afin d'offrir les avantages suivants :

- **Des équipes locales responsables** – Nos associés vivent et travaillent à proximité de nos clients afin de pouvoir agir rapidement en réponse à leurs besoins, d'établir des partenariats et de stimuler l'innovation. Les conseillers et les professionnels de nos équipes locales parlent la langue de leurs clients, comprennent leur environnement d'affaires et leurs secteurs d'activité, collaborent pour réaliser leurs objectifs et contribuent au succès de leur entreprise.
- **Une portée mondiale** – Notre présence locale est conjuguée à un vaste réseau mondial de prestation de services qui assure à nos clients un accès aux capacités et aux ressources numériques les mieux adaptées à l'ensemble de leurs besoins en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7). Nos clients bénéficient également de notre modèle

mondial de prestation de services qui repose sur la combinaison unique de nos connaissances sectorielles et de notre expertise technologique approfondie.

- **Des experts engagés** – L'un de nos objectifs stratégiques clés est d'être reconnu par nos clients comme un expert de choix. Pour ce faire, nous investissons dans le recrutement et le perfectionnement de professionnels ayant une expertise approfondie des secteurs, des activités et des technologies à forte demande. Individuellement et collectivement, chacun de nos experts incarne des comportements de partenariat dans tout ce qu'il fait en étant consultatif et en établissant des relations de confiance avec les autres experts, avec nos clients, avec nos actionnaires et au sein de nos collectivités. De plus, la majorité des conseillers et des professionnels en sont également propriétaires par l'entremise de notre Régime d'achat d'actions et de notre Plan de participation aux profits, ce qui renforce leur engagement à contribuer au succès de nos clients.

- **L'innovation au quotidien** – Notre approche de l'engagement des clients consiste à fournir en permanence des informations exploitables qui soutiennent les priorités de transformation numérique basée sur le rendement du capital investi de nos clients. Dans le cadre de notre programme d'évaluation de la satisfaction client, nous évaluons régulièrement la mesure dans laquelle les clients estiment que CGI a introduit des innovations applicables aux missions que nous réalisons pour eux, notamment par le biais de nos idées, de nos processus, de nos outils et de nos offres. Nous mettons également à l'échelle des solutions innovantes cocrées avec les clients par l'intermédiaire d'un modèle de gouvernance mondiale.

- **Des processus qualité complets** – Grâce à ses cadres de gestion de la qualité et à une évaluation rigoureuse de la satisfaction de ses clients, CGI affiche un solide bilan en matière de projets qui respectent les échéances et les budgets prévus. L'examen régulier des mandats et la transparence à tous les niveaux permettent à la Société de s'assurer qu'elle ne perd jamais de vue les objectifs des clients et ses propres objectifs en matière de qualité. Grâce à ce processus exhaustif, CGI fait bénéficier toutes ses parties prenantes d'améliorations continues en mettant en application des mesures correctives dès que cela s'impose.

- **Stratégie ESG** – La stratégie ESG de CGI est un élément clé de l'atteinte de notre objectif stratégique consistant à être reconnu par nos parties prenantes comme une entreprise citoyenne engagée, éthique et responsable au sein de nos collectivités. Nos engagements s'alignent avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, et nous sommes reconnus par d'importants indices internationaux, dont EcoVadis, Carbon Disclosure Project (CDP) et Dow Jones Sustainability Indices (DJSI). Nous mettons l'accent sur les partenariats avec les clients tout en collaborant avec des établissements d'enseignement et des organisations locales, en mettant l'accent sur trois priorités mondiales : Talents, Communautés et Climat. Nous démontrons notre engagement envers un monde durable au moyen de projets réalisés en collaboration avec des clients, ainsi que par nos pratiques d'exploitation, notre gestion de la chaîne d'approvisionnement et nos services communautaires.

### 1.3. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Dans un contexte où la dynamique du marché et les tendances sectorielles continuent d'augmenter la demande de transformation numérique basée sur le rendement du capital investi, CGI est bien positionnée pour agir à titre de partenaire et d'expert numérique de choix. Nous travaillons de près avec des clients partout dans le monde pour mettre en œuvre des stratégies, des feuilles de route et des solutions numériques qui aident nos clients à transformer l'expérience client et citoyen, stimulent le lancement de nouveaux produits et services, et accroissent l'efficacité et les économies de coûts.

Notre concurrence regroupe un éventail diversifié d'entreprises, y compris des sociétés offrant des services et des logiciels spécialisés à l'échelle locale, des organismes gouvernementaux et des fournisseurs mondiaux de services-conseils en management et en TI. Ces acteurs rivalisent pour offrir des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

De nombreux facteurs distinguent les leaders du secteur des services en TI :

- connaissance approfondie et étendue des secteurs d'activité et des technologies;
- présence locale et qualité des relations avec les clients;
- important réseau mondial flexible de prestation de services, notamment au pays, sur le continent et à l'international;
- étendue des solutions numériques de PI;
- coût total des services et valeur générée;
- capacité à offrir des innovations tangibles pour obtenir des résultats mesurables; et
- prestation de services uniforme selon les échéances et les budgets prévus partout où les clients exercent leurs activités.

CGI est un chef de file de l'industrie en ce qui concerne la combinaison de ces aspects. CGI est l'une des rares entreprises ayant l'envergure, la portée et les compétences pour répondre aux besoins commerciaux et technologiques des clients.

## 2. Points saillants et principales mesures du rendement

### 2.1. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ET MESURES DU RENDEMENT

Aux 30 septembre et pour les exercices clos à ces dates	2023	2022	2021	Variation 2023 / 2022	Variation 2022 / 2021
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>					
<b>Croissance</b>					
Revenus	14 296,4	12 867,2	12 126,8	1 429,2	740,4
Croissance des revenus sur douze mois	11,1 %	6,1 %	(0,3) %		
Croissance des revenus en devises constantes	8,0 %	10,5 %	1,1 %		
Carnet de commandes <sup>1</sup>	26 059	24 055	23 059	2 004	996
Nouveaux contrats	16 259	13 966	13 843	2 293	123
Ratio nouveaux contrats/facturation	113,7 %	108,5 %	114,2 %	5,2 %	(5,7) %
<b>Rentabilité</b>					
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	2 197,9	1 967,0	1 838,0	230,9	129,0
<i>Marge du bénéfice avant impôt sur les bénéfices</i>	15,4 %	15,3 %	15,2 %	0,1 %	0,1 %
BAIL ajusté <sup>2</sup>	2 312,7	2 086,6	1 952,2	226,1	134,4
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	16,2 %	16,2 %	16,1 %	— %	0,1 %
Bénéfice net	1 631,2	1 466,1	1 369,1	165,1	97,0
<i>Marge du bénéfice net</i>	11,4 %	11,4 %	11,3 %	— %	0,1 %
Bénéfice par action après dilution (en dollars)	6,86	6,04	5,41	0,82	0,63
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques <sup>2</sup>	1 680,0	1 487,9	1 374,9	192,1	113,0
<i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i>	11,8 %	11,6 %	11,3 %	0,2 %	0,3 %
Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (en dollars) <sup>2</sup>	7,07	6,13	5,43	0,94	0,70
<b>Situation de trésorerie</b>					
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 112,2	1 865,0	2 115,9	247,2	(250,9)
<i>En pourcentage des revenus</i>	14,8 %	14,5 %	17,4 %	0,3 %	(2,9) %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	44	49	45	(5)	4
<b>Structure du capital</b>					
Dette à long terme et obligations locatives <sup>3</sup>	3 742,3	3 976,2	4 178,6	(233,9)	(202,4)
Dette nette <sup>2</sup>	2 134,6	2 946,9	2 535,9	(812,3)	411,0
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	20,4 %	28,8 %	26,6 %	(8,4) %	2,2 %
Rendement du capital investi	16,0 %	15,7 %	14,9 %	0,3 %	0,8 %
<b>Bilan</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	1 575,6	972,6	1 700,2	603,0	(727,6)
Total de l'actif	15 799,5	15 175,4	15 021,0	624,1	154,4
Passifs financiers non courants <sup>4</sup>	2 386,2	3 731,3	3 659,8	(1 345,1)	71,5

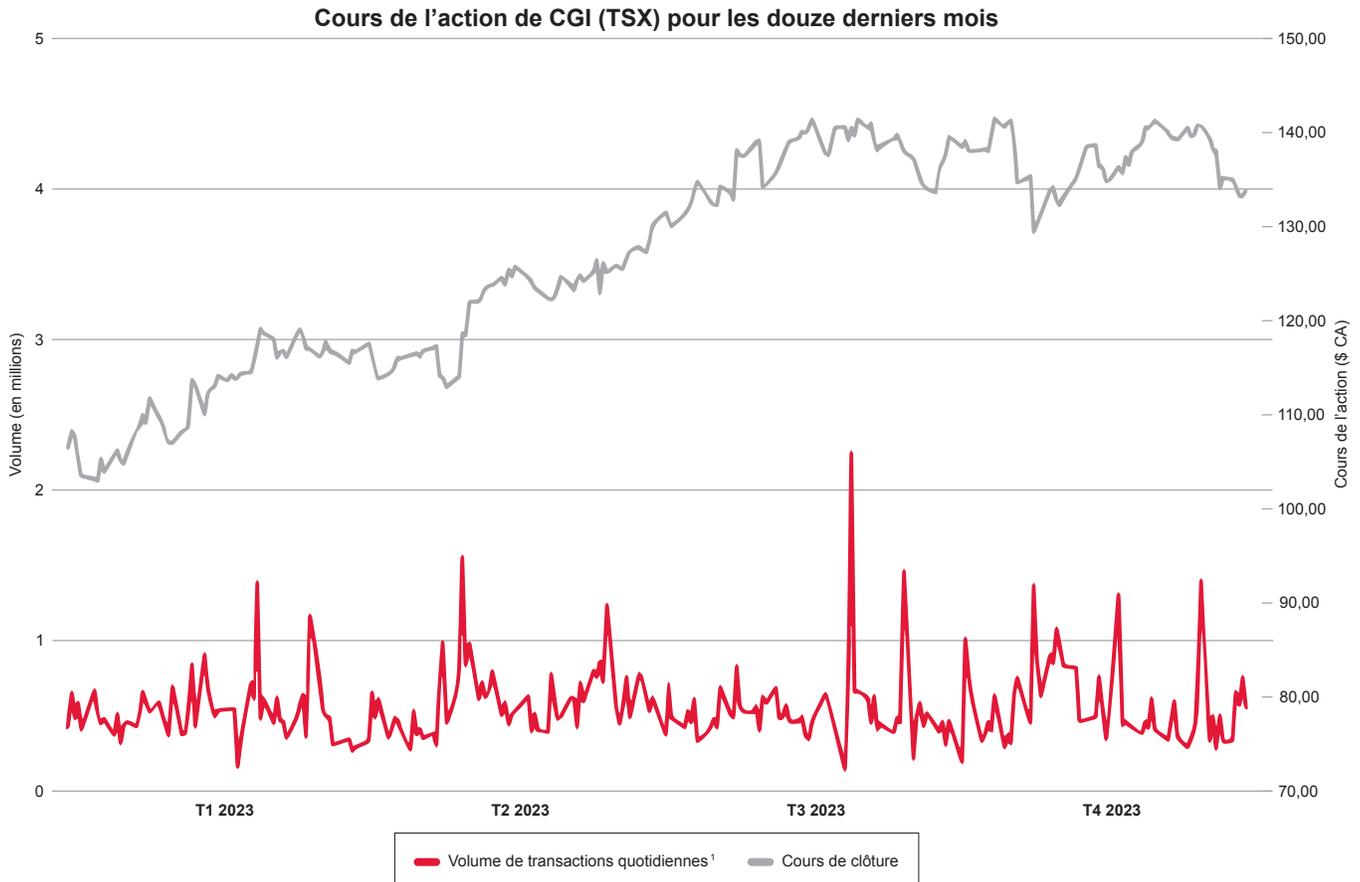
<sup>1</sup> Environ 10,0 milliards \$ de notre carnet de commandes au 30 septembre 2023 devraient être convertis en revenus au cours des douze prochains mois, 8,6 milliards \$ dans un délai de un à trois ans, 3,1 milliards \$ dans un délai de trois à cinq ans et 4,4 milliards \$ dans un délai de plus de cinq ans.

<sup>2</sup> Veuillez vous reporter aux sections 3.7., 3.8.3. et 4.5. du rapport de gestion des exercices respectifs pour le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR.

<sup>3</sup> La dette à long terme et les obligations locatives comprennent les tranches courante et non courante de la dette à long terme et des obligations locatives.

<sup>4</sup> Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette, la tranche non courante des obligations locatives et les instruments financiers dérivés non courants.

## 2.2. RENDEMENT DE L'ACTION



### 2.2.1. Données sur le titre au cours de l'exercice 2023

Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans des indices clés comme l'indice S&P/TSX 60.

<b>Bourse de Toronto</b>		(\$ CA)	<b>Bourse de New York</b>		(\$ US)
Ouverture :	103,94		Ouverture :	75,77	
Haut :	142,31		Haut :	107,66	
Bas :	100,74		Bas :	72,23	
Clôture :	133,88		Clôture :	98,49	
Moyenne des transactions quotidiennes au Canada <sup>1</sup> :	559 171		Moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de New York :	139 834	

<sup>1</sup> Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

## 2.2.2. Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 31 janvier 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation réglementaire ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de CGI qui permet le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 18 769 394 actions subalternes classe A avec droit de vote (les « actions classe A »), soit 10 % du flottant de la Société à la fermeture des marchés le 24 janvier 2023. Les actions subalternes classe A peuvent être rachetées aux fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dès le 6 février 2023 jusqu'au 5 février 2024 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions subalternes classe A visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou décidait de mettre fin à l'offre.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 6 202 546 actions classe A en vertu de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités pour une contrepartie totale de 786,9 millions \$ à un prix moyen pondéré de 126,87 \$. Les actions rachetées aux fins d'annulation comprennent 3 344 996 actions classe A détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec pour une contrepartie totale de 400,0 millions \$. Le rachat a été effectué aux termes d'une dispense émise par l'Autorité des marchés financiers et il est pris en compte dans la limite globale annuelle d'actions que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités. En outre, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a payé et annulé 100 100 actions classe A dans le cadre de son offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 10,3 millions \$ à un prix moyen pondéré de 102,81 \$, lesquelles ont été rachetées, ou ont fait l'objet d'un engagement de rachat, mais n'avaient pas été annulées au 30 septembre 2022.

Au 30 septembre 2023, 68 550 des 6 202 546 actions classe A rachetées aux fins d'annulation demeuraient impayées, pour un montant de 9,2 millions \$.

Au 30 septembre 2023, la Société pouvait racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 566 848 actions classe A dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal des activités.

## 2.2.3. Actions en circulation et options sur actions en cours

Le tableau qui suit présente le sommaire des actions en circulation et options sur actions en cours au 3 novembre 2023 :

Actions en circulation et options sur actions en cours	Au 3 novembre 2023
Actions subalternes classe A avec droit de vote	205 872 778
Actions classe B à droits de vote multiples	26 445 706
Options sur actions subalternes classe A avec droit de vote	5 140 727

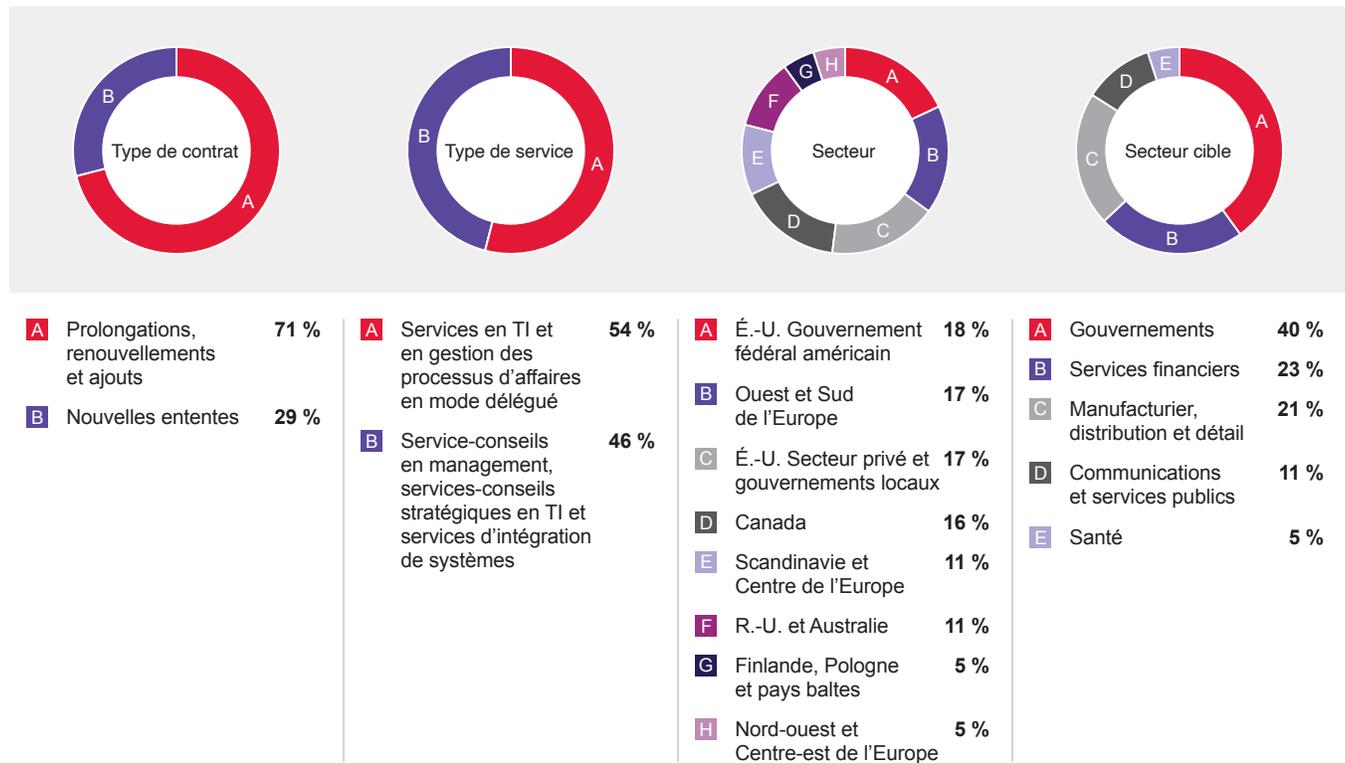
## 2.3. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 10 octobre 2023, la Société a acquis Momentum Consulting Corp., une entreprise de services-conseils en TI et en management spécialisée dans la transformation numérique, l'analyse de données et les services en mode délégué, établie aux États-Unis et ayant son siège social à Miami, en Floride, pour un prix d'acquisition total de 50,5 millions \$. L'acquisition a ajouté quelque 175 professionnels à la Société.

### 3. Résultats financiers

#### 3.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 16,3 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,7 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours de l'exercice considéré s'établit comme suit :



L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. On trouvera un complément d'information sur les nouveaux contrats à la section *Principales mesures du rendement* du présent document. Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur :

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>	<b>Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2023</b>	<b>Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2023</b>
<b>Total – CGI</b>	<b>16 259 144</b>	<b>113,7 %</b>
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>	<b>2 878 094</b>	<b>148,1 %</b>
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>	<b>2 829 306</b>	<b>110,3 %</b>
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>	<b>2 734 687</b>	<b>110,9 %</b>
<b>Canada</b>	<b>2 518 745</b>	<b>112,7 %</b>
<b>Scandinavie et Centre de l'Europe</b>	<b>1 831 999</b>	<b>105,3 %</b>
<b>R.-U. et Australie</b>	<b>1 763 767</b>	<b>105,2 %</b>
<b>Finlande, Pologne et pays baltes</b>	<b>883 321</b>	<b>101,7 %</b>
<b>Nord-ouest et Centre-est de l'Europe</b>	<b>819 224</b>	<b>102,4 %</b>

### 3.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

#### *Taux de change de clôture*

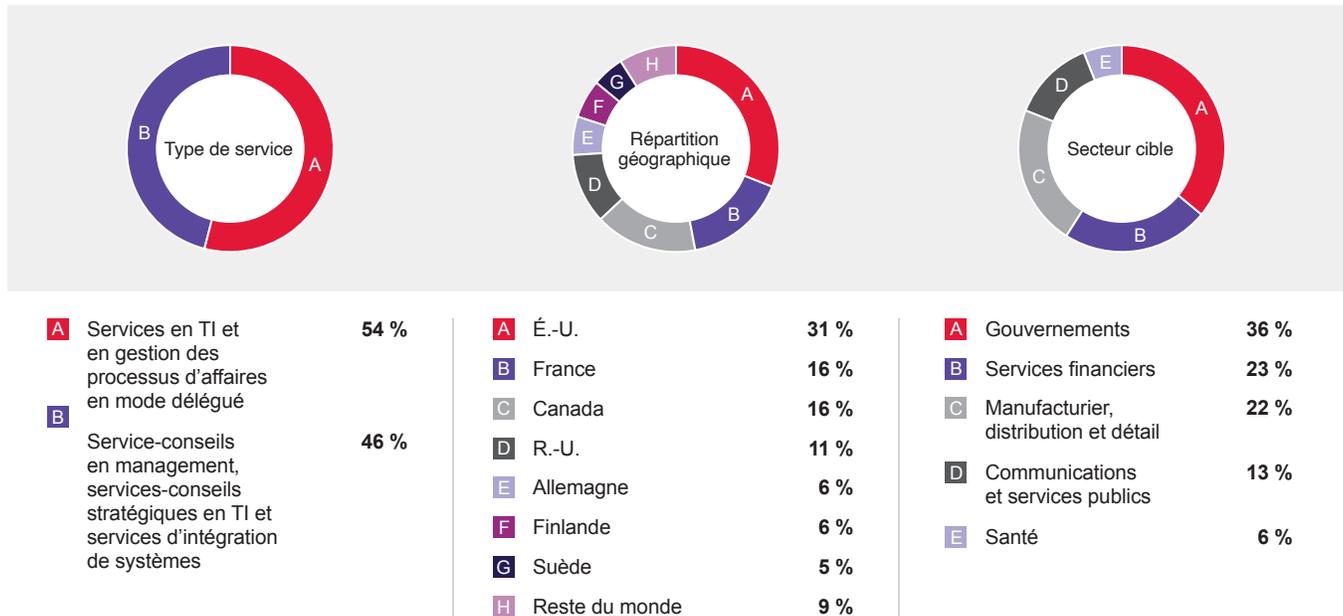
Aux 30 septembre	2023	2022	Variation
Dollar américain	1,3538	1,3756	(1,6) %
Euro	1,4327	1,3454	6,5 %
Roupie indienne	0,0162	0,0169	(4,1) %
Livre sterling	1,6530	1,5310	8,0 %
Couronne suédoise	0,1243	0,1236	0,6 %

#### *Taux de change moyens*

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022	Variation
Dollar américain	1,3485	1,2777	5,5 %
Euro	1,4399	1,3833	4,1 %
Roupie indienne	0,0164	0,0166	(1,2) %
Livre sterling	1,6544	1,6333	1,3 %
Couronne suédoise	0,1270	0,1328	(4,4) %

### 3.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour l'exercice :



#### 3.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. Ainsi, nos activités auprès du gouvernement fédéral américain et ses diverses agences ont représenté 13,5 % de nos revenus pour l'exercice 2023, contre 13,3 % pour l'exercice 2022.

### 3.4. REVENUS PAR SECTEUR

Les revenus de nos secteurs sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon notre modèle de prestation de services par emplacement géographique.

Le tableau ci-dessous présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs avant les éliminations, en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre l'exercice 2023 et l'exercice 2022. Les revenus par secteur pour l'exercice 2022 ont été établis à l'aide des taux de change réels de cette période. L'incidence de la variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de cette période convertis selon les taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les exercices clos les 30 septembre			Variation	
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
<b>Total des revenus de CGI</b>	<b>14 296 360</b>	<b>12 867 201</b>	<b>1 429 159</b>	<b>11,1 %</b>
Croissance des revenus en devises constantes	8,0 %			
Incidence des taux de change	3,1 %			
<b>Variation par rapport à la période précédente</b>	<b>11,1 %</b>			
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	2 511 388	2 152 113	359 275	16,7 %
Incidence des taux de change	94 538			
<b>Revenus attribuables au secteur Ouest et Sud de l'Europe</b>	<b>2 605 926</b>	<b>2 152 113</b>	<b>453 813</b>	<b>21,1 %</b>
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	2 158 461	2 075 321	83 140	4,0 %
Incidence des taux de change	119 535			
<b>Revenus attribuables au secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>	<b>2 277 996</b>	<b>2 075 321</b>	<b>202 675</b>	<b>9,8 %</b>
<b>Canada</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	2 062 794	1 981 380	81 414	4,1 %
Incidence des taux de change	1 865			
<b>Revenus attribuables au secteur Canada</b>	<b>2 064 659</b>	<b>1 981 380</b>	<b>83 279</b>	<b>4,2 %</b>
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 831 839	1 750 902	80 937	4,6 %
Incidence des taux de change	103 399			
<b>Revenus attribuables au secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>	<b>1 935 238</b>	<b>1 750 902</b>	<b>184 336</b>	<b>10,5 %</b>
<b>Scandinavie et Centre de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 652 995	1 571 118	81 877	5,2 %
Incidence des taux de change	(4 639)			
<b>Revenus attribuables au secteur Scandinavie et Centre de l'Europe</b>	<b>1 648 356</b>	<b>1 571 118</b>	<b>77 238</b>	<b>4,9 %</b>
<b>R.-U. et Australie</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 436 525	1 291 125	145 400	11,3 %
Incidence des taux de change	19 004			
<b>Revenus attribuables au secteur R.-U. et Australie</b>	<b>1 455 529</b>	<b>1 291 125</b>	<b>164 404</b>	<b>12,7 %</b>

Pour les exercices clos les 30 septembre			Variation	
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
<b>Finlande, Pologne et pays baltes</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	797 491	729 024	68 467	9,4 %
Incidence des taux de change	31 460			
<b>Revenus attribuables au secteur Finlande, Pologne et pays baltes</b>	<b>828 951</b>	<b>729 024</b>	<b>99 927</b>	<b>13,7 %</b>
<b>Nord-ouest et Centre-est de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	723 064	692 859	30 205	4,4 %
Incidence des taux de change	32 837			
<b>Revenus attribuables au secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe</b>	<b>755 901</b>	<b>692 859</b>	<b>63 042</b>	<b>9,1 %</b>
<b>Asie-Pacifique</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	930 559	799 661	130 898	16,4 %
Incidence des taux de change	(12 503)			
<b>Revenus attribuables au secteur Asie-Pacifique</b>	<b>918 056</b>	<b>799 661</b>	<b>118 395</b>	<b>14,8 %</b>
<b>Éliminations</b>	<b>(194 252)</b>	<b>(176 302)</b>	<b>(17 950)</b>	<b>10,2 %</b>

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus se sont élevés à 14 296,4 millions \$, soit une hausse de 1 429,2 millions \$, ou 11,1 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 1 025,5 millions \$, ou 8,0 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles, y compris une hausse des revenus basés sur la propriété intellectuelle, et par les acquisitions d'entreprises de l'exercice précédent. Le tout a été contrebalancé en partie par la diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023.

### 3.4.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus du secteur Ouest et Sud de l'Europe se sont établis à 2 605,9 millions \$, soit une hausse de 453,8 millions \$, ou 21,1 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 359,3 millions \$, ou 16,7 %. L'augmentation s'explique essentiellement par les acquisitions d'entreprises réalisées à l'exercice précédent de même que par la croissance interne enregistrée dans tous les secteurs cibles. Le tout a été contrebalancé en partie par la diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Ouest et Sud de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 609 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

### 3.4.2. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux se sont établis à 2 278,0 millions \$, soit une hausse de 202,7 millions \$, ou 9,8 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 83,1 millions \$, ou 4,0 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, contrebalancée en partie par l'utilisation accrue de nos centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique pour des travaux de clients.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux ont été les secteurs services financiers et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 456 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

### 3.4.3. Canada

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus du secteur Canada se sont établis à 2 064,7 millions \$, soit une hausse de 83,3 millions \$, ou 4,2 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 81,4 millions \$, ou 4,1 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, y compris une hausse des revenus basés sur la propriété intellectuelle dans le secteur cible services financiers.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Canada ont été les secteurs services financiers, et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 437 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

### 3.4.4. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain se sont établis à 1 935,2 millions \$, soit une hausse de 184,3 millions \$, ou 10,5 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 80,9 millions \$, ou 4,6 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne des contrats de services en mode délégué, y compris l'augmentation du volume des transactions liées aux services de gestion des processus d'affaires en propriété intellectuelle.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, 90 % des revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain provenaient du domaine civil fédéral.

### 3.4.5. Scandinavie et Centre de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe se sont établis à 1 648,4 millions \$, soit une hausse de 77,2 millions \$, ou 4,9 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 81,9 millions \$, ou 5,2 %. L'augmentation est en grande partie attribuable à la croissance interne enregistrée principalement dans le secteur cible gouvernements. Le tout a été contrebalancé en partie par les ajustements des coûts d'achèvement de certains projets et par la diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 1 215 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

### 3.4.6. R.-U. et Australie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus du secteur R.-U. et Australie se sont établis à 1 455,5 millions \$, soit une hausse de 164,4 millions \$, ou 12,7 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 145,4 millions \$, ou 11,3 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans le secteur cible gouvernements, ainsi qu'à l'acquisition d'une entreprise à l'exercice précédent.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur R.-U. et Australie ont été les secteurs gouvernements et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés de 1 217 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

### 3.4.7. Finlande, Pologne et pays baltes

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus du secteur Finlande, Pologne et pays baltes se sont établis à 829,0 millions \$, soit une hausse de 99,9 millions \$, ou 13,7 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 68,5 millions \$, ou 9,4 %. L'augmentation traduit en grande partie la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, y compris une hausse des revenus basés sur la propriété intellectuelle. Le tout a été contrebalancé en partie par la diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Finlande, Pologne et pays baltes ont été les secteurs gouvernements et services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 520 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

### **3.4.8. Nord-ouest et Centre-est de l'Europe**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe se sont établis à 755,9 millions \$, soit une hausse de 63,0 millions \$, ou 9,1 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 30,2 millions \$, ou 4,4 %. L'augmentation traduit en grande partie la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, contrebalancée en partie par la diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 503 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

### **3.4.9. Asie-Pacifique**

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus du secteur Asie-Pacifique se sont établis à 918,1 millions \$, soit une hausse de 118,4 millions \$, ou 14,8 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 130,9 millions \$, ou 16,4 %. L'augmentation découle principalement de la demande continue pour nos centres mondiaux de prestation de services dans tous les secteurs cibles commerciaux.

### 3.5. CHARGES D'EXPLOITATION

Pour les exercices clos les 30 septembre					Variation	
	2023	% des revenus	2022	% des revenus	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>						
Coûts des services et frais de vente et d'administration	11 982 421	83,8 %	10 776 564	83,8 %	1 205 857	— %
Perte de change	1 198	— %	4 001	— %	(2 803)	— %

#### 3.5.1. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Les coûts des services comprennent les coûts liés aux services à nos clients, lesquels se composent principalement des salaires, des charges de rémunération liée au rendement et des autres coûts directs, y compris les frais de déplacement, déduction faite des crédits d'impôt. Ils comprennent également principalement les honoraires professionnels et autres coûts de main-d'œuvre sous contrat, ainsi que les coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de prestation de services.

Les frais de vente et d'administration comprennent principalement les salaires, les charges de rémunération liée au rendement, les locaux pour bureaux, les solutions internes, les coûts liés au développement des affaires, tels que les frais de déplacement, et les autres coûts d'administration et de gestion.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont atteint 11 982,4 millions \$, soit une hausse de 1 205,9 millions \$ comparativement à ceux de l'exercice précédent. En pourcentage des revenus, les coûts des services et les frais de vente et d'administration sont demeurés stables à 83,8 %.

En pourcentage des revenus, les coûts des services ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, surtout du fait de l'incidence d'une diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023, de la hausse prévue des déplacements pour soutenir l'accroissement de la prestation des services aux clients, d'ajustements dus à la réévaluation des coûts d'achèvement de certains projets ainsi que d'un ajustement favorable lié à un contrat avec un fournisseur qui ne s'est pas répété durant l'exercice en cours. Le tout a été contrebalancé en partie par la croissance interne rentable enregistrée dans la majorité des secteurs cibles et par le recul des charges de rémunération liée au rendement.

En pourcentage des revenus, les frais de vente et d'administration ont diminué en regard de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des charges de rémunération liée au rendement, contrebalancée en partie par l'augmentation des efforts de développement des affaires, y compris la hausse prévue des déplacements pour soutenir le développement de nos affaires.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la conversion des résultats d'exploitation de la devise de nos opérations à l'étranger au dollar canadien a eu une incidence défavorable de 312,5 millions \$ sur les coûts, ce qui a été contrebalancé par l'incidence de change favorable de 403,6 millions \$ découlant de la conversion des revenus.

#### 3.5.2. Perte de change

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, CGI a réalisé des pertes de change de 1,2 million \$, imputables principalement au calendrier des paiements ainsi qu'à la volatilité des taux de change. La Société, en plus de ses couvertures naturelles, utilise des instruments dérivés comme stratégie visant, dans la mesure du possible, à gérer son exposition.

### 3.6. BAIL AJUSTÉ PAR SECTEUR

Pour les exercices clos les 30 septembre	Variation			
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>	<b>355 578</b>	289 730	<b>65 848</b>	<b>22,7 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<i>13,6 %</i>	13,5 %		
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>	<b>339 410</b>	304 767	<b>34 643</b>	<b>11,4 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<i>14,9 %</i>	14,7 %		
<b>Canada</b>	<b>477 502</b>	463 289	<b>14 213</b>	<b>3,1 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<i>23,1 %</i>	23,4 %		
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>	<b>306 362</b>	276 395	<b>29 967</b>	<b>10,8 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<i>15,8 %</i>	15,8 %		
<b>Scandinavie et Centre de l'Europe</b>	<b>127 320</b>	125 728	<b>1 592</b>	<b>1,3 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<i>7,7 %</i>	8,0 %		
<b>R.-U. et Australie</b>	<b>216 517</b>	200 117	<b>16 400</b>	<b>8,2 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<i>14,9 %</i>	15,5 %		
<b>Finlande, Pologne et pays baltes</b>	<b>110 583</b>	96 651	<b>13 932</b>	<b>14,4 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<i>13,3 %</i>	13,3 %		
<b>Nord-ouest et Centre-est de l'Europe</b>	<b>101 871</b>	88 287	<b>13 584</b>	<b>15,4 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<i>13,5 %</i>	12,7 %		
<b>Asie-Pacifique</b>	<b>277 598</b>	241 672	<b>35 926</b>	<b>14,9 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<i>30,2 %</i>	30,2 %		
<b>BAIL ajusté</b>	<b>2 312 741</b>	2 086 636	<b>226 105</b>	<b>10,8 %</b>
<b>Marge du BAIL ajusté</b>	<b>16,2 %</b>	16,2 %		

Le BAIL ajusté pour l'exercice s'est établi à 2 312,7 millions \$, en hausse de 226,1 millions \$ par rapport à 2022. La marge du BAIL ajusté est demeurée stable à 16,2 % en regard de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la croissance rentable enregistrée dans tous les secteurs cibles et par la diminution des charges de rémunération liée au rendement. Le tout a été contrebalancé par une diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023, l'accroissement des initiatives de développement des affaires et la hausse prévue des déplacements, des ajustements dus à la réévaluation des coûts d'achèvement de certains projets ainsi qu'un ajustement favorable lié à un contrat avec un fournisseur qui ne s'est pas répété durant l'exercice en cours.

#### 3.6.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le BAIL ajusté du secteur Ouest et Sud de l'Europe s'est élevé à 355,6 millions \$, soit une hausse de 65,8 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAIL ajusté a augmenté, passant de 13,5 % à 13,6 %. L'augmentation de la marge du BAIL ajusté s'explique principalement par la croissance interne rentable enregistrée dans tous les secteurs cibles et par la diminution des charges de rémunération liée au rendement. Le tout a été contrebalancé en partie par la diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023, par l'effet dilutif temporaire prévu des acquisitions d'entreprises réalisées à l'exercice précédent et par l'augmentation prévue des déplacements pour soutenir le développement de nos affaires.

#### 3.6.2. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le BAIL ajusté du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux s'est élevé à 339,4 millions \$, soit une hausse de 34,6 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAIL ajusté a augmenté, passant de 14,7 % à 14,9 %. L'augmentation de la marge du BAIL ajusté est principalement imputable à l'incidence du règlement favorable d'un contrat avec un fournisseur et à la diminution des charges de rémunération liée au rendement. Le tout a été contrebalancé en partie par l'incidence de la baisse temporaire du taux d'utilisation attribuable à l'achèvement fructueux de projets et à la baisse de la proportion des revenus tirés des ventes de licences de propriété intellectuelle du fait que nos clients se tournent de plus en plus vers un modèle fondé sur les abonnements avec une prestation de type « logiciel en tant que service ».

### 3.6.3. Canada

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le BAII ajusté du secteur Canada s'est élevé à 477,5 millions \$, soit une hausse de 14,2 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 23,4 % à 23,1 %. La variation de la marge du BAII ajusté s'explique principalement par un ajustement favorable d'un contrat avec un fournisseur qui ne s'est pas reproduit pour l'exercice en cours et par l'incidence d'une baisse temporaire du taux d'utilisation, principalement dans le secteur cible services financiers. Le tout a été contrebalancé en partie par la diminution des charges de rémunération liée au rendement.

### 3.6.4. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le BAII ajusté du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain s'est élevé à 306,4 millions \$, soit une hausse de 30,0 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté est demeurée stable à 15,8 %, ce qui est attribuable à la marge en hausse découlant du volume des transactions liées aux services de gestion des processus d'affaires en propriété intellectuelle, contrebalancée par l'augmentation des coûts associés aux efforts de développement des affaires, y compris la hausse prévue des déplacements.

### 3.6.5. Scandinavie et Centre de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le BAIIA ajusté du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe s'est élevé à 127,3 millions \$, soit une hausse de 1,6 million \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 8,0 % à 7,7 %. La variation de la marge du BAII ajusté s'explique essentiellement par les ajustements des coûts d'achèvement de certains projets et par la diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023. Le tout a été en partie contrebalancé par la croissance interne rentable enregistrée principalement dans le secteur cible gouvernements, ainsi que par la diminution des charges de rémunération liée au rendement.

### 3.6.6. R.-U. et Australie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le BAII ajusté du secteur R.-U. et Australie s'est élevé à 216,5 millions \$, soit une hausse de 16,4 millions \$ comparativement à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a diminué, passant de 15,5 % à 14,9 %. La variation de la marge du BAII ajusté tient surtout à la hausse prévue des déplacements pour soutenir le développement de nos affaires.

### 3.6.7. Finlande, Pologne et pays baltes

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le BAII ajusté du secteur Finlande, Pologne et pays baltes s'est élevé à 110,6 millions \$, soit une hausse de 13,9 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté est demeurée stable à 13,3 %, ce qui est attribuable à la croissance interne rentable enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, y compris une hausse des revenus basés sur la propriété intellectuelle. Le tout a été contrebalancé par les coûts liés à l'accélération de la cadence des contrats de services TI en mode délégué dans le secteur cible gouvernements, par la hausse des charges de rémunération liée au rendement et par deux jours de facturation disponibles de moins, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023.

### 3.6.8. Nord-ouest et Centre-est de l'Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le BAII ajusté du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe s'est élevé à 101,9 millions \$, soit une hausse de 13,6 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté a augmenté, passant de 12,7 % à 13,5 %. L'augmentation de la marge du BAII ajusté est principalement imputable à la croissance interne rentable enregistrée dans les secteurs cibles communications et services publics et manufacturier, distribution et détail et à la diminution des charges de rémunération liée au rendement. Le tout a été contrebalancé en partie par la diminution du nombre de jours de facturation disponibles, y compris l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins au quatrième trimestre de 2023.

### 3.6.9. Asie-Pacifique

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, le BAII ajusté du secteur Asie-Pacifique s'est élevé à 277,6 millions \$, soit une hausse de 35,9 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent. La marge du BAII ajusté s'est fortement maintenue à 30,2 %, tout en gagnant en efficacité.

### 3.7. BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit un rapprochement de notre BAII ajusté et du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux IFRS.

Pour les exercices clos les 30 septembre	Variation					
	2023	% des revenus	2022	% des revenus	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>						
BAII ajusté	2 312 741	16,2 %	2 086 636	16,2 %	226 105	— %
<i>Moins les éléments suivants :</i>						
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	53 401	0,4 %	27 654	0,2 %	25 747	0,2 %
Programme d'optimisation des coûts	8 964	0,1 %	—	— %	8 964	0,1 %
Charges financières nettes	52 463	0,4 %	92 023	0,7 %	(39 560)	(0,3) %
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>	<b>2 197 913</b>	<b>15,4 %</b>	<b>1 966 959</b>	<b>15,3 %</b>	<b>230 954</b>	<b>0,1 %</b>

#### 3.7.1. Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022, la Société a engagé 53,4 millions \$ et 27,7 millions \$, respectivement, au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration en ce qui a trait à l'intégration au modèle opérationnel de CGI.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, ces coûts sont principalement composés de coûts de rationalisation des redondances d'emplois de 23,2 millions \$ (10,9 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022), de coûts liés aux locaux vacants de 10,8 millions \$ (3,5 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022) et de frais connexes aux acquisitions nuls (3,1 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

#### 3.7.2. Programme d'optimisation des coûts

Au quatrième trimestre, la Société a mis en place un programme d'optimisation des coûts afin d'accélérer les actions prises pour adapter la taille de son portefeuille immobilier mondial et d'améliorer l'efficacité opérationnelle, notamment par l'utilisation accrue de l'automatisation et par une prestation mondiale axée sur les activités administratives. Pour le trimestre, un montant de 9,0 millions \$ a été engagé, et la Société compte engager des charges additionnelles d'environ 65 millions \$ au premier semestre de l'exercice 2024 au titre de ce programme.

#### 3.7.3. Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent essentiellement les intérêts relatifs à notre dette à long terme, les obligations locatives et les actifs financiers. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les charges financières nettes ont diminué de 39,6 millions \$, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des revenus d'intérêts provenant de nos actifs financiers de même que par la baisse des charges d'intérêts relatives à nos billets non garantis remboursés en décembre 2021 comme prévu.

### 3.8. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les exercices clos les 30 septembre			Variation	
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	2 197 913	1 966 959	230 954	11,7 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	566 664	500 817	65 847	13,1 %
Taux d'imposition effectif	25,8 %	25,5 %		
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 631 249</b>	<b>1 466 142</b>	<b>165 107</b>	<b>11,3 %</b>
<b>Marge du bénéfice net</b>	<b>11,4 %</b>	<b>11,4 %</b>		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	234 041 041	239 262 004	(5 220 963)	(2,2) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	237 702 081	242 867 445	(5 165 364)	(2,1) %
<b>Bénéfice par action (en dollars)</b>				
De base	6,97	6,13	0,84	13,7 %
Après dilution	6,86	6,04	0,82	13,6 %

#### 3.8.1. Charge d'impôt sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 566,7 millions \$, comparativement à 500,8 millions \$ pour l'exercice précédent, alors que notre taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 25,5 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 à 25,8 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Sans tenir compte de l'incidence fiscale découlant des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 25,4 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 à 25,7 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2023. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation du taux légal d'imposition au R.-U. et par un changement de la répartition des sources de rentabilité dans certains secteurs géographiques, contrebalancée en partie par une diminution du taux légal d'imposition en France.

Le tableau de la section 3.8.3. présente la comparaison du taux d'imposition par rapport à celui de l'exercice précédent, sans tenir compte des éléments spécifiques.

Selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice 2023 et la répartition actuelle de nos sources de rentabilité, nous prévoyons que notre taux d'imposition effectif, avant les éléments spécifiques, se situera entre 25,0 % et 26,5 % pour les périodes ultérieures.

#### 3.8.2. Nombre moyen pondéré d'actions en circulation

Pour l'exercice 2023, le nombre moyen pondéré de base et après dilution d'actions de CGI en circulation a diminué par rapport à celui de l'exercice 2022 en raison de l'incidence du rachat aux fins d'annulation d'actions classe A, contrebalancée en partie par l'incidence de l'attribution et de l'exercice d'options sur actions. Le tableau de la section 3.8.3. illustre la comparaison du nombre moyen pondéré d'actions en circulation d'un exercice à l'autre. Veuillez vous reporter aux notes 19, 20 et 21 de nos états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements.

### 3.8.3. Bénéfice net et bénéfice par action excluant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente la comparaison par rapport à l'exercice précédent excluant les éléments spécifiques, notamment le programme d'optimisation des coûts ainsi que les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration :

Pour les exercices clos les 30 septembre			Variation	
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	2 197 913	1 966 959	230 954	11,7 %
<i>Rajouter :</i>				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	53 401	27 654	25 747	93,1 %
Programme d'optimisation des coûts	8 964	—	8 964	— %
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques</b>	<b>2 260 278</b>	<b>1 994 613</b>	<b>265 665</b>	<b>13,3 %</b>
Charge d'impôt sur les bénéfices	566 664	500 817	65 847	13,1 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	25,8 %	25,5 %		
<i>Rajouter :</i>				
Impôt déductible sur les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	11 336	5 942	5 394	90,8 %
<i>Incidence sur le taux d'imposition effectif</i>	(0,1) %	(0,1) %		
Impôt déductible sur le programme d'optimisation des coûts	2 240	—	2 240	— %
<i>Incidence sur le taux d'imposition effectif</i>	— %	— %		
<b>Charge d'impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques</b>	<b>580 240</b>	<b>506 759</b>	<b>73 481</b>	<b>14,5 %</b>
<b><i>Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques</i></b>	<b>25,7 %</b>	<b>25,4 %</b>		
<b>Bénéfice net excluant les éléments spécifiques</b>	<b>1 680 038</b>	<b>1 487 854</b>	<b>192 184</b>	<b>12,9 %</b>
<b><i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i></b>	<b>11,8 %</b>	<b>11,6 %</b>		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	234 041 041	239 262 004		(2,2) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	237 702 081	242 867 445		(2,1) %
<b>Bénéfice par action excluant les éléments spécifiques (en dollars)</b>				
De base	7,18	6,22	0,96	15,4 %
Après dilution	7,07	6,13	0,94	15,3 %

## 4. Situation de trésorerie

### 4.1. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, les prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'une de nos priorités financières est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1 568,3 millions \$. La trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients s'établissait à 269,8 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 112 249	1 864 998	247 251
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(561 858)	(911 947)	350 089
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 192 376)	(1 591 098)	398 722
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	8 884	(46 500)	55 384
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients</b>	<b>366 899</b>	<b>(684 547)</b>	<b>1 051 446</b>

#### 4.1.1. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 2 112,2 millions \$, ou 14,8 % des revenus, comparativement à 1 865,0 millions \$, ou 14,5 % des revenus, pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'exploitation :

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Bénéfice net	1 631 249	1 466 142	165 107
Amortissement et dépréciation	519 648	474 622	45 026
Autres ajustements <sup>1</sup>	(55 113)	35 127	(90 240)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres</b>	<b>2 095 784</b>	<b>1 975 891</b>	<b>119 893</b>
<i>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres :</i>			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	91 115	(106 307)	197 422
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer et passifs liés aux employés, provisions et passifs non courants	(179 052)	(4 876)	(174 176)
Autres <sup>2</sup>	104 402	290	104 112
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres</b>	<b>16 465</b>	<b>(110 893)</b>	<b>127 358</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2 112 249</b>	<b>1 864 998</b>	<b>247 251</b>

<sup>1</sup> Comprendent le recouvrement d'impôt différé, le gain de change, les charges au titre des paiements fondés sur des actions et le gain sur la résiliation de contrats de location.

<sup>2</sup> Comprendent les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants (excluant les montants à recevoir à long terme), l'impôt sur les bénéfices, les instruments financiers dérivés et les obligations au titre des prestations de retraite.

L'augmentation de 247,3 millions \$ de nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est essentiellement attribuable à une amélioration des recouvrements et à l'accroissement du bénéfice net, le tout contrebalancé en partie par le calendrier des fournisseurs et autres créditeurs et par le paiement de coûts d'intégration.

Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

#### 4.1.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 561,9 millions \$, comparativement à 911,9 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Acquisitions d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire pris en charge et de la trésorerie acquise)	(13 039)	(571 911)	558 872
Prêt à recevoir	(15 846)	—	(15 846)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(159 769)	(156 136)	(3 633)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	—	3 790	(3 790)
Ajouts de coûts liés à des contrats	(102 082)	(84 283)	(17 799)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(147 200)	(137 621)	(9 579)
Variation nette des placements courants et achat de placements non courants	(123 922)	34 214	(158 136)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(561 858)</b>	<b>(911 947)</b>	<b>350 089</b>

La diminution de 350,1 millions \$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 est principalement attribuable aux flux de trésorerie affectés aux acquisitions d'entreprises au cours de l'exercice précédent. Ce facteur a été en partie contrebalancé par l'achat de placements pour les fonds détenus pour des clients.

#### 4.1.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 1 192,4 millions \$, comparativement à 1 591,1 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'affectation des flux de trésorerie des activités de financement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Augmentation de la dette à long terme	948	—	948
Remboursement de la dette à long terme	(79 150)	(401 654)	322 504
Paiement au titre des obligations locatives	(161 211)	(153 996)	(7 215)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre des acquisitions d'entreprises	(56 994)	(113 036)	56 042
Règlement d'instruments financiers dérivés	2 921	6 258	(3 337)
Retenues d'impôt remises au règlement net d'unités d'actions liées au rendement	(13 879)	—	(13 879)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	(74 455)	(70 303)	(4 152)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	(788 020)	(913 388)	125 368
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	88 316	41 691	46 625
Variation nette des obligations liées aux fonds des clients	(110 852)	13 330	(124 182)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(1 192 376)</b>	<b>(1 591 098)</b>	<b>398 722</b>

La diminution de 398,7 millions \$ s'explique en grande partie par le remboursement prévu sur les billets de premier rang non garantis au premier trimestre de 2022, par le rachat aux fins d'annulation de 6 234 096 actions classe A, comparativement à 8 809 839 actions classe A pour l'exercice précédent, et par le remboursement de la dette reprise dans le cadre des acquisitions d'entreprises réalisées à l'exercice précédent. Le tout a été contrebalancé en partie par la variation nette des obligations liées aux fonds des clients.

#### 4.1.4. Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, la variation des taux de change a eu une incidence favorable de 8,9 millions \$ sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients. Ce montant n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car il a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

## 4.2. SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 septembre 2023	Montant disponible
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 568 291
Placements courants	7 332
Placements non courants	17 113
Facilité de crédit renouvelable non garantie <sup>1</sup>	1 495 858
<b>Total<sup>2</sup></b>	<b>3 088 594</b>

<sup>1</sup> Au 30 septembre 2023, des lettres de crédit d'un montant total de 4,1 millions \$ avaient été prélevées sur la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1,5 milliard \$.

<sup>2</sup> Compte non tenu de la trésorerie de 269,8 millions \$, du dépôt à terme de 80,0 millions \$ et des obligations non courantes de 138,9 millions \$ comptabilisés dans les fonds détenus pour des clients.

Au 30 septembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements s'établissaient à 1 592,7 millions \$.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme, assortis d'une échéance d'au plus 90 jours. Les placements courants et non courants comprennent les obligations de sociétés assorties d'échéances variant de 91 jours à cinq ans ayant une note de crédit A- ou plus.

Au 30 septembre 2023, le montant total des sources de financement à la disposition de la Société s'élevait à 3 088,6 millions \$. Certaines ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2023, CGI respectait ces clauses restrictives.

Au 30 septembre 2023, CGI affichait un fonds de roulement (total des actifs courants moins le total des passifs courants) positif de 287,9 millions \$. La Société disposait également de 1 495,9 millions \$ de capacité d'emprunt aux termes de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et elle dégage suffisamment de flux de trésorerie, ce qui, selon l'avis actuel de la direction de CGI, lui permettra de financer ses activités tout en maintenant une bonne situation de trésorerie.

Les répercussions fiscales et les impacts sur le rapatriement de la trésorerie n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société.

### 4.3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la dette à long terme et à la location de locaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats d'impartition et aux ententes de service à long terme.

Type d'engagement	Total	Moins de un an	Entre 1 an et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
<i>En milliers de dollars canadiens</i>					
Dette à long terme	3 114 763	1 158 868	813 608	600 449	541 838
Intérêts estimatifs sur la dette à long terme	227 600	66 459	73 666	50 110	37 365
Obligations locatives	641 963	198 857	206 898	123 022	113 186
Intérêts estimatifs sur les obligations locatives	80 321	23 020	31 111	16 253	9 937
Ententes de service à long terme	323 957	151 720	141 768	30 469	—
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>4 388 604</b>	<b>1 598 924</b>	<b>1 267 051</b>	<b>820 303</b>	<b>702 326</b>

<sup>1</sup> Exclut les obligations liées aux fonds des clients d'un montant de 493,6 millions \$ à payer dans moins d'un an.

### 4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

Nous avons recours à divers instruments financiers pour nous aider à gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt. Veuillez vous reporter à la note 32 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers et les transactions de couverture.

### 4.5. INDICATEURS DES SOURCES DE FINANCEMENT ET DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE

Aux 30 septembre	2023	2022
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>		
<b>Rapprochement de la dette nette et de la dette à long terme et des obligations locatives<sup>1</sup> :</b>		
Dette nette	<b>2 134 644</b>	2 946 908
<i>Rajouter :</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1 568 291</b>	966 458
Placements courants	<b>7 332</b>	6 184
Placements non courants	<b>17 113</b>	16 826
Juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette	<b>14 904</b>	39 859
<b>Dette à long terme et obligations locatives<sup>1</sup></b>	<b>3 742 284</b>	<b>3 976 235</b>
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres	<b>20,4 %</b>	28,8 %
Rendement du capital investi	<b>16,0 %</b>	15,7 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	<b>44</b>	49

<sup>1</sup> Au 30 septembre 2023, la dette à long terme et les obligations locatives s'établissaient respectivement à 3 100,3 millions \$ (3 267,0 millions \$ au 30 septembre 2022) et à 642,0 millions \$ (709,2 millions \$ au 30 septembre 2022), incluant la tranche courante.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, dans la foulée de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO) et de l'abandon du taux interbancaire offert à Londres (taux LIBOR) en dollars américains en date du 30 juin 2023, la Société a renégocié la facilité d'emprunt à terme non garantie et les swaps de devises et de taux d'intérêt connexes (les instruments de couverture), qui expirent en décembre 2023, de manière à passer du taux LIBOR à un mois en dollars américains au taux de financement à un jour garanti (Secured Overnight Financing Rate ou taux SOFR) à un mois. Le changement de taux n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, nous avons reclassé la facilité d'emprunt à terme non garantie venant à échéance en décembre 2023 dans la tranche courante de la dette à long terme, dans les passifs courants, pour un montant total de 676,9 millions \$.

Le 6 novembre 2023, la facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée d'un an jusqu'en novembre 2028, et elle peut être prolongée à nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires.

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres comme indicateur de notre levier financier afin de poursuivre notre stratégie de croissance interne et par acquisition (veuillez vous reporter à la section 1.2. du présent document pour de plus amples renseignements sur notre stratégie de croissance interne et par acquisition). Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres a diminué pour s'établir à 20,4 % pour l'exercice 2023, comparativement à 28,8 % pour l'exercice 2022, baisse qui s'explique en grande partie par les entrées de trésorerie, partiellement contrebalancées par le rachat d'actions au cours des quatre derniers trimestres.

Le RCI est une mesure de l'efficacité de la Société à répartir les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. Le RCI a augmenté, passant de 15,7 % pour l'exercice 2022 à 16,0 % pour l'exercice 2023. L'augmentation du RCI est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net excluant les charges financières nettes après impôt sur les quatre derniers trimestres.

Le délai moyen de recouvrement des créances a diminué, passant de 49 jours pour l'exercice 2022 à 44 jours pour l'exercice 2023. La baisse s'explique principalement par l'amélioration des recouvrements et par les variations des taux de change.

## 4.6. GARANTIES

Dans le cours normal des activités, nous pouvons conclure des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises et de garanties sur les contrats gouvernementaux et commerciaux.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de cessions d'entreprises, nous pourrions devoir dédommager des tiers par suite, entre autres, de violations de nos obligations contractuelles, y compris des déclarations ou des garanties, des réclamations pour violation de droits de propriété intellectuelle ou des poursuites intentées contre des tiers, entre autres.

Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale, d'autres ne stipulent aucun plafond ni date d'échéance ou période de survie. Il n'est pas possible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait devoir être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à ce moment-ci. Aucun montant n'a été comptabilisé aux bilans consolidés relativement à ce type de garantie ou d'indemnisation au 30 septembre 2023. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés audités.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des montants des cautionnements de soumission que si nous refusions d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission remportée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2023, nous avons engagé un montant total de 34,3 millions \$ dans ces types de cautionnement. Au meilleur de notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de services pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidés.

## 4.7. CAPACITÉ DE LIVRER LES RÉSULTATS

La direction de CGI estime que la Société dispose de sources de financement adéquates qui permettent d'appuyer les activités commerciales continues et d'exécuter notre stratégie de croissance interne et par acquisition. Nos principales affectations des flux de trésorerie qui génèrent le plus de valeur sont : les investissements dans nos activités (l'obtention d'importants nouveaux contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué ainsi que le développement de solutions d'affaires et de solutions de propriété intellectuelle), la poursuite d'acquisitions génératrices de valeur, le rachat aux fins d'annulation d'actions classe A et le remboursement de la dette. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre, au cours de l'exercice 2024, l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers.

Pour mener à bien la stratégie de la Société, CGI compte sur une équipe de direction solide, formée de conseillers et de professionnels très compétents qui ont tissé des liens pertinents et acquis une vaste expérience dans le secteur des TI et dans nos secteurs cibles. CGI favorise le développement du leadership grâce à l'Institut de leadership de CGI afin d'assurer la continuité et le transfert du savoir dans l'ensemble de l'organisation. Pour les postes clés, un plan de relève détaillé est établi et révisé fréquemment.

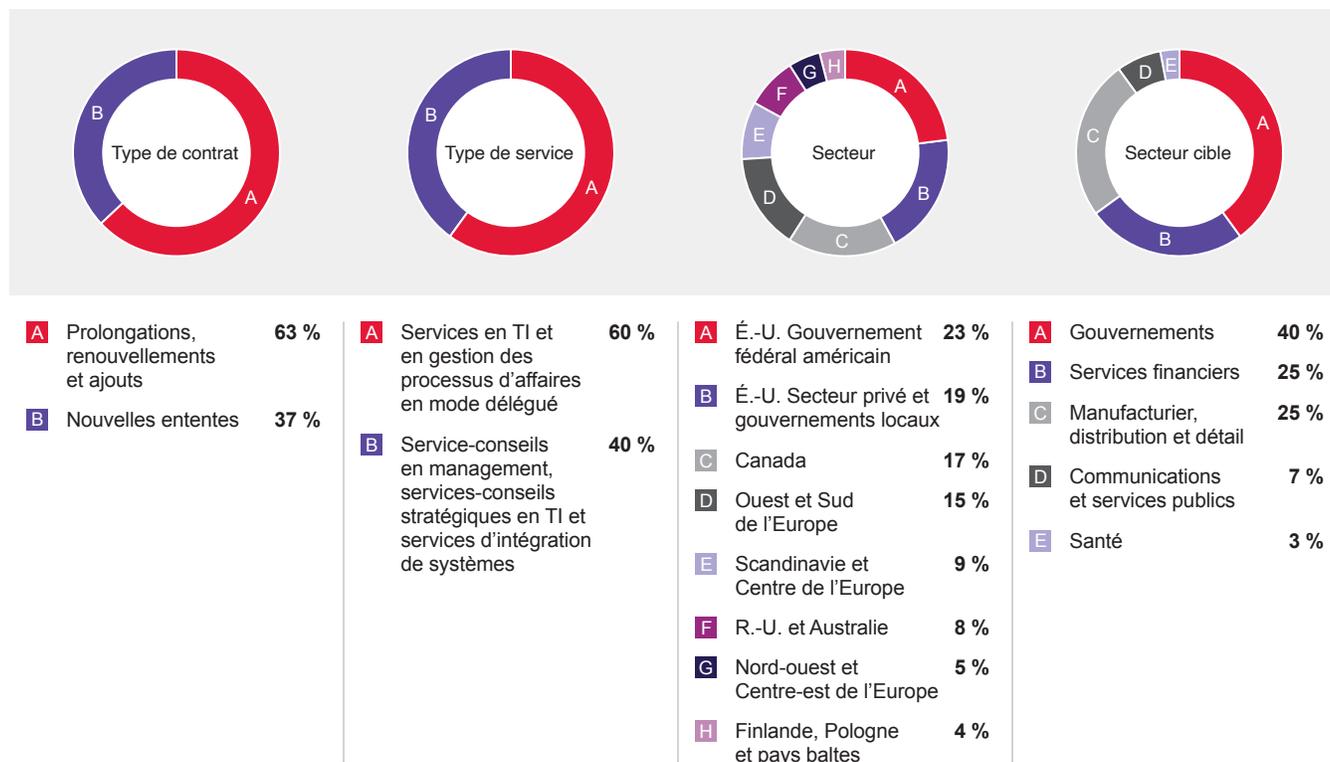
Comme le capital humain est le pilier de notre Société, le savoir de nos conseillers et de nos professionnels est essentiel pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines nous permet d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses puisqu'il offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable, des programmes de formation et des occasions de perfectionnement professionnel. CGI s'informe chaque année de la satisfaction des employés au moyen d'un sondage à l'échelle de la Société. De plus, la majorité de nos professionnels sont propriétaires de CGI par le biais de notre régime d'achat d'actions et de notre régime de participation aux profits, qui leur permettent de prendre part au succès de la Société, alignant encore davantage les intérêts des partenaires.

Outre les sources de financement et le talent, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, des modèles organisationnels et des cadres de gestion perfectionnés pour les processus de nos unités opérationnelles et d'entreprise. Ce solide modèle de gouvernance instaure un vocabulaire commun pour gérer l'ensemble des activités de manière cohérente à l'échelle mondiale, tout en mettant l'accent sur l'amélioration continue. Les activités de CGI maintiennent des certifications appropriées au regard des normes de service de programmes de certification, notamment l'ISO et le CMMI.

## 5. Résultats du quatrième trimestre

### 5.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 ont atteint 4,0 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,9 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours du trimestre considéré s'établit comme suit :



Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur :

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>	Nouveaux contrats pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023	Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2023	Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2023
<b>Total – CGI</b>	<b>3 996 180</b>	<b>16 259 144</b>	<b>113,7 %</b>
É.-U. Gouvernement fédéral américain	925 791	2 878 094	148,1 %
É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	739 145	2 734 687	110,9 %
Canada	668 465	2 518 745	112,7 %
Ouest et Sud de l'Europe	607 132	2 829 306	110,3 %
Scandinavie et Centre de l'Europe	377 113	1 831 999	105,3 %
R.-U. et Australie	306 800	1 763 767	105,2 %
Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	215 284	819 224	102,4 %
Finlande, Pologne et pays baltes	156 450	883 321	101,7 %

## 5.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

### *Taux de change de clôture*

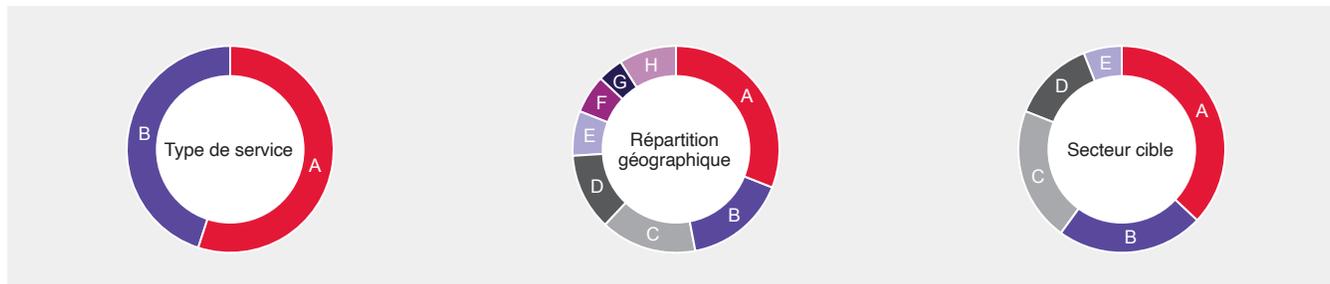
Aux 30 septembre	2023	2022	Variation
Dollar américain	1,3538	1,3756	(1,6) %
Euro	1,4327	1,3454	6,5 %
Roupie indienne	0,0162	0,0169	(4,1) %
Livre sterling	1,6530	1,5310	8,0 %
Couronne suédoise	0,1243	0,1236	0,6 %

### *Taux de change moyens*

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2023	2022	Variation
Dollar américain	1,3412	1,3061	2,7 %
Euro	1,4593	1,3147	11,0 %
Roupie indienne	0,0162	0,0164	(1,2) %
Livre sterling	1,6979	1,5360	10,5 %
Couronne suédoise	0,1241	0,1238	0,2 %

### 5.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 :



<b>A</b>	Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	<b>55 %</b>
<b>B</b>	Service-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes	<b>45 %</b>

<b>A</b>	É.-U.	<b>31 %</b>
<b>B</b>	Canada	<b>16 %</b>
<b>C</b>	France	<b>15 %</b>
<b>D</b>	R.U.	<b>12 %</b>
<b>E</b>	Allemagne	<b>7 %</b>
<b>F</b>	Finlande	<b>6 %</b>
<b>G</b>	Suède	<b>4 %</b>
<b>H</b>	Reste du monde	<b>9 %</b>

<b>A</b>	Gouvernements	<b>37 %</b>
<b>B</b>	Services financiers	<b>23 %</b>
<b>C</b>	Manufacturier, distribution et détail	<b>21 %</b>
<b>D</b>	Communications et services publics	<b>13 %</b>
<b>E</b>	Santé	<b>6 %</b>

#### 5.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. Ainsi, nos activités auprès du gouvernement fédéral américain et ses diverses agences ont représenté 14,0 % de nos revenus pour le quatrième trimestre de 2023, contre 14,1 % pour le quatrième trimestre de 2022.

## 5.4. REVENUS PAR SECTEUR

Les revenus de nos secteurs sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon notre modèle de prestation de services par emplacement géographique.

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre les quatrième trimestres de 2023 et de 2022. Les revenus par secteur pour le quatrième trimestre de 2022 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. L'incidence de la variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre			Variation	
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
<b>Total des revenus de CGI</b>	<b>3 507 336</b>	<b>3 247 221</b>	260 115	<b>8,0 %</b>
Croissance des revenus en devises constantes	2,2 %			
Incidence des taux de change	5,8 %			
<b>Variation par rapport à la période précédente</b>	<b>8,0 %</b>			
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	546 647	547 516	(869)	<b>(0,2) %</b>
Incidence des taux de change	59 881			
<b>Revenus attribuables au secteur Ouest et Sud de l'Europe</b>	<b>606 528</b>	547 516	59 012	<b>10,8 %</b>
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	551 592	557 161	(5 569)	<b>(1,0) %</b>
Incidence des taux de change	15 675			
<b>Revenus attribuables au secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>	<b>567 267</b>	557 161	10 106	<b>1,8 %</b>
<b>Canada</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	508 644	496 049	12 595	<b>2,5 %</b>
Incidence des taux de change	707			
<b>Revenus attribuables au secteur Canada</b>	<b>509 351</b>	496 049	13 302	<b>2,7 %</b>
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	476 183	463 094	13 089	<b>2,8 %</b>
Incidence des taux de change	13 630			
<b>Revenus attribuables au secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>	<b>489 813</b>	463 094	26 719	<b>5,8 %</b>
<b>Scandinavie et Centre de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	369 023	365 403	3 620	<b>1,0 %</b>
Incidence des taux de change	22 583			
<b>Revenus attribuables au secteur Scandinavie et Centre de l'Europe</b>	<b>391 606</b>	365 403	26 203	<b>7,2 %</b>
<b>R.-U. et Australie</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	340 934	331 443	9 491	<b>2,9 %</b>
Incidence des taux de change	34 806			
<b>Revenus attribuables au secteur R.-U. et Australie</b>	<b>375 740</b>	331 443	44 297	<b>13,4 %</b>

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre			Variation	
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
<b>Finlande, Pologne et pays baltes</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	174 026	164 476	9 550	5,8 %
Incidence des taux de change	19 776			
<b>Revenus attribuables au secteur Finlande, Pologne et pays baltes</b>	<b>193 802</b>	<b>164 476</b>	<b>29 326</b>	<b>17,8 %</b>
<b>Nord-ouest et Centre-est de l'Europe</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	168 007	155 754	12 253	7,9 %
Incidence des taux de change	19 094			
<b>Revenus attribuables au secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe</b>	<b>187 101</b>	<b>155 754</b>	<b>31 347</b>	<b>20,1 %</b>
<b>Asie-Pacifique</b>				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	235 764	214 313	21 451	10,0 %
Incidence des taux de change	(629)			
<b>Revenus attribuables au secteur Asie-Pacifique</b>	<b>235 135</b>	<b>214 313</b>	<b>20 822</b>	<b>9,7 %</b>
<b>Éliminations</b>	<b>(49 007)</b>	<b>(47 988)</b>	<b>(1 019)</b>	<b>2,1 %</b>

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, les revenus se sont élevés à 3 507,3 millions \$, soit une hausse de 260,1 millions \$, ou 8,0 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2022. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 70,6 millions \$, ou 2,2 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, y compris une hausse des revenus basés sur la propriété intellectuelle. Le tout a été contrebalancé en partie par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins.

#### 5.4.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2023, les revenus du secteur Ouest et Sud de l'Europe se sont établis à 606,5 millions \$, soit une hausse de 59,0 millions \$, ou 10,8 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont diminué de 0,9 million \$, ou 0,2 %. La variation est en grande partie attribuable à l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins. Le tout a été contrebalancé en partie par la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Ouest et Sud de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et services financiers, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 373 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023.

#### 5.4.2. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour le quatrième trimestre de 2023, les revenus du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux se sont établis à 567,3 millions \$, soit une hausse de 10,1 millions \$, ou 1,8 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont diminué de 5,6 millions \$, ou 1,0 %. La variation est principalement attribuable à l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins et à l'utilisation accrue de nos centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique pour des travaux de clients. Le tout a été contrebalancé en partie par la croissance interne enregistrée dans les secteurs cibles services financiers et santé.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux ont été les secteurs services financiers et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 374 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023.

### 5.4.3. Canada

Pour le quatrième trimestre de 2023, les revenus du secteur Canada se sont établis à 509,4 millions \$, soit une hausse de 13,3 millions \$, ou 2,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 12,6 millions \$, ou 2,5 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, y compris une hausse des revenus basés sur la propriété intellectuelle dans le secteur cible services financiers.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Canada ont été les secteurs services financiers et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 346 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023.

### 5.4.4. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour le quatrième trimestre de 2023, les revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain se sont établis à 489,8 millions \$, soit une hausse de 26,7 millions \$, ou 5,8 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 13,1 millions \$, ou 2,8 %. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la croissance interne associée aux missions de services en mode délégué, ainsi qu'à l'ajustement issu de la réévaluation des coûts pour achever un projet à l'exercice précédent. Le tout a été contrebalancé en partie par l'achèvement fructueux de projets.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023, 90 % des revenus du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain provenaient du domaine des activités civiles fédérales.

### 5.4.5. Scandinavie et Centre de l'Europe

Les revenus du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe se sont établis à 391,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2023, soit une hausse de 26,2 millions \$, ou 7,2 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 3,6 millions \$, ou 1,0 %. L'augmentation s'explique en grande partie par la croissance interne enregistrée principalement le secteur cible gouvernements. Le tout a été contrebalancé en partie par les ajustements des coûts d'achèvement de certains projets et par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 290 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023.

### 5.4.6. R.-U. et Australie

Pour le quatrième trimestre de 2023, les revenus du secteur R.-U. et Australie se sont établis à 375,7 millions \$, soit une hausse de 44,3 millions \$, ou 13,4 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 9,5 millions \$, ou 2,9 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans le secteur cible gouvernements, contrebalancée en partie par l'achèvement fructueux de projets. Le tout a été contrebalancé en partie par l'utilisation accrue de nos centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique pour des travaux de clients.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur R.-U. et Australie ont été les secteurs gouvernements et communications et services publics, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 319 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023.

### 5.4.7. Finlande, Pologne et pays baltes

Les revenus du secteur Finlande, Pologne et pays baltes se sont établis à 193,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2023, soit une hausse de 29,3 millions \$, ou 17,8 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 9,5 millions \$, ou 5,8 %. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, notamment le secteur services financiers, contrebalancée en partie par l'achèvement fructueux de projets liés à la PI dans le secteur cible gouvernements et par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Finlande, Pologne et pays baltes ont été les secteurs services financiers et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 121 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023.

#### **5.4.8. Nord-ouest et Centre-est de l'Europe**

Pour le quatrième trimestre de 2023, les revenus du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe se sont établis à 187,1 millions \$, soit une hausse de 31,3 millions \$, ou 20,1 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 12,3 millions \$, ou 7,9 %. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la croissance interne enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, contrebalancée en partie par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins.

Selon l'emplacement géographique des clients, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe ont été les secteurs manufacturier, distribution et détail, et gouvernements, lesquels ont généré des revenus combinés d'environ 122 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023.

#### **5.4.9. Asie-Pacifique**

Les revenus du secteur Asie-Pacifique se sont établis à 235,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2023, soit une hausse de 20,8 millions \$, ou 9,7 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 21,5 millions \$, ou 10,0 %. L'augmentation découle principalement de la demande continue pour nos centres mondiaux de prestation de services dans tous les secteurs cibles commerciaux, contrebalancée en partie par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins.

## 5.5. BAIL AJUSTÉ PAR SECTEUR

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre			Variation	
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>	<b>78 068</b>	55 913	<b>22 155</b>	<b>39,6 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>12,9 %</b>	10,2 %		
<b>É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux</b>	<b>94 628</b>	85 376	<b>9 252</b>	<b>10,8 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>16,7 %</b>	15,3 %		
<b>Canada</b>	<b>127 385</b>	122 088	<b>5 297</b>	<b>4,3 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>25,0 %</b>	24,6 %		
<b>É.-U. Gouvernement fédéral américain</b>	<b>74 227</b>	67 999	<b>6 228</b>	<b>9,2 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>15,2 %</b>	14,7 %		
<b>Scandinavie et Centre de l'Europe</b>	<b>20 686</b>	30 729	<b>(10 043)</b>	<b>(32,7) %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>5,3 %</b>	8,4 %		
<b>R.-U. et Australie</b>	<b>60 638</b>	53 163	<b>7 475</b>	<b>14,1 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>16,1 %</b>	16,0 %		
<b>Finlande, Pologne et pays baltes</b>	<b>27 383</b>	26 136	<b>1 247</b>	<b>4,8 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>14,1 %</b>	15,9 %		
<b>Nord-ouest et Centre-est de l'Europe</b>	<b>26 471</b>	19 095	<b>7 376</b>	<b>38,6 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>14,1 %</b>	12,3 %		
<b>Asie-Pacifique</b>	<b>63 553</b>	61 197	<b>2 356</b>	<b>3,8 %</b>
<i>En pourcentage des revenus sectoriels</i>	<b>27,0 %</b>	28,6 %		
<b>BAIL ajusté</b>	<b>573 039</b>	521 696	<b>51 343</b>	<b>9,8 %</b>
<b>Marge du BAIL ajusté</b>	<b>16,3 %</b>	16,1 %		

Pour le trimestre considéré, le BAIL ajusté a atteint 573,0 millions \$, soit une hausse de 51,3 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de 2022. La marge du BAIL ajusté a augmenté, passant de 16,1 % à 16,3 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne rentable enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, contrebalancée en partie par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins, par la réévaluation des coûts d'achèvement de certains projets, par l'accroissement des initiatives de développement des affaires et par l'augmentation prévue des déplacements.

### 5.5.1. Ouest et Sud de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAIL ajusté du secteur Ouest et Sud de l'Europe a atteint 78,1 millions \$, soit une hausse de 22,2 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2022. La marge du BAIL ajusté a augmenté, passant de 10,2 % au quatrième trimestre de 2022 à 12,9 %. L'augmentation de la marge du BAIL ajusté est principalement imputable à la croissance interne rentable enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, à la diminution des charges de rémunération liée au rendement et à l'augmentation des incitatifs gouvernementaux liés aux employés. Le tout a été contrebalancé en partie par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins.

### 5.5.2. É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAIL ajusté du secteur É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux a atteint 94,6 millions \$, soit une hausse de 9,3 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2022. La marge du BAIL ajusté a augmenté, passant de 15,3 % pour le quatrième trimestre de 2022 à 16,7 %. L'augmentation de la marge du BAIL ajusté est principalement imputable à la croissance interne rentable enregistrée dans le secteur cible services financiers. Le tout a été contrebalancé en partie par la baisse de la proportion des revenus tirés des ventes de licences de propriété intellectuelle du fait que nos clients se tournent de plus en plus vers un modèle fondé sur les abonnements avec une prestation de type « logiciel en tant que service ».

### 5.5.3. Canada

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAI ajusté du secteur Canada a atteint 127,4 millions \$, soit une hausse de 5,3 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2022. La marge du BAI ajusté a augmenté, passant de 24,6 % pour le quatrième trimestre de 2022 à 25,0 %. L'augmentation de la marge du BAI ajusté s'explique principalement par la croissance interne rentable enregistrée dans la majorité des secteurs cibles.

### 5.5.4. É.-U. Gouvernement fédéral américain

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAI ajusté du secteur É.-U. Gouvernement fédéral américain a atteint 74,2 millions \$, soit une hausse de 6,2 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2022. La marge du BAI ajusté a augmenté, passant de 14,7 % pour le quatrième trimestre de 2022 à 15,2 %. L'augmentation de la marge du BAI ajusté est principalement imputable à la réévaluation des coûts d'achèvement d'un projet à l'exercice précédent et à la diminution des charges de rémunération liée au rendement. Le tout a été contrebalancé en partie par l'augmentation des efforts de développement des affaires, y compris la hausse prévue des déplacements, et par l'achèvement fructueux de projets.

### 5.5.5. Scandinavie et Centre de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAI ajusté du secteur Scandinavie et Centre de l'Europe s'est élevé à 20,7 millions \$, soit une baisse de 10,0 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2022. La marge du BAI ajusté a diminué, passant de 8,4 % pour le quatrième trimestre de 2022 à 5,3 %. La variation de la marge du BAI ajusté s'explique essentiellement par les ajustements des coûts d'achèvement de certains projets et par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins. Le tout a été contrebalancé en partie par la croissance interne rentable enregistrée principalement dans le secteur cible gouvernements.

### 5.5.6. R.-U. et Australie

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAI ajusté du secteur R.-U. et Australie a atteint 60,6 millions \$, soit une hausse de 7,5 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2022. La marge du BAI ajusté a augmenté, passant de 16,0 % pour le quatrième trimestre de 2022 à 16,1 %. L'augmentation de la marge du BAI ajusté est principalement imputable à la croissance interne rentable enregistrée dans les secteurs cibles gouvernements, et communications et services publics, contrebalancée en partie par la hausse des charges de rémunération liée au rendement et la hausse prévue des déplacements pour soutenir le développement de nos affaires.

### 5.5.7. Finlande, Pologne et pays baltes

Le BAI ajusté du secteur Finlande, Pologne et pays baltes a atteint 27,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2023, soit une hausse de 1,2 million \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de l'exercice précédent. La marge du BAI ajusté a diminué, passant de 15,9 % au quatrième trimestre de 2022 à 14,1 %, ce qui s'explique en grande partie par l'achèvement fructueux de projets liés à la PI dans le secteur cible gouvernements, par la hausse des charges de rémunération liée au rendement et par les coûts liés à l'accélération de la cadence des contrats de services TI en mode délégué dans le secteur cible gouvernements, de même que par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins. Le tout a été contrebalancé en partie par la croissance interne rentable enregistrée dans la majorité des secteurs cibles.

### 5.5.8. Nord-ouest et Centre-est de l'Europe

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAI ajusté du secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe a atteint 26,5 millions \$, soit une hausse de 7,4 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2022. La marge du BAI ajusté a augmenté, passant de 12,3 % au quatrième trimestre de 2022 à 14,1 %, ce qui s'explique principalement par la croissance interne rentable enregistrée dans la majorité des secteurs cibles, neutralisée en partie par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins.

### 5.5.9. Asie-Pacifique

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAI ajusté du secteur Asie-Pacifique a atteint 63,6 millions \$, soit une hausse de 2,4 millions \$ comparativement à celui du quatrième trimestre de 2022. La marge du BAI ajusté a diminué, passant de 28,6 % pour le quatrième trimestre de 2022 à 27,0 %. La variation de la marge du BAI ajusté s'explique en grande partie par l'incidence calendaire d'un jour de facturation disponible de moins.

## 5.6. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre			Variation	
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
BAll ajusté	573 039	521 696	51 343	9,8 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	—	14 775	(14 775)	(100,0) %
Programme d'optimisation des coûts	8 964	—	8 964	— %
Charges financières nettes	6 148	21 019	(14 871)	(70,8) %
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>	<b>557 927</b>	<b>485 902</b>	<b>72 025</b>	<b>14,8 %</b>
Charge d'impôt sur les bénéfices	143 451	123 540	19 911	16,1 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	25,7 %	25,4 %		
<b>Bénéfice net</b>	<b>414 476</b>	<b>362 362</b>	<b>52 114</b>	<b>14,4 %</b>
<b>Marge du bénéfice net</b>	<b>11,8 %</b>	<b>11,2 %</b>		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	231 931 083	236 360 510		(1,9) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	235 703 369	239 891 696		(1,7) %
<b>Bénéfice par action (en dollars)</b>				
De base	1,79	1,53	0,26	17,0 %
Après dilution	1,76	1,51	0,25	16,6 %

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 143,5 millions \$, comparativement à 123,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, a augmenté, passant de 25,4 % à 25,7 %. L'augmentation du taux d'imposition s'explique principalement par l'augmentation du taux légal d'imposition au R.-U., contrebalancée en partie par une diminution du taux légal d'imposition en France et par un changement de la répartition des sources de rentabilité dans certains secteurs géographiques.

Pour le quatrième trimestre de 2023, le nombre moyen pondéré de base et après dilution d'actions de CGI en circulation a diminué par rapport à celui du quatrième trimestre de 2022 en raison de l'incidence du rachat aux fins d'annulation d'actions classe A au cours de l'exercice. Le tout a été contrebalancé en partie par l'exercice d'options sur actions au cours de l'exercice.

### 5.6.1. Bénéfice net et bénéfice par action excluant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente la comparaison par rapport à l'exercice précédent excluant les éléments spécifiques, notamment le programme d'optimisation des coûts ainsi que les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre			Variation	
	2023	2022	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action</i>				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	557 927	485 902	72 025	14,8 %
<i>Rajouter :</i>				
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	—	14 775	(14 775)	(100,0) %
Programme d'optimisation des coûts	8 964	—	8 964	— %
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques</b>	<b>566 891</b>	<b>500 677</b>	<b>66 214</b>	<b>13,2 %</b>
Charge d'impôt sur les bénéfices	143 451	123 540	19 911	16,1 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	25,7 %	25,4 %		
<i>Rajouter :</i>				
Impôt déductible sur les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	—	4 082	(4 082)	(100,0) %
<i>Incidence sur le taux d'imposition effectif</i>	— %	0,1 %		
Impôt déductible sur le programme d'optimisation des coûts	2 240	—	2 240	— %
<i>Incidence sur le taux d'imposition effectif</i>	— %	— %		
<b>Charge d'impôt sur les bénéfices excluant les éléments spécifiques</b>	<b>145 691</b>	<b>127 622</b>	<b>18 069</b>	<b>14,2 %</b>
<b><i>Taux d'imposition effectif excluant les éléments spécifiques</i></b>	<b>25,7 %</b>	<b>25,5 %</b>		
<b>Bénéfice net excluant les éléments spécifiques</b>	<b>421 200</b>	<b>373 055</b>	<b>48 145</b>	<b>12,9 %</b>
<b><i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i></b>	<b>12,0 %</b>	<b>11,5 %</b>		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (de base)	231 931 083	236 360 510		(1,9) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à droits de vote multiples (après dilution)	235 703 369	239 891 696		(1,7) %
<b>Bénéfice par action excluant les éléments spécifiques (en dollars)</b>				
De base	1,82	1,58	0,24	15,2 %
Après dilution	1,79	1,56	0,23	14,7 %

## 5.7. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1 568,3 millions \$. La trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients s'établissait à 269,8 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les trimestres clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2023	2022	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	628 734	488 861	139 873
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(93 002)	(87 111)	(5 891)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(603 611)	(314 995)	(288 616)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	111	29 151	(29 040)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients</b>	<b>(67 768)</b>	<b>115 906</b>	<b>(183 674)</b>

### 5.7.1. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Pour le quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 628,7 millions \$, soit 17,9 % des revenus, comparativement à 488,9 millions \$, soit 15,1 % des revenus, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'exploitation :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2023	2022	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Bénéfice net	414 476	362 362	52 114
Amortissement et dépréciation	138 097	121 020	17 077
Autres ajustements <sup>1</sup>	(4 742)	12 472	(17 214)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres</b>	<b>547 831</b>	<b>495 854</b>	<b>51 977</b>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres :			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	138 603	24 699	113 904
Fournisseurs et autres créiteurs, rémunération à payer et passifs liés aux employés, provisions et passifs non courants	(1 956)	(12 985)	11 029
Autres <sup>2</sup>	(55 744)	(18 707)	(37 037)
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres</b>	<b>80 903</b>	<b>(6 993)</b>	<b>87 896</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>628 734</b>	<b>488 861</b>	<b>139 873</b>

<sup>1</sup> Comprennent le recouvrement d'impôt différé, le gain de change, les charges au titre des paiements fondés sur des actions et le gain à la résiliation de contrats de location.

<sup>2</sup> Comprennent les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants (excluant les montants à recevoir à long terme), l'impôt sur les bénéfices, les instruments financiers dérivés et les obligations au titre des prestations de retraite.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023, l'augmentation de 139,9 millions \$ de nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est essentiellement attribuable à une amélioration des recouvrements et à l'accroissement du bénéfice net.

Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

### 5.7.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour le quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 93,0 millions \$, comparativement à 87,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2023	2022	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Acquisitions d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire pris en charge et de la trésorerie acquise)	—	496	(496)
Prêt à recevoir	1 754	—	1 754
Acquisition d'immobilisations corporelles	(34 455)	(38 243)	3 788
Ajouts de coûts liés à des contrats	(24 585)	(23 990)	(595)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(47 965)	(40 750)	(7 215)
Variation nette des placements courants et achat de placements non courants	12 249	15 376	(3 127)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(93 002)</b>	<b>(87 111)</b>	<b>(5 891)</b>

L'augmentation de 5,9 millions \$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023 est principalement attribuable aux investissements additionnels dans les solutions d'affaires et à l'achat de placements pour les fonds détenus pour des clients. Le tout a été contrebalancé en partie par une baisse des investissements dans le matériel informatique.

### 5.7.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour le quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 603,6 millions \$, comparativement à 315,0 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités de financement.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2023	2022	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Remboursement de la dette à long terme	(70 320)	(67 467)	(2 853)
Paiement au titre des obligations locatives	(43 713)	(41 074)	(2 639)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	—	(4 120)	4 120
Règlement d'instruments financiers dérivés	2 921	6 258	(3 337)
Retenues d'impôt remises au règlement net d'unités d'actions liées au rendement	(29)	—	(29)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	(324 667)	(132 923)	(191 744)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	12 527	11 775	752
Variation nette des obligations liées aux fonds des clients	(180 330)	(87 444)	(92 886)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(603 611)</b>	<b>(314 995)</b>	<b>(288 616)</b>

L'augmentation de 288,6 millions \$ découle essentiellement du rachat aux fins d'annulation de 2 398 900 actions classe A, par rapport à 1 260 114 actions classe A pour la période correspondante de l'exercice précédent, et de la variation nette des obligations liées aux fonds des clients.

## 6. Sommaire des huit derniers trimestres

Aux dates indiquées et pour les périodes de trois mois closes à ces dates	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>								
<b>Croissance</b>								
Revenus	3 507,3	3 623,4	3 715,3	3 450,3	3 247,2	3 258,6	3 268,9	3 092,4
Croissance des revenus sur douze mois	8,0 %	11,2 %	13,7 %	11,6 %	8,0 %	7,9 %	6,2 %	2,4 %
Croissance des revenus sur douze mois en devises constantes	2,2 %	6,3 %	11,4 %	12,3 %	13,9 %	11,5 %	10,0 %	6,8 %
Carnet de commandes <sup>1</sup>	26 059	25 633	25 241	25 011	24 055	23 238	23 144	23 577
Nouveaux contrats	3 996	4 388	3 839	4 035	3 636	3 410	3 316	3 604
Ratio nouveaux contrats/facturation	113,9 %	121,1 %	103,3 %	117,0 %	112,0 %	104,7 %	101,4 %	116,5 %
Ratio nouveaux contrats/facturation des douze derniers mois	113,7 %	113,3 %	109,1 %	108,9 %	108,5 %	104,9 %	108,7 %	115,2 %
<b>Rentabilité</b>								
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	557,9	559,0	564,5	516,5	485,9	489,0	498,8	493,3
<i>Marge du bénéfice avant impôt sur les bénéfices</i>	15,9 %	15,4 %	15,2 %	15,0 %	15,0 %	15,0 %	15,3 %	16,0 %
BAII ajusté <sup>2</sup>	573,0	584,8	600,8	554,1	521,7	519,9	523,6	521,5
<i>Marge du BAII ajusté</i>	16,3 %	16,1 %	16,2 %	16,1 %	16,1 %	16,0 %	16,0 %	16,9 %
Bénéfice net	414,5	415,0	419,4	382,4	362,4	364,3	372,0	367,4
<i>Marge du bénéfice net</i>	11,8	11,5 %	11,3 %	11,1 %	11,2 %	11,2 %	11,4 %	11,9 %
Bénéfice par action après dilution (en dollars)	1,76	1,75	1,76	1,60	1,51	1,51	1,53	1,49
Bénéfice net excluant les éléments spécifiques <sup>2</sup>	421,2	425,7	435,0	398,2	373,1	371,2	374,1	369,4
<i>Marge du bénéfice net excluant les éléments spécifiques</i>	12,0 %	11,7 %	11,7 %	11,5 %	11,5 %	11,4 %	11,4 %	11,9 %
Bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (en dollars) <sup>2</sup>	1,79	1,80	1,82	1,66	1,56	1,54	1,53	1,50
<b>Situation de trésorerie</b>								
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	628,7	409,1	469,1	605,3	488,9	419,2	472,6	484,3
<i>En pourcentage des revenus</i>	17,9 %	11,3 %	12,6 %	17,5 %	15,1 %	12,9 %	14,5 %	15,7 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	44	44	41	44	49	48	42	45
<b>Structure du capital</b>								
Dette à long terme et obligations locatives <sup>3</sup>	3 742,3	3 765,9	3 852,7	3 876,4	3 976,2	3 840,1	3 733,5	3 823,1
Dette nette <sup>2</sup>	2 134,6	2 279,6	2 529,0	2 503,8	2 946,9	3 073,0	2 729,7	2 687,9
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	20,4 %	21,7 %	24,0 %	24,1 %	28,8 %	30,6 %	28,7 %	27,8 %
Rendement du capital investi	16,0 %	15,7 %	15,6 %	15,5 %	15,7 %	15,8 %	15,7 %	15,3 %
<b>Bilan</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	1 575,6	1 471,9	1 285,5	1 331,1	972,6	784,1	1 059,4	1 185,7
Total de l'actif	15 799,5	16 080,1	16 101,7	15 915,9	15 175,4	14 916,4	14 475,7	14 704,9
Passifs financiers non courants <sup>4</sup>	2 386,2	2 885,2	2 946,1	2 971,6	3 731,3	3 581,8	3 523,5	3 608,2

<sup>1</sup> Environ 10,0 milliards \$ de notre carnet de commandes au 30 septembre 2023 devraient être convertis en revenus au cours des douze prochains mois, 8,6 milliards \$ dans un délai de un à trois ans, 3,1 milliards \$ dans un délai de trois à cinq ans et 4,4 milliards \$ dans un délai de plus de cinq ans.

<sup>2</sup> Veuillez vous reporter aux sections 3.7., 3.8.3. et 4.5. du rapport de gestion des trimestres respectifs des exercices 2022 et 2023 pour le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour l'exercice 2022, veuillez vous reporter aux sections 5.6. et 5.6.1.

<sup>3</sup> La dette à long terme et les obligations locatives comprennent les tranches courante et non courante de la dette à long terme et des obligations locatives.

<sup>4</sup> Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette, la tranche non courante des obligations locatives et les instruments financiers dérivés non courants.

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles qui ne sont pas forcément représentatives des résultats futurs de la Société. Les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les résultats trimestriels de ces activités sont touchés par certains éléments comme les vacances, les jours civils et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières se font moins sentir dans le cas des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. De plus, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle économique et du caractère saisonnier de leurs propres activités. En outre, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué peuvent réduire temporairement nos revenus, car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où les clients effectuent leurs paiements, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions, aux contrats et projets de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, ainsi que du moment de remboursement de divers crédits d'impôt, de versement des charges de rémunération liée au rendement aux employés et de paiements d'indemnités de départ liés à l'intégration des acquisitions et à notre programme d'optimisation des coûts.

Les mouvements des taux de change peuvent également occasionner des écarts trimestriels à mesure que le pourcentage de la croissance de nos activités dans d'autres pays évolue. L'incidence de ces écarts touche principalement nos revenus et, dans une moindre mesure, notre marge nette étant donné que nous tirons parti, autant que possible, de couvertures naturelles.

## 7. Modifications de normes comptables

Les états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 comprennent tous les ajustements que la direction de CGI juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société.

### ADOPTION D'UNE NORME COMPTABLE

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> octobre 2022 :

#### Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)

En mai 2020, l'IASB a modifié IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications de normes clarifient qu'afin d'évaluer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts marginaux d'exécution du contrat et l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés audités de la Société.

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 23 mai 2023 :

#### Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications d'IAS 12)

Le 23 mai 2023, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, de manière à tenir compte du modèle de règles du Pilier 2 visant la mise en place d'un impôt minimum mondial de 15 %. Les modifications de norme introduisent une exception temporaire, mise en œuvre immédiatement, concernant la comptabilisation de l'impôt différé et les informations à fournir à son égard, découlant de la mise en œuvre de la réforme fiscale internationale. Le reste des obligations d'information ciblées pour les entités touchées, comme celles portant sur la charge ou le recouvrement d'impôt exigible au titre de l'impôt sur le résultat relativement au Pilier 2, ainsi que l'obligation de fournir des informations qualitatives et quantitatives concernant l'exposition de l'entité face à l'impôt sur le résultat relativement au Pilier 2, n'entreront en vigueur que pour la période de présentation de l'information intermédiaire devant se terminer le 31 mars 2024.

Au 30 septembre 2023, l'application de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés audités de la Société.

La Société a adopté par anticipation les modifications de normes suivantes et les a appliquées rétrospectivement pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 :

#### Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'IFRS énoncé de pratique 2)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*, et l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, de manière à exiger de la Société qu'elle fournisse des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés audités de la Société.

### MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

#### Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, *Méthodes comptables*, changements d'estimations comptables et erreurs, afin d'introduire une définition des estimations comptables et d'aider les entités à faire une distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante car les modifications des méthodes comptables doivent être appliquées rétrospectivement tandis que les changements des estimations comptables sont pris en compte de façon prospective.

### **Impôt différé lié à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications d'IAS 12)**

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, Impôts sur le résultat, afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés audités de la Société.

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2024 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés audités.

### **Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et informations au sujet de la dette à long terme assortie de clauses restrictives (modifications d'IAS 1)**

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fondé sur les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière, indépendamment du fait que la Société exercera ou non son droit de différer le règlement du passif. Par la suite, soit en octobre 2022, l'IASB a introduit des modifications additionnelles d'IAS 1, précisant que les clauses restrictives sur la dette à long terme, peu importe qu'elles aient été respectées ou non après la date de clôture, ne modifient pas le classement de la dette; les entités sont plutôt tenues de présenter de l'information sur ces clauses restrictives dans les notes afférentes à leurs états financiers.

### **Ententes de financement des fournisseurs (modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7)**

En mai 2023, l'IASB a modifié IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, de manière à introduire de nouvelles exigences d'information visant à améliorer la transparence entourant les ententes de financement des fournisseurs et leur impact sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition sur les liquidités de la Société. Les nouvelles exigences d'information porteront notamment sur les modalités et conditions, la valeur comptable des passifs, les fourchettes d'échéances des paiements, les changements sans effet sur la trésorerie, ainsi que le risque de liquidité lié aux ententes de financement des fournisseurs.

## 8. Principales estimations comptables

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022. Certaines de ces méthodes comptables, présentées ci-après, exigent que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés audités ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations comptables sont considérées comme principales, car, pour les faire, la direction doit formuler des jugements subjectifs ou complexes fondés sur des renseignements intrinsèquement incertains, et parce qu'elles pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation.

Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence	Bilans consolidés	États consolidés du résultat				
		Revenus	Coûts des services et frais de vente et d'administration	Amortissement	Charges financières nettes	Impôts sur les bénéfices
Comptabilisation des revenus <sup>1</sup>	✓	✓	✓			
Dépréciation du goodwill	✓			✓		
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	✓			✓	✓	
Regroupement d'entreprises	✓	✓	✓	✓		✓
Charge d'impôt sur les bénéfices	✓					✓
Litiges et réclamations	✓	✓	✓			

<sup>1</sup> A une incidence sur le bilan par les créances clients, travaux en cours, provisions sur les contrats générateurs de revenus et revenus différés.

### Comptabilisation des revenus

#### *Prix de vente spécifique relatif*

Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction des prix de vente spécifiques relatifs. La Société passe en revue au moins tous les ans sa meilleure estimation du prix de vente spécifique, laquelle est établie au moyen d'une fourchette de prix raisonnables pour les différents services et solutions offerts par la Société d'après l'information disponible sur le marché local. L'information utilisée pour établir la fourchette repose principalement sur les derniers contrats conclus et la conjoncture économique. Tout changement dans la fourchette pourrait avoir une incidence importante sur la répartition de la valeur totale de l'accord ainsi que sur le montant des revenus comptabilisés et le moment de leur comptabilisation.

#### *Services-conseils en management, services-conseils en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe*

Les revenus tirés des services-conseils en management, services-conseils en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés progressivement selon la méthode du pourcentage d'avancement, car la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise surtout les coûts de la main-d'œuvre pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Les gestionnaires de projet font le suivi et réévaluent une fois par mois les prévisions relativement aux projets. Les prévisions sont revues pour tenir compte de facteurs comme les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et des complications imprévues dans l'exécution des travaux. Les prévisions dépendent également des risques du marché, comme la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés ou de la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Par suite de la revue des coûts à engager pour achever les projets, les ajustements des revenus sont pris en compte dans la période au cours de laquelle les faits entraînant la revue sont connus, dans la mesure où le nombre d'heures de travail réel diffère des estimations. Lorsqu'il est prévu que le total des coûts sera supérieur au total des revenus, une provision pour contrat générateur de revenus est comptabilisée.

### *Dépréciation du goodwill*

La valeur comptable du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. Pour déterminer si un test de dépréciation du goodwill est nécessaire, la direction passe en revue chaque trimestre différents facteurs, comme l'évolution de l'environnement technologique ou du marché, les modifications apportées aux hypothèses utilisées pour établir le coût moyen pondéré du capital et la performance réelle par rapport à la performance financière prévue.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément à la valeur d'utilité calculée qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction. Cependant, des facteurs comme notre capacité de développer et d'élargir notre gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques, un cycle de vente prolongé et notre capacité d'embaucher et de fidéliser des professionnels de TI qualifiés ont une incidence sur les flux de trésorerie futurs, et les résultats réels peuvent différer des flux de trésorerie futurs utilisés dans le cadre d'un test de dépréciation du goodwill. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul des tests de dépréciation du goodwill sont présentées à la note 12 des états financiers consolidés audités des exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022. À ce jour, le goodwill n'a pas été ajusté pour dépréciation.

### *Actifs au titre de droits d'utilisation*

#### *Estimation de la durée du contrat de location*

La Société estime la durée du contrat de location pour calculer la valeur de l'obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. La direction exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée en fonction des modalités de chaque contrat de location. La Société prend en considération tous les faits qui créent des incitatifs à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation, y compris les améliorations locatives, un changement significatif à l'actif sous-jacent ou une décision d'affaires. Les options de prolongation ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location seulement s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées.

#### *Taux d'actualisation pour les contrats de location*

Le taux d'actualisation sert à calculer la valeur comptable initiale des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. La Société estime le taux d'emprunt marginal relatif à chaque contrat de location ou portefeuille d'actifs loués, car il n'est pas possible de déterminer facilement la plupart des taux d'intérêt implicites des contrats de location. Pour calculer le taux d'emprunt marginal, la Société prend en considération sa solvabilité, la durée de l'accord, toute garantie reçue et le contexte économique à la date du contrat de location. Les obligations locatives sont réévaluées (ainsi que l'ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- une modification dans la durée du contrat de location ou un changement dans l'évaluation d'une option d'achat ou de résiliation, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé; et
- une modification dans les garanties de valeur résiduelle ou dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du taux d'actualisation déterminé à la naissance de l'obligation.

De plus, lors de la résiliation partielle ou complète d'un contrat de location, la différence entre la valeur comptable de l'obligation locative et celle de l'actif au titre du droit d'utilisation est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat.

### *Regroupements d'entreprises*

Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables acquises et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation ainsi que la durée d'utilité des actifs acquis.

La direction doit également faire preuve de jugement pour déterminer si une immobilisation incorporelle est identifiable et devrait être comptabilisée séparément du goodwill.

Toute modification apportée à ces hypothèses, estimations et jugements pourrait avoir des répercussions sur la juste valeur à la date d'acquisition et, par conséquent, avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés audités. Ces modifications sont comptabilisées dans la répartition du prix d'achat et donc, résultent en des ajustements correspondants du goodwill si les modifications sont survenues pendant la période d'évaluation, laquelle ne doit pas dépasser un an. Toute autre modification ultérieure est comptabilisée dans notre état consolidé du résultat.

#### Impôts sur les bénéfices

Des actifs d'impôt différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables. La Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par territoire qui sont alignées sur les hypothèses relatives au test de dépréciation du goodwill, sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales. En raison du caractère incertain et variable des facteurs susmentionnés, les actifs d'impôt différé peuvent changer. La direction passe en revue ses hypothèses chaque trimestre et ajuste les actifs d'impôt différé, le cas échéant.

La Société est assujettie à des lois fiscales dans de nombreuses administrations fiscales. Le jugement est requis pour déterminer la provision d'impôt à l'échelle mondiale, car la détermination des passifs et des actifs d'impôt implique des incertitudes quant à l'interprétation de réglementations fiscales complexes et nécessite des estimations et des hypothèses tenant compte des faits et circonstances existants. La Société établit une provision pour les passifs d'impôts éventuels en fonction du montant le plus probable des résultats possibles. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles, et pourraient entraîner des modifications des passifs d'impôt et des passifs d'impôt différé au cours de la période au cours de laquelle ces déterminations sont faites.

#### Litiges et réclamations

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable. La direction passe en revue les hypothèses et les faits relatifs aux litiges et aux réclamations en cours tous les trimestres, fait appel aux services d'un conseiller juridique externe, au besoin, et ajuste ces provisions en conséquence. La Société doit se conformer aux lois applicables de nombreux territoires, ce qui accroît la complexité de la provision adéquate à établir à la suite de l'examen de litiges. Du fait que l'issue des litiges et réclamations est impossible à prédire avec certitude, ces provisions peuvent varier. Les ajustements faits aux provisions des litiges et réclamations sont présentés dans la période au cours de laquelle les faits entraînant un ajustement sont connus.

## 9. Intégrité de la présentation des résultats

Il incombe au conseil d'administration, en vertu de ses statuts et des lois sur les valeurs mobilières qui régissent les obligations d'information continue de CGI, de veiller à ce que CGI se conforme à ses obligations d'information continue en temps opportun ainsi qu'à l'intégrité des systèmes de contrôle interne et de gestion de l'information de la Société. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise du Comité d'audit et de gestion des risques.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences du Règlement 52-110 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et celles de la Bourse de New York (NYSE) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité d'audit et de gestion des risques assume notamment les rôles et les responsabilités suivants :

- i) l'examen des documents d'information au public contenant de l'information financière concernant CGI; ii) l'identification et l'examen des risques financiers et opérationnels importants auxquels la Société est exposée, l'examen des diverses politiques et pratiques de la Société prévues pour la gestion de ces risques et la présentation de façon régulière au conseil d'administration de l'information concernant la gestion des risques; iii) l'examen et l'évaluation de l'efficacité des conventions et méthodes comptables portant sur l'information financière de CGI; iv) l'examen et la surveillance des procédures, programmes et politiques de contrôle interne de CGI, ainsi que l'évaluation du caractère adéquat et de l'efficacité de ceux-ci; v) l'examen et le caractère suffisant des ressources d'audit interne de CGI, y compris le mandat et les objectifs de l'auditeur interne; vi) la recommandation au conseil d'administration à l'égard de la nomination de l'auditeur externe, l'évaluation de son indépendance, l'examen des modalités de son mandat, la réalisation d'une évaluation annuelle de son rendement et le maintien de discussions continues avec celui-ci; vii) l'examen des opérations avec les parties liées conformément aux règles de la NYSE et autres lois et règlements applicables; viii) l'examen des procédures d'audit, y compris l'étendue proposée des audits menés par l'auditeur externe; et ix) l'exécution de toute autre fonction telle qu'elle est habituellement attribuée à un comité d'audit ou conférée par le conseil d'administration. Pour formuler des recommandations au conseil d'administration relativement à la nomination annuelle de l'auditeur externe, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration réalise une évaluation annuelle du rendement de l'auditeur externe, conformément aux recommandations de Comptables professionnels agréés du Canada. L'évaluation officielle est réalisée avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires et est réalisée en collaboration avec des employés clés de CGI.

La Société a établi et maintient des contrôles et procédures de communication de l'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les informations importantes liées à la Société sont communiquées au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres, en particulier pendant la période où les documents annuels et intermédiaires de la Société sont établis, et que l'information qui doit être présentée dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règles qui s'y rattachent. En date du 30 septembre 2023, la direction a évalué, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, tels que définis en vertu du Règlement 52-109 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la règle 13(a) – 15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* telle que modifiée. À la suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 30 septembre 2023.

La Société a également établi et maintient un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que défini en vertu du Règlement 52-109 et de la règle 13(a) – 15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis telle que modifiée. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, et mis en œuvre par la direction et d'autres employés clés de la Société, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, en raison de ses limitations intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes en temps opportun. En date du 30 septembre 2023, la direction a évalué, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, en se fondant sur le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO 2013) de la Treadway Commission. À la suite de cette évaluation, la direction, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient efficaces en date du 30 septembre 2023.

## 10. Environnement du risque

### 10.1. RISQUES ET INCERTITUDES

Bien que nous envisagions les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance, un certain nombre de risques et d'incertitudes pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les risques et incertitudes décrits ci-après devraient donc être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à des fins d'investissement.

#### 10.1.1. Risques externes

*Nous pourrions être touchés par des conditions économiques et politiques volatiles, négatives ou incertaines et par les répercussions de tels phénomènes sur les entreprises et les niveaux d'activité de nos clients.*

Les conjonctures économique et politique des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités ont une incidence sur nos résultats d'exploitation, directement et par le biais de leurs répercussions sur l'intensité des activités de nos clients. Nous ne pouvons toutefois prédire ni les répercussions des conjonctures économique et politique sur nos revenus futurs ni l'évolution de la conjoncture économique ou de l'incertitude politique. Un ralentissement économique ou l'incertitude politique peut influencer sur l'intensité des activités de nos clients et de nos clients éventuels. Nos clients peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats et ils pourraient réduire l'ampleur des projets informatiques qu'ils entreprennent, ce qui se traduirait par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre potentiellement restreint de mandats, la concurrence peut s'intensifier. Il pourrait alors arriver que les prix diminuent si certains concurrents réduisent leurs tarifs pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'étalement. Les ralentissements économiques et l'incertitude politique rendent plus difficile l'atteinte des objectifs commerciaux et peuvent détourner l'attention et le temps de la direction de l'exploitation et de l'expansion de nos activités. Ces facteurs pourraient nuire à notre entreprise, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

*Nous pourrions être touchés par d'autres risques externes, notamment le terrorisme, les conflits armés, les conflits de travail et le désordre social, l'inflation, l'accroissement du coût de l'énergie et des produits de base, la récession, les activités criminelles, les hostilités, les maladies ou les urgences sanitaires, les catastrophes naturelles et les changements climatiques, et par les répercussions de tels phénomènes sur nos clients, nos activités et la volatilité du marché.*

Il existe d'autres risques externes qui pourraient avoir un effet négatif sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, sur notre secteur d'activité et sur notre entreprise, notamment le terrorisme, les conflits armés (comme le conflit armé actuel en Ukraine), les conflits de travail et le désordre social, l'inflation, la récession, les activités criminelles, les hostilités régionales et internationales ainsi que les réponses internationales à de telles hostilités, ou encore les maladies ou les urgences sanitaires ayant des répercussions sur les économies locales, nationales ou internationales. En outre, les conséquences possibles des changements climatiques sont imprévisibles, et les catastrophes naturelles, la hausse du niveau de la mer, les inondations, les sécheresses et d'autres phénomènes météorologiques posent des risques externes supplémentaires, puisqu'ils pourraient perturber nos propres activités ou celles de nos clients, se répercuter sur la santé et la sécurité de nos employés et augmenter les coûts d'assurance et autres coûts d'exploitation. Les risques liés aux changements climatiques peuvent découler des risques physiques (risques liés aux effets physiques des changements climatiques), des risques liés à la transition (risques associés aux changements d'ordre réglementaire, juridique et technologique et changements du marché découlant de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone) ainsi que des risques d'atteinte à la réputation liés à notre gestion des questions liées au climat et aux informations divulguées sur ces questions (voir la section *Notre incapacité à répondre aux exigences réglementaires et/ou aux attentes de nos parties prenantes en matière de divulgation, de gestion et de mise en œuvre des initiatives et des normes ESG pourrait avoir un effet négatif important sur notre entreprise*). Les risques liés aux changements climatiques ainsi que l'un ou l'autre de ces autres risques externes peuvent avoir une incidence sur la Société ou sur la viabilité financière de nos clients conduisant à une réduction de la demande et à une perte de contrats accordés par ces clients. Chacun de ces risques pourrait avoir une incidence négative sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En conséquence des risques externes, tels que le conflit armé actuel en Ukraine, l'inflation et l'accroissement du coût de l'énergie et des produits de base, les marchés boursiers et financiers mondiaux pourraient subir d'importants reculs et une grande volatilité. La durée et l'incidence de ces événements sont inconnues à l'heure actuelle, tout comme leur incidence sur nos activités et le marché pour nos titres.

Des périodes prolongées d'inflation pourraient augmenter nos coûts et affecter notre rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur notre entreprise et notre situation financière.

Des niveaux élevés d'inflation peuvent exercer des pressions importantes sur les coûts et entraîner une volatilité du marché. En conséquence, les gouvernements pourraient adopter des initiatives pour lutter contre l'inflation (par exemple, en augmentant le taux d'intérêt de référence), augmentant ainsi notre coût d'emprunt et diminuant la liquidité des marchés de capitaux. Nos clients pourraient avoir des difficultés à budgétiser les services informatiques externes ou retarder leur paiement pour les services fournis. Une inflation élevée peut entraîner une augmentation des coûts de la main-d'œuvre et de la charge de rémunération des employés. Si nos coûts devaient subir des pressions inflationnistes importantes, nous pourrions ne pas être en mesure de compenser entièrement ces coûts plus élevés par des augmentations de prix, et rien ne garantit que nos revenus augmenteraient au même rythme pour maintenir le même niveau de rentabilité. Notre incapacité ou notre échec à le faire pourrait nuire à nos activités et à notre situation financière.

*Les pandémies, notamment la pandémie de COVID-19, ont provoqué et peuvent provoquer des perturbations touchant nos activités et celles de nos clients (ce qui peut entraîner une augmentation du risque et de la fréquence des incidents de cybersécurité), beaucoup de volatilité sur le marché et des perturbations économiques et avoir une incidence négative sur notre Société.*

Une pandémie, notamment la pandémie de COVID-19, peut provoquer beaucoup de volatilité et d'incertitude et des perturbations économiques, et il existe un risque que nos employés, nos clients, nos contractants et nos partenaires commerciaux soient empêchés, ou limités dans leur capacité, d'exercer leurs activités commerciales pour une durée indéterminée, notamment en raison de la transmission de la maladie ou encore des mesures d'urgence ou des restrictions pouvant être demandées ou imposées par les autorités gouvernementales. Une pandémie peut également pousser les gouvernements du monde entier à mettre en œuvre des mesures préventives d'urgence, notamment des fermetures de frontières, des interdictions ou des restrictions de déplacement, des confinements, des périodes de quarantaine, des politiques de vaccination ou des passeports vaccinaux, la distanciation sociale, des exigences de dépistage, des ordres de rester à domicile, des politiques de télétravail et la fermeture temporaire des entreprises non essentielles. Ces mesures d'urgence et restrictions, de même que les mesures et restrictions futures prises en réponse à une pandémie, y compris la pandémie de COVID-19, pourraient causer des perturbations importantes touchant les entreprises à l'échelle mondiale et avoir une incidence négative sur la conjoncture économique mondiale, sur la confiance des consommateurs et sur les dépenses de consommation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.

En outre, l'éclosion d'une pandémie pourrait nuire à la viabilité financière de nos clients et les conduire à abandonner certaines branches d'activité ou à modifier les conditions auxquelles ils sont disposés à acheter des services et des solutions. Nos clients pourraient aussi ralentir leur processus décisionnel, retarder des travaux prévus, chercher à résilier des contrats en cours, ne pas renouveler des contrats en cours ou être incapables de nous payer conformément aux modalités des contrats en cours.

En raison de l'augmentation des arrangements de travail à distance attribuable à une pandémie, l'exposition aux systèmes en réseau et à Internet, et la dépendance envers ceux-ci, peuvent augmenter, ce qui peut entraîner une augmentation du risque et de la fréquence des incidents de cybersécurité. Les incidents de cybersécurité peuvent résulter d'événements non intentionnels ou d'attaques délibérées par des initiés ou des tiers, y compris des cybercriminels, des concurrents, des États-nations et des cyberactivistes. L'un ou l'autre de ces événements pourrait créer ou exacerber des risques et des incertitudes et avoir une incidence négative sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

En conséquence d'une pandémie, les marchés boursiers et financiers mondiaux pourraient subir d'importants reculs et une grande volatilité, poussant les gouvernements et les banques centrales à réagir en déployant des interventions monétaires et budgétaires à grande échelle visant à stabiliser la conjoncture économique.

Il est impossible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité d'une pandémie, y compris l'évolution de la pandémie de COVID-19, ni leur incidence, le cas échéant, sur les résultats financiers, le cours de l'action et la situation financière de la Société. Rien ne garantit que les mesures prises en réponse à une pandémie, y compris la pandémie de COVID-19, parviendront à prévenir ou à atténuer toute incidence négative sur la Société, nos employés, nos clients, nos sous-traitants et nos partenaires commerciaux.

*En tant qu'émetteur privé étranger qui effectue ses dépôts au moyen du régime d'information multinational (RIM), nous sommes soumis à différentes lois et réglementations américaines sur les valeurs mobilières, ce qui pourrait limiter les informations que nous fournissons aux investisseurs.*

Nous sommes un « émetteur privé étranger », au sens attribué à l'expression *foreign private issuer*, qui dépose ses documents d'information continue au moyen du régime d'information multinational (RIM), aux fins des lois américaines sur les valeurs mobilières et, par conséquent, nous ne sommes pas soumis aux mêmes exigences que celles imposées aux émetteurs américains par la SEC. Nous sommes notamment exemptés des lois et de la réglementation américaines sur les valeurs mobilières concernant la fourniture et le contenu de circulaires de sollicitation de procurations, et nos dirigeants, administrateurs et principaux actionnaires sont exemptés des dispositions relatives à la déclaration et à la récupération des bénéfices à court terme prévues à l'article 16 de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*. Nous sommes également exemptés des dispositions de la réglementation FD de la *Securities Exchange Act of 1934*, qui interdit dans certaines circonstances la présentation sélective d'informations matérielles non publiques, bien que nous nous efforcions généralement de respecter la réglementation FD. Ces exemptions et autorisations peuvent réduire la fréquence et la portée des informations que nous présentons par rapport aux informations généralement fournies par les sociétés américaines.

*Il peut être difficile d'exercer des recours en responsabilité civile en vertu des lois américaines sur les valeurs mobilières.*

La Société est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), et son siège social est situé au Canada. L'exécution par les investisseurs de recours en responsabilité civile en vertu des lois américaines sur les valeurs mobilières peut être affectée négativement par le fait que nous sommes régis par les lois du Canada, qu'une partie ou la totalité de nos dirigeants et administrateurs peuvent être des résidents d'un pays étranger et qu'une partie importante de nos actifs et de ceux desdites personnes peut être située en dehors des États-Unis.

### **10.1.2. Risques liés à notre secteur d'activité**

*La concurrence est vive sur les marchés où nous exerçons nos activités.*

CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus abordables sur le plan financier. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Nous dégageons des revenus considérables de contrats octroyés à la suite d'appels d'offres qui limitent la capacité de la Société à négocier certaines modalités contractuelles. Les risques liés aux processus d'appels d'offres comprennent également les coûts importants engagés ainsi que les heures de gestion consacrées et les efforts déployés par la Société pour préparer les soumissions et les offres de service relativement à des contrats qui pourraient ou non lui être octroyés. Des charges supplémentaires et des retards pourraient également survenir si les concurrents de la Société contestaient ou remettaient en question les contrats qui lui auraient été octroyés par suite d'appels d'offres.

Même lorsqu'un contrat est attribué à la Société à la suite d'un processus d'appel d'offres concurrentiel, nous pourrions ne pas réussir à estimer avec précision les ressources et les coûts nécessaires à l'exécution du contrat.

*Nous pourrions être incapables de continuer à développer et à élargir notre gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques.*

En raison de l'évolution rapide du secteur des TI et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure de TI, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services et solutions rentables. La concurrence est féroce sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun ou que nous serons en mesure de réussir à pénétrer de nouveaux marchés. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir. Au fur et à mesure que nous étendons nos services et nos solutions à de nouveaux marchés, nous pouvons être exposés à des risques opérationnels, juridiques, réglementaires, éthiques, technologiques et autres qui sont propres à ces nouveaux marchés. Ces facteurs pourraient exercer des pressions sur nos revenus, notre bénéfice net et nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

*Nous pourrions enfreindre aux droits de propriété intellectuelle d'autrui.*

Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il pourrait arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients. Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnisations à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client (voir la section *Les engagements d'indemnisation et les garanties compris dans diverses ententes auxquelles nous sommes partie peuvent nous obliger à dédommager nos contreparties*). Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces solutions avant de les intégrer à de nouveaux projets.

*Nous pouvons ne pas réussir à protéger nos droits de propriété intellectuelle.*

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables (par exemple, protection des droits d'auteur et, dans quelques cas, brevet) pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits ou à notre incapacité à nous protéger contre les infractions ou les copies ou utilisations non autorisées pourrait être considérable et, dans certains cas, ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il pourrait arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle pourraient s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager l'atteinte à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il se pourrait aussi que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne prenons pas les mesures appropriées pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

*Nous sommes exposés aux risques associés aux clauses d'étalonnage dans certains contrats.*

Certains contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison. Ces mécanismes tiennent compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquaient la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pourrions être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services. Rien ne garantit que l'utilisation de ces mécanismes dégagera des données exactes et fiables, y compris des données sur l'établissement des prix, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre bénéfice net et nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

### 10.1.3. Risques liés à notre entreprise

*Nos résultats financiers sont appelés à fluctuer, ce qui rend difficile la prévision des résultats futurs.*

Notre capacité de maintenir et d'accroître nos revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance interne et par acquisition, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, qui pourraient faire fluctuer les résultats financiers de la Société. Ces facteurs comprennent : i) notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux services et de nouvelles solutions d'affaires; ii) le risque possible lié à un cycle de vente prolongé; iii) la nature cyclique des achats de nos services et de nos solutions informatiques; iv) la nature des activités de nos clients (par exemple, si un client rencontre des difficultés financières (notamment en raison de risques externes, comme les changements climatiques ou une pandémie), il pourrait être forcé d'annuler, de réduire ou de reporter des contrats en cours avec notre Société); et v) la structure de nos contrats avec nos clients (par exemple, certaines clauses figurant dans les contrats de CGI permettent aux clients d'utiliser des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires à ceux offerts par CGI, par d'autres fournisseurs). Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

*Nos revenus pourraient être exposés aux fluctuations liées aux secteurs d'activité.*

Nos acquisitions et autres transactions pourraient faire fluctuer la proportion de nos revenus provenant de projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) par opposition à ceux provenant de contrats de plus longue durée (les mandats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des revenus d'un trimestre à l'autre, puisque les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ne génèrent pas de revenus stables à long terme.

*Nos opérations actuelles ont une portée internationale, ce qui nous expose à un éventail de défis financiers, réglementaires, culturels, politiques et sociaux.*

Nous gérons des activités dans de nombreux pays du monde, y compris des centres mondiaux de prestation de services. L'envergure de nos activités (y compris nos centres mondiaux de prestation de services) nous rend tributaires de facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats, notamment : i) les fluctuations des taux de change (voir la section *Nous pourrions être affectés défavorablement par les variations des taux de change*); ii) le fardeau résultant de l'obligation d'observer un grand nombre de lois nationales et locales différentes (voir la section *L'évolution des lois et règlements dans les territoires où nous exerçons nos activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités à l'échelle mondiale et notre rentabilité*); iii) les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde; et iv) l'instabilité politique, sociale et économique. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient avoir un impact sur nos activités commerciales mondiales et provoquer une baisse de nos revenus ou de notre rentabilité.

*Nous pourrions ne pas réussir à mettre en œuvre et à gérer notre stratégie de croissance.*

La stratégie de croissance interne et par acquisition de CGI se définit en fonction de quatre piliers de croissance : premièrement, la croissance interne rentable grâce à l'obtention de nouveaux contrats, renouvellements et prolongations auprès de clients, nouveaux ou existants, dans nos secteurs cibles; deuxièmement, l'obtention de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué d'envergure à long terme; troisièmement, les acquisitions au sein de marchés métropolitains; et quatrièmement, les acquisitions transformatives d'envergure.

Notre capacité de prospérer grâce à notre croissance interne est soumise à un certain nombre de facteurs qui échappent à notre contrôle, notamment l'allongement de notre cycle de ventes pour d'importants contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué.

Notre capacité de prospérer grâce aux acquisitions au sein de marchés métropolitains et aux acquisitions transformatives dépend de notre capacité d'identifier des cibles d'acquisition appropriées, d'évaluer correctement le potentiel de ces transactions à la lumière de nos objectifs financiers et opérationnels, et de les intégrer efficacement à nos activités. Nous ne pouvons toutefois pas garantir que nous continuerons d'identifier des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquerrons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes. Si nous ne pouvons pas mettre en œuvre notre stratégie de croissance interne et par acquisition, nous ne pourrions probablement pas conserver nos taux de croissance historiques ou prévus.

*Nous pourrions ne pas réussir à intégrer les nouvelles activités, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.*

La réalisation des bénéfices attendus des fusions, acquisitions et activités connexes dépend, en partie, de notre capacité à intégrer l'entreprise acquise, de la réalisation de synergies, de la consolidation efficace des activités des entreprises acquises dans nos activités existantes, de la gestion des coûts pour éviter les chevauchements, de l'intégration des systèmes d'information, de la réorganisation du personnel, de l'établissement de contrôles, de procédures et de politiques, de la performance de l'équipe de direction et des employés des activités acquises ainsi que de l'alignement des cultures d'entreprise.

La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les bénéfices tirés de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités en les harmonisant avec nos unités opérationnelles existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues.

Après la date de clôture d'une acquisition, nous pouvons rester tributaires des employés, de la bonne foi, de l'expertise, des performances historiques, des ressources techniques et des systèmes d'information, des informations exclusives et du jugement de l'entreprise acquise pour la fourniture de tout service de transition. Par conséquent, nous pouvons demeurer exposés à des développements défavorables dans les affaires et les activités de nos cocontractants.

Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

*Si nous nous voyons dans l'incapacité de gérer les défis organisationnels associés à notre envergure, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.*

Nous devons transmettre notre culture, nos normes, nos valeurs de base, nos contrôles internes et nos politiques à l'échelle des entreprises que nous acquérons et les maintenir dans nos activités existantes. Toutefois, communiquer et gérer ces normes de manière efficace dans une vaste organisation mondiale comporte de nombreux défis et s'avère un long processus. Les entreprises acquises pourraient se montrer réfractaires au changement et tenir à leurs anciennes méthodes, normes et pratiques, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'agir sur certaines occasions d'affaires. Il faut également tenir compte

des différences culturelles de certains pays qui pourraient faire obstacle à l'introduction de nouvelles idées ou à l'adoption de notre vision stratégique. Si nous ne réussissons pas à tisser des liens étroits à l'échelle de la Société, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

*Les changements importants touchant nos principaux clients commerciaux, résultant de fusions ou d'acquisitions, pourraient influencer sur nos perspectives et notre stratégie de croissance.*

Le regroupement de nos clients résultant de fusions et d'acquisitions pourrait entraîner une perte ou une baisse de nos activités dans le cas où la société résultante confierait ses besoins en TI à un autre fournisseur de services ou déciderait d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en TI d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait par la perte du client et nuirait à nos perspectives d'avenir. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

*Les procédures judiciaires pourraient avoir un effet négatif important sur notre entreprise, notre performance financière et notre réputation.*

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons être menacés par une variété de litiges ou autres réclamations et poursuites qui surviennent de temps à autre, ou devenir sujet ou partie à de telles actions. Ces procédures judiciaires peuvent impliquer des employés actuels et anciens, des clients, des partenaires, des sous-traitants, des fournisseurs, des concurrents, des actionnaires, des agences gouvernementales ou d'autres parties par le biais d'actions privées, de recours collectifs, de plaintes pour dénonciation, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres litiges. Quel que soit le bien-fondé des réclamations, le coût de la défense des litiges actuels et futurs peut être important, et ces procédures peuvent prendre du temps et détourner l'attention et les ressources de la direction. Les résultats des litiges, réclamations et autres procédures judiciaires sont par nature incertains, et des jugements ou règlements défavorables dans certains ou tous ces litiges pourraient entraîner des dommages pécuniaires, des amendes, des pénalités ou des mesures injonctives sensiblement défavorables à notre encontre. Même si nous détenons une police d'assurance responsabilité couvrant certains risques, rien ne garantit que cette protection sera suffisante, sur le plan du type ou du montant des prestations, pour couvrir les coûts, les dommages, les obligations et les pertes qui peuvent découler de ces litiges ou réclamations.

*Des changements dans nos niveaux d'imposition, des examens, des contrôles, des enquêtes et des procédures fiscales ou des changements dans les lois fiscales ou dans leur interprétation ou leur application pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre bénéfice net ou nos flux de trésorerie.*

En estimant notre impôt sur les bénéfices à payer, la direction utilise des méthodes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les autorités fiscales applicables. Nous ne pouvons cependant pas affirmer avec certitude que nos avantages fiscaux futurs ou nos passifs d'impôt futurs ne différeront pas de manière importante de nos estimations ou de nos attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent à nos activités changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les bénéfices futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les différents pays où nous menons nos activités. De plus, nos déclarations d'impôt font continuellement l'objet de révisions par les autorités fiscales applicables et nous faisons continuellement l'objet d'audits, d'enquêtes et de procédures fiscales dans différents pays. Ces autorités fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, le montant de tous les avantages fiscaux futurs ou passifs d'impôt futur, ainsi que le montant de toute charge d'impôt sur les bénéfices que nous pourrions comptabiliser à la longue. Les autorités fiscales ont été en désaccord avec nos positions fiscales et pourraient l'être à nouveau dans l'avenir, et elles se montrent de plus en plus agressives en ce qui concerne les positions fiscales, notamment pour ce qui est des opérations intersociétés.

Dans l'avenir, notre taux d'imposition effectif pourrait subir l'incidence négative des contestations visant des opérations intersociétés, des variations de la valeur des actifs et passifs d'impôt différé, des modifications de lois fiscales, de leur interprétation ou de leur mise en application, de l'évolution de la répartition du bénéfice entre des pays dont les taux d'imposition prévus par la loi sont différents, de l'expiration des avantages fiscaux et des modifications de méthodes comptables, y compris l'introduction du modèle de règles du Pilier 2, conçu de manière que les grandes sociétés multinationales soient tenues de payer un niveau minimum d'impôt sur les revenus provenant de chaque juridiction où

elles exercent des activités. Dans les pays où nous exerçons nos activités, les taux d'imposition pourraient varier du fait de l'évolution de la conjoncture économique et des politiques fiscales.

Plusieurs pays dans lesquels la Société exerce ses activités ont mis en œuvre, ou envisagent de mettre en œuvre, des modifications touchant les lois, les règles et les interprétations fiscales, comptables et autres qui nous concernent, et l'environnement fiscal en général fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile pour les sociétés multinationales d'exercer leurs activités tout en ayant une certitude quant à l'impôt dans plusieurs pays.

L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur notre bénéfice net ou sur nos flux de trésorerie nets en nuisant à nos activités et à notre rentabilité, à notre taux d'imposition effectif, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services que nous offrons et à la disponibilité des déductions pour pertes d'exploitation.

*Toute réduction, annulation ou modification des programmes parrainés par le gouvernement dont nous tirons actuellement parti pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre bénéfice net ou nos flux de trésorerie.*

Nous tirons profit des programmes parrainés par le gouvernement qui soutiennent la recherche et le développement ainsi que la croissance de l'économie et de la main-d'œuvre dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les programmes gouvernementaux reflètent la politique du gouvernement et reposent sur divers facteurs politiques et économiques. Rien ne garantit toutefois que ces programmes demeureront disponibles pour la Société à l'avenir, ou qu'ils ne seront pas réduits, modifiés ou annulés. Toute réduction ou annulation des programmes gouvernementaux ou toute autre modification apportée aux modalités des programmes de crédits d'impôt pourrait accroître les charges d'exploitation ou les dépenses en immobilisations engagées par la Société et entraîner une incidence négative sur le bénéfice net ou les flux de trésorerie.

*Nous sommes exposés au risque de crédit associé aux créances clients et travaux en cours.*

La facturation et le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permettent de maintenir nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services ou ne recouvrons pas les montants qui sont dus à la Société de manière efficace et en temps opportun, nos recouvrements pourraient en souffrir, ce qui pourrait grandement nuire à nos revenus, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé pourrait pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets, freiner leur capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des revenus et nuire à nos perspectives d'avenir.

*Nous sommes exposés à des risques associés à la résiliation anticipée, à la modification, au retard ou à la suspension des contrats, et nos nouveaux contrats et notre carnet de commandes peuvent ne pas être représentatifs des revenus futurs.*

La résiliation anticipée, la modification, le retard ou la suspension des contrats pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les revenus futurs et la rentabilité. Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains pourraient décider de résilier, de modifier, de retarder ou de suspendre leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire nos revenus et/ou notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de nos nouveaux contrats et de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts liés au contrat incorporés à l'actif ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

*Nous pourrions ne pas réussir à estimer correctement le coût, le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur le bénéfice net.*

Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme, selon les spécifications propres à l'appel d'offres du client et, parfois, avant que la portée et la conception finale du contrat ne soient déterminées. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client, et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport à l'ensemble des efforts estimé pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrions déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément au Cadre de gestion du partenariat client (le Cadre) de CGI, un ensemble structuré qui comporte des normes élevées de gestion des contrats devant être appliquées à l'échelle de la Société. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus survenaient, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté (comme les pénuries de main-d'œuvre, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou des activités de fabrication, l'inflation et d'autres facteurs de risque externes), il pourrait y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui entraînerait une incidence négative importante sur le bénéfice net prévu.

*Nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires et remplir nos obligations au titre d'un contrat; à défaut de maintenir de bonnes relations avec ces fournisseurs, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir considérablement.*

Nous dégageons des revenus de contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, nous sommes le sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, à défaut de maintenir de bonnes relations avec ces fournisseurs ou si nos relations avec ces fournisseurs étaient compromises de quelque manière que ce soit, notre entreprise, nos perspectives d'avenir, notre situation financière et nos résultats des activités pourraient en souffrir considérablement.

*Notre rentabilité peut être affectée défavorablement si nos partenaires sont dans l'incapacité de respecter leurs engagements.*

En raison de l'envergure et de la complexité croissante des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour remplir nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux échéances convenues. Dans le cas où nos partenaires ne s'acquitteraient pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat pourrait être compromise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

*Les engagements d'indemnisation et les garanties compris dans diverses ententes auxquelles nous sommes partie peuvent nous obliger à dédommager nos contreparties.*

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties pourraient nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances, telles que le défaut de respecter des engagements, la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui pourraient survenir dans le cadre de la prestation de services, ou les poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants.

Si nous devons indemniser des contreparties en raison de tels arrangements et que notre assurance ne fournit pas une couverture adéquate, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient subir une incidence défavorable importante.

*Nous pourrions ne pas réussir à recruter ou à conserver un nombre suffisant de professionnels de TI qualifiés pour soutenir nos activités.*

Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. De ce fait, le recrutement et la conservation d'un nombre suffisant de personnes possédant les connaissances et les habiletés souhaitées peuvent s'avérer difficiles. Par conséquent, nous devons continuer d'attirer et de fidéliser des professionnels hautement compétents et d'établir un plan de relève efficace. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos clients, nous pourrions devoir nous tourner vers des services de sous-traitance ou effectuer des mutations pour combler l'écart. Si notre plan de relève ne nous permet pas d'identifier des personnes ayant du potentiel ou de permettre à nos employés clés de se perfectionner, nous pourrions ne pas être en mesure de remplacer les employés clés qui prennent leur retraite ou quittent la Société, et nous serions dans l'obligation de recruter et de former de nouveaux employés, ce qui pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts et exercerait une pression sur notre bénéfice net.

*Si nous ne parvenons pas à conserver nos employés clés et les membres de notre direction, notre entreprise pourrait être affectée de manière négative.*

Le succès de notre entreprise dépend, en partie, de l'emploi continu de certains employés clés et des membres de la haute direction. Cette dépendance est importante pour notre entreprise, car les relations personnelles sont fondamentales à l'obtention et au maintien des relations avec les clients. Bien que notre conseil d'administration examine chaque année notre plan de relève, si nous ne parvenons pas à établir un plan de relève efficace, ou si les employés clés ou les hauts dirigeants mettent fin volontairement à, ou sont dans l'incapacité de poursuivre leur emploi, notre entreprise pourrait être affectée de manière négative jusqu'à ce que les postes soient comblés par des remplaçants qualifiés.

*Nous pourrions ne pas être en mesure de maintenir les taux d'utilisation de nos ressources humaines.*

Si nous voulons maintenir notre bénéfice net, nous devons gérer, dans chacune des régions géographiques, la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé, tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels, tout en gérant adéquatement les programmes de recrutement, de formation et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche ou si nous sommes limités en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait nos occasions d'affaires et notre capacité d'accroître nos revenus.

*Si les affaires qui nous sont accordées par divers ministères et organismes fédéraux gouvernementaux des États-Unis sont limitées, réduites ou éliminées, cela pourrait nuire de manière défavorable et matérielle à notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.*

Nous dégageons une tranche considérable de nos revenus des services que nous fournissons à différents ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis. Nous comptons continuer dans cette voie. Toutefois, rien ne garantit qu'à l'avenir ces ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis continueront d'utiliser nos services dans la même mesure, ni même qu'ils continueront à le faire. Si un important ministère ou organisme gouvernemental fédéral des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'il nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les revenus perdus par du travail attribué par d'autres ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, à nos perspectives d'avenir, à notre situation financière et à nos résultats des activités. Même si, selon les IFRS, un gouvernement national et ses ministères et organismes gouvernementaux ne représentent qu'un seul client, notre clientèle du secteur gouvernemental des États-Unis est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec de nombreux ministères et organismes gouvernementaux différents.

Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos activités auprès des autorités publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements; les délais d'acquiescement de nos factures par le gouvernement; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

*L'évolution des lois et règlements dans les territoires où nous exerçons nos activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités à l'échelle mondiale et notre rentabilité.*

Nos activités internationales nous obligent à être conformes aux lois et règlements de nombreux territoires, notamment les lois sur la corruption, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, les valeurs mobilières, l'antitrust, la confidentialité des données, les relations de travail et l'environnement. L'obligation d'observer ces différentes exigences à l'échelle mondiale représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Les lois et règlements changent fréquemment et les exigences qui en découlent peuvent parfois être contradictoires, ce qui pourrait nous exposer à des amendes pour non-respect et nuire à notre réputation. En outre, dans certains territoires, nous pourrions faire face à l'absence de lois et de règlements efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle et à des restrictions sur la circulation de trésorerie et d'autres actifs, l'importation ou l'exportation de certaines technologies, et le rapatriement des bénéficiaires. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient avoir un impact sur nos activités commerciales mondiales et provoquer une baisse de notre rentabilité.

Nos activités auprès des ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis doivent aussi être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des autorités publiques. Ces lois et règlements, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et régissent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par des ministères et organismes gouvernementaux fédéraux des États-Unis relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'interdiction de faire affaire avec le gouvernement fédéral et des amendes.

*Rien ne garantit que nos pratiques en matière d'éthique et de conformité seront suffisantes pour prévenir les violations des normes juridiques et éthiques.*

Il est attendu de nos employés, dirigeants, administrateurs, fournisseurs et autres partenaires commerciaux qu'ils respectent les normes juridiques et éthiques applicables, notamment les lois anti-corruption, ainsi que nos politiques de gouvernance et nos obligations contractuelles. Le non-respect de ces lois, politiques et obligations contractuelles pourrait nous exposer à des litiges et à des amendes et pénalités importantes, et porter atteinte à notre réputation ou entraîner l'interdiction de soumissionner à des contrats. Bien que nous ayons élaboré et mis en œuvre de solides pratiques en matière d'éthique et de conformité, notamment par le biais de notre Code d'éthique, que tous nos employés doivent respecter, de notre Code d'éthique des tiers ainsi que de formations en matière d'éthique et de conformité, rien ne garantit que ces pratiques et mesures suffiront à prévenir les violations des normes juridiques et éthiques. Un tel échec ou une telle violation pourrait nuire à notre entreprise, à notre performance financière et à notre réputation. Ce risque de comportement inapproprié peut augmenter alors que nous continuons à étendre nos opérations à l'échelle mondiale, avec des occasions et des exigences accrues de faire davantage affaire avec de nouveaux partenaires locaux.

Les changements, délais et défauts concernant les projets et solutions de nos clients pourraient nous exposer à des poursuites qui risqueraient d'avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, et pourraient entacher notre réputation professionnelle.

Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations et de nouvelles exigences des clients nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités commerciales, sur nos résultats d'exploitation, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Bien que nous veillions à inclure de manière raisonnable dans nos contrats des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux solutions que nous développons, nous pourrions ne pas toujours être en mesure d'inclure ces dispositions et, lorsque nous réussissons à le faire, il se pourrait que ces dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois applicables dans certains territoires.

Nous sommes soumis à des lois, règlements et normes stricts et évolutifs en matière de confidentialité, à des politiques de sécurité de l'information et à des obligations contractuelles liées à la confidentialité et à la sécurité des données. Notre incapacité réelle ou perçue à nous conformer à ces obligations pourrait nous exposer à des sanctions gouvernementales et porter atteinte à notre marque et à notre réputation.

Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris les renseignements exclusifs et les renseignements personnels qu'ils gèrent, doivent souvent être traités et sauvegardés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. Nous traitons et sauvegardons également des renseignements exclusifs relatifs à nos activités ainsi que des renseignements personnels relatifs à nos employés. La Société est assujettie à de nombreux lois et règlements conçus pour protéger l'information, comme le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne, divers lois et règlements au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Société exerce ses activités qui régissent la protection des renseignements sur la santé ou d'autres renseignements personnels identifiables et la confidentialité des données. Ces lois et règlements sont de plus en plus nombreux et complexes et sont adoptés et modifiés plus fréquemment, ce qui entraîne un risque et un coût de conformité accrus. Les sanctions financières potentielles en cas de non-respect de ces lois et règlements ont considérablement augmenté avec l'adoption du RGPD. Le chef de la protection des données de la Société veille à ce que celle-ci se conforme aux lois en matière de protection des renseignements personnels. La Société fait face à des risques inhérents à la protection de la sécurité de données personnelles, risques dont la complexité, l'importance et la fréquence ont augmenté au cours des dernières années. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les causes de ces défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal (y compris des actes commis volontairement ou involontairement ou l'inaction de nos employés), d'entretien ou de mise à niveau, d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol et d'accès non autorisé, ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou de nombreuses autres causes. Les mesures que nous prenons pour nous protéger contre tous les risques associés à l'infrastructure informatique, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements, pourraient ne pas prévenir la divulgation indue, la perte, le vol, le détournement, la destruction des renseignements sur nos clients ou l'accès non autorisé à ceux-ci ni les interruptions de service. Ces événements pourraient entraîner une perte financière découlant des coûts liés aux mesures de réparation, des litiges avec nos clients ou de tiers (y compris en vertu des lois en matière de protection des renseignements personnels), des réclamations et des dommages, exposer la Société à des sanctions gouvernementales, et ternir notre marque et notre réputation.

Nous pourrions être confrontés à des risques juridiques, financiers et réputationnels si nous ne parvenions pas à protéger nos données ou celles de nos clients contre des incidents de sécurité ou des cyberattaques.

Le volume, la vélocité et la sophistication des menaces à la sécurité et des cyberattaques continuent d'augmenter, notamment les risques émanant des pirates informatiques, des cyberactivistes, d'organisations parrainées par l'État, de l'espionnage industriel, de l'inconduite d'un employé, et d'erreurs humaines ou technologiques. L'instabilité géopolitique actuelle a exacerbé ces menaces, ce qui pourrait entraîner une augmentation du risque et de la fréquence des incidents de sécurité et de cybersécurité.

En tant qu'entreprise de services-conseils en TI et en management d'envergure mondiale qui fournit des services au secteur privé et au secteur public, nous traitons et sauvegardons des quantités de données de plus en plus importantes pour nos clients, dont des renseignements exclusifs et des renseignements personnels. Par conséquent, les menaces physiques et les cybermenaces pourraient avoir une incidence négative sur nos activités et nuire à nos ventes futures et à notre situation financière ou accroître nos coûts.

La divulgation non autorisée d'informations confidentielles ou à caractère sensible relatives à nos clients ou à nos employés, y compris les cyberattaques ou autres atteintes connexes à la sécurité, pourrait entraîner la perte de données, donner lieu à des frais liés à des mesures correctives ou d'autres frais, engager notre responsabilité en vertu des lois fédérales et provinciales, donner lieu à des litiges et des enquêtes dont nous ferions l'objet, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos activités, nos flux de trésorerie, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Ces risques associés à la sécurité pour la Société comprennent toute attaque éventuelle non seulement de nos solutions, services et systèmes, mais également de ceux de nos clients, sous-traitants, partenaires, fournisseurs et autres tiers.

Le chef de la sécurité de la Société veille à la sécurité de la Société. Toute situation touchant une unité opérationnelle pourrait avoir des répercussions généralisées touchant la Société dans son ensemble. C'est pourquoi la visibilité et la transmission rapide aux échelons supérieurs des enjeux éventuels sont essentielles. Nous nous efforçons de détecter tous les incidents liés à la sécurité et de mener enquête, le cas échéant, et visons à prévenir le risque qu'ils ne surviennent ou ne se répètent. Pour ce faire, nous : i) établissons et passons en revue, sur une base régulière, les politiques et les normes liées à la sécurité de l'information, à la protection des données, à la sécurité physique des installations et à la continuité des affaires, ii) surveillons le rendement de la Société par rapport aux politiques et aux normes en question, iii) élaborons des stratégies visant à atténuer les risques auxquels la Société est exposée, notamment au moyen de formations pour tous les employés en matière de sécurité pour accroître la sensibilisation aux cybermenaces éventuelles, iv) mettons en place des mesures de sécurité pour assurer un niveau de contrôle approprié selon la nature de l'information et des risques s'y rattachant, notamment grâce à la gestion des accès, à la surveillance de la sécurité et à la réalisation de tests visant à atténuer, à détecter et à contrer les tentatives d'accès non autorisé aux systèmes et aux réseaux d'information, et v) travaillons de concert avec l'industrie et le gouvernement pour contrer les cybermenaces. Toutefois, en raison de la nature évolutive et de la complexité de ces menaces, rien ne garantit que nos mesures de sécurité permettront de détecter ou de prévenir les atteintes à la cybersécurité, les cyberintrusions et les cyberattaques.

Nous sommes régulièrement la cible de tentatives de cybermenaces ou autres menaces à la sécurité et nous devons surveiller et développer nos réseaux informatiques et nos infrastructures technologiques en permanence afin de détecter, de gérer et d'atténuer le risque lié aux accès non autorisés, à l'usage abusif, aux virus informatiques ou à tout autre événement pouvant avoir une incidence sur la sécurité et nuire à notre réputation. Si la protection de la sécurité n'évolue pas au même rythme que les menaces, un fossé grandissant se créera par rapport à notre niveau de protection. L'évolution de la technologie et les tendances mondiales comme la transformation numérique, l'informatique en nuage et l'informatique sur appareils mobiles, entre autres, viennent bousculer le modèle opérationnel de sécurité. La sécurité doit donc évoluer pour répondre aux nouvelles exigences de sécurité pertinentes et bâtir de nouvelles capacités pour s'adapter aux changements. De plus grandes capacités de détection et de réponse automatisée sont essentielles pour améliorer la visibilité et endiguer d'éventuelles conséquences négatives. L'automatisation des processus de sécurité et leur intégration au sein des solutions de TI, d'affaires et de sécurité pourraient pallier le manque de personnel de sécurité technique et éviter des interventions et des erreurs humaines.

Les cybermenaces et les menaces à la sécurité de la part d'initiés ou d'employés représentent une préoccupation croissante pour toutes les grandes entreprises, y compris la nôtre. CGI cherche continuellement à installer de nouveaux systèmes informatiques, à mettre à jour les systèmes existants et à offrir à ses employés des formations de sensibilisation relatives au hameçonnage, aux logiciels malveillants et aux autres cybermenaces, afin de s'assurer que la Société soit protégée, autant que possible, contre les cyberrisques et les atteintes à la sécurité. Bien que CGI choisisse ses fournisseurs tiers avec soin, elle ne contrôle pas leurs actes. Tout problème causé par ces fournisseurs tiers, y compris les problèmes découlant du manque de communication ou de toute autre perturbation des services de communication fournis par un fournisseur, l'incapacité d'un fournisseur à traiter les volumes actuels ou des volumes plus élevés, les cyberattaques et les atteintes à la sécurité visant un fournisseur pourraient avoir une incidence négative sur notre capacité d'offrir des solutions et des services aux clients et d'exercer autrement nos activités.

La Société et certains de ses clients, sous-traitants, partenaires, fournisseurs et autres tiers utilisent des services en logiciels libres pouvant poser des risques pour la sécurité des utilisateurs finaux. Ces projets en logiciels libres sont souvent créés et maintenus par des bénévoles qui ne disposent pas toujours des ressources et des employés adéquats pour répondre aux incidents et assurer une maintenance proactive, alors même que leurs projets sont essentiels à l'économie Internet. Les vulnérabilités découvertes dans ces services en logiciels libres peuvent être exploitées, ce qui risque de compromettre l'infrastructure de notre système ou entraîner une perte ou une violation d'informations personnelles ou exclusives, une perte financière et d'autres dommages irréversibles.

Même si nous détenons une police d'assurance responsabilité couvrant les cyberrisques, rien ne garantit que cette protection sera suffisante, sur le plan du type ou du montant des prestations, pour couvrir les coûts, les dommages, les obligations et les pertes qui peuvent découler d'atteintes à la cybersécurité, de cyberattaques ou d'autres atteintes connexes. À mesure que le portrait de la cybersécurité évolue et que CGI et ses clients accroissent leur empreinte numérique, nous pourrions juger nécessaire d'investir davantage pour protéger les données et l'infrastructure. Toute menace à la sécurité susmentionnée pourrait exposer la Société, ses clients ou autres tiers à une responsabilité éventuelle, à un litige ou à des mesures de réglementation ainsi qu'à la perte de confiance des clients, à la perte de clients existants ou éventuels, à la perte de contrats gouvernementaux à caractère sensible, à la détérioration de notre marque et de notre réputation, et à d'autres pertes financières.

*L'atteinte à notre réputation pourrait nuire à notre capacité d'obtenir et de retenir les clients.*

Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services en TI dépend de la réputation de CGI à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre bénéfice net.

*Notre incapacité à répondre aux exigences réglementaires et/ou aux attentes de nos parties prenantes en matière de divulgation, de gestion et de mise en œuvre des initiatives et des normes ESG pourrait avoir un effet négatif important sur notre entreprise.*

Les perceptions concernant les approches environnementales, sociales et de gouvernance ont changé, et certains actionnaires, investisseurs, clients, employés et autres parties prenantes s'accordent à dire que ces questions sont devenues une préoccupation actuelle et imminente. Ainsi, la perception de nos activités par nos parties prenantes peut dépendre, en partie, du cadre réglementaire, ainsi que des initiatives et des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) que nous avons choisi de mettre en œuvre, et du fait que nous les atteignons ou non.

Nous sommes sujets à des exigences réglementaires en pleine évolution et avons fixé un certain nombre d'engagements et d'objectifs ESG ambitieux afin de contrôler notre performance ESG et d'aligner nos impératifs stratégiques, notamment notre engagement à atteindre l'objectif zéro émission nette de carbone d'ici à 2030, tel qu'il est défini au sens des portées 1 et 2 du Protocole des gaz à effet de serre, et pour ce qui est des voyages d'affaires au sens de la portée 3 de ce même protocole. Notre capacité à répondre à ces exigences et à atteindre ces engagements et objectifs dépend de nombreux facteurs et est soumise à de nombreux risques qui pourraient rendre nos hypothèses ou nos estimations inexactes et faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces engagements et objectifs. L'incapacité à gérer efficacement et à rendre suffisamment compte des questions ESG pourrait avoir des conséquences négatives sur le plan commercial, financier, juridique et réglementaire pour la Société.

*Nos revenus et notre rentabilité pourraient diminuer et l'exactitude de notre information financière pourrait être compromise si nous ne sommes pas en mesure de concevoir, mettre en œuvre, surveiller et maintenir des contrôles internes efficaces.*

En raison des limites qui lui sont inhérentes, y compris le contournement des contrôles ou la fraude, le contrôle interne ne peut fournir à la Société qu'une assurance raisonnable quant à la détection et à la prévention des anomalies. Si la Société n'est pas en mesure de concevoir, de mettre en œuvre, de surveiller et de maintenir des contrôles internes efficaces pour l'ensemble de ses environnements d'affaires, l'efficacité de ses activités pourrait diminuer, ce qui se traduirait par une baisse des revenus et de la rentabilité, et l'exactitude de son information financière pourrait être compromise.

Les besoins de financement futurs pourraient affecter notre entreprise et nos occasions de croissance, et nous pourrions ne pas avoir accès à des occasions de financement favorables dans l'avenir.

La croissance future de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend, quant à elle, de la capacité de la Société de stimuler la croissance organique et la croissance au moyen de l'acquisition d'entreprises. Dans l'éventualité où nous devrions obtenir du financement additionnel sous forme de capitaux propres ou d'emprunts pour financer toute acquisition future et toute autre possibilité de croissance actuellement non identifiée ou non planifiée, rien ne garantit que nous obtiendrons le financement suffisant nécessaire et à des conditions acceptables pour nous. Des facteurs tels que les perturbations des marchés des capitaux, l'inflation, une récession, l'instabilité des marchés politiques, économiques et financiers, les politiques gouvernementales, les politiques monétaires des banques centrales et les modifications des règlements bancaires pourraient réduire la disponibilité des capitaux ou augmenter leur coût. L'obtention du financement nécessaire dépend des conditions du marché, de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en matière de financement par capitaux propres ou par emprunts en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs commerciaux. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions, la hausse de l'inflation et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités additionnels sont autant de facteurs qui pourraient avoir des répercussions négatives importantes sur les activités d'acquisition ou de croissance que nous pourrions identifier ou planifier à l'avenir. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

Notre incapacité à assurer le service de notre dette et à nous acquitter de nos autres obligations financières, ou notre incapacité à respecter nos clauses restrictives d'ordre financier, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

La Société a un montant substantiel de dettes et des exigences importantes en matière de paiement des intérêts. Une partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est affectée au paiement des intérêts sur la dette de la Société. La capacité de la Société à assurer le service de sa dette et à s'acquitter de ses autres obligations financières est tributaire des conditions économiques prévalant sur les marchés que nous desservons et par des facteurs financiers, commerciaux et autres, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté. Nous pourrions ne pas être en mesure de générer des flux de trésorerie suffisants à partir de nos activités et les emprunts futurs ou d'autres financements pourraient ne pas être disponibles dans un montant suffisant pour nous permettre de financer nos obligations financières futures ou nos autres besoins en liquidités. En outre, nous sommes partie à un certain nombre d'accords de financement, y compris nos facilités de crédit, et aux actes de fiducie régissant nos billets de premier rang non garantis, lesquels accords, actes de fiducie et instruments contiennent des clauses restrictives d'ordre financier et autres, y compris des clauses restrictives qui nous obligent à maintenir des ratios financiers ou d'autres clauses restrictives de nature financière ou autre. Si nous devions enfreindre les clauses restrictives contenues dans nos accords de financement, nous pourrions être obligés de racheter, de rembourser ou de refinancer nos titres de créance existants avant leur échéance prévue et notre capacité à le faire pourrait être restreinte ou limitée par les conditions prévalant sur les marchés des capitaux, les liquidités disponibles et d'autres facteurs. Notre incapacité à assurer le service de notre dette et à nous acquitter de nos autres obligations financières, ou notre incapacité à respecter les clauses restrictives d'ordre financier ou autre, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous pourrions être affectés négativement par les fluctuations des taux d'intérêt.

Bien qu'une partie importante de la dette de la Société porte intérêt à des taux fixes, la Société reste exposée au risque de taux d'intérêt en vertu de certaines de ses facilités de crédit. Si les taux d'intérêt augmentent, les obligations en matière de service de la dette à taux variable augmenteront même si le montant emprunté reste le même, et le bénéfice net ainsi que les flux de trésorerie diminueront, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Nous pourrions être affectés négativement par le remplacement du taux LIBOR.

La réforme mondiale des principaux taux d'intérêt de référence se poursuit, et le taux interbancaire offert à Londres (taux LIBOR) a été remplacé. Nous avons modifié nos accords de financement qui étaient indexés sur le taux LIBOR pour les lier au taux de financement à un jour garanti (Secured Overnight Financing Rate ou taux SOFR) comme taux de référence principal. Puisque le taux SOFR est fondamentalement différent du taux LIBOR, il n'y a aucune certitude quant à la

performance du taux SOFR ou au fait qu'il soit un remplacement comparable au taux LIBOR. Par conséquent, nous ne pouvons raisonnablement prévoir l'impact potentiel du taux SOFR ou d'autres taux de référence de remplacement sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

*Des changements dans la solvabilité ou les notes de crédit de la Société pourraient affecter le coût auquel la Société peut accéder aux marchés de capitaux ou de crédit.*

La Société et chacun des billets de premier rang non garantis libellés en devise américaine ou en dollars canadiens se sont vus attribuer une note de crédit. Les notes de crédit sont généralement évaluées et déterminées par des tiers indépendants et peuvent être modifiées par des événements indépendants de la volonté de la Société, ainsi que par d'autres décisions importantes prises par la Société. Les agences de notation effectuent une analyse indépendante lorsqu'elles attribuent des notes de crédit et cette analyse comprend un certain nombre de critères. Ces critères sont revus en permanence et sont donc susceptibles d'être modifiés. Toute notation attribuée à la Société ou à nos titres de créance peut être révisée ou retirée entièrement par une agence de notation si, selon le jugement de cette agence, des circonstances futures relatives à la base de la note, telles que des changements défavorables, le justifient. Des changements réels ou anticipés dans la solvabilité perçue de la Société ou dans la note de ses titres de créance pourraient affecter la valeur de marché de ces titres de créance et la capacité de la Société à accéder aux marchés des capitaux ou du crédit, ou le coût auquel elle peut le faire.

*Nous pourrions être affectés défavorablement par les variations des taux de change.*

La plupart de nos revenus et de nos frais sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Les variations des taux de change ont une incidence sur les résultats de nos activités étant donné qu'ils sont présentés en dollars canadiens. Ce risque est réduit en partie par une couverture naturelle de rapprochement des charges et des revenus libellés dans la même devise et l'utilisation de dérivés dans notre stratégie de couverture mondiale. Ces couvertures naturelles pourraient toutefois diminuer à mesure que nous continuons notre croissance internationale. Aussi, en raison de l'utilisation de contrats de couverture, nous courons le risque que les institutions financières ne s'acquittent pas de leurs obligations aux termes de nos instruments financiers. D'autre part, rien ne garantit que notre stratégie et nos ententes de couverture permettront de compenser l'incidence de la fluctuation des taux de change, ce qui pourrait grandement nuire à nos revenus, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés.

Le dollar canadien est à la fois notre monnaie fonctionnelle et notre monnaie de présentation. Par conséquent, nos placements, nos activités et nos actifs européens, américains, britanniques, asiatiques et australiens sont exposés à la variation nette des taux de change. La volatilité des taux de change peut avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

## 10.2. POURSUITES JUDICIAIRES

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur sa capacité à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

**Agent des transferts**

Services aux investisseurs Computershare inc.  
+1(800) 564-6253

**Relations avec les investisseurs**

Kevin Linder  
Vice-président principal, Relations avec les investisseurs  
Téléphone : + 1 (905) 973-8363  
[kevin.linder@cgi.com](mailto:kevin.linder@cgi.com)

1350, boulevard René-Lévesque Ouest  
25<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3G 1T4  
Canada

[cgi.com](http://cgi.com)

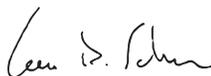
## Rapports de la direction et des auditeurs

### DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et d'exploitation présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Les états financiers consolidés et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sont soumis à un audit par un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté ci-après. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires de la Société sur recommandation du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, a réalisé un audit indépendant des bilans consolidés aux 30 septembre 2023 et 2022 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022, ainsi que de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2023.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.



**George D. Schindler**  
Le président et chef de la direction,  
Le 7 novembre 2023



**Steve Perron**  
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

## Rapports de la direction et des auditeurs

### RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

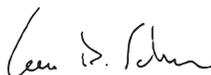
Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

La direction, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2023 a été auditée par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est énoncé dans leur rapport figurant dans les présentes.



**George D. Schindler**  
Le président et chef de la direction,  
Le 7 novembre 2023



**Steve Perron**  
Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

## Rapports de la direction et des auditeurs

### RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

#### Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de CGI inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 30 septembre 2023 et 2022, et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les états financiers consolidés). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2023 selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2023, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013), publié par le COSO.

#### Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable de ces états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (PCAOB) et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et à évaluer si un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

# Rapports de la direction et des auditeurs

## RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

### Fondement des opinions (suite)

Notre audit des états financiers consolidés a compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Notre audit a également compris l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière, en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

### Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend les principes et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont inscrites comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

### Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est la question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui devait être communiquée au Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration et qui i) est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés; et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur la question critique de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elle se rapporte.

## Rapports de la direction et des auditeurs

### RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

#### Questions critiques de l'audit (suite)

*Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en technologie de l'information (TI) et services d'intégration de systèmes à prix fixe*

Comme il est présenté aux notes 3 et 29 des états financiers consolidés, la Société comptabilise les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes à prix fixe représentaient une part du total des revenus de la Société de 14 296 360 000 \$. Le choix de la méthode du pourcentage d'avancement des travaux exige que la direction exerce son jugement et repose sur la nature des services qui seront fournis. Comme l'indique la direction, la Société se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux, qui détermine le pourcentage de revenus gagnés à ce jour. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu. La direction a également indiqué que de nombreux facteurs peuvent avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris, sans toutefois s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier ou les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

Pour déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à la Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu dans le cadre des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration à prix fixe constituait une question critique de l'audit, nous nous sommes principalement appuyés sur les faits suivants : i) la direction exerce un jugement important dans l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu; et ii) un jugement important a dû être exercé et des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre des procédures permettant d'évaluer les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris les jugements de la direction concernant la capacité de la Société à évaluer de façon adéquate les facteurs pouvant avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main d'œuvre prévu.

# Rapports de la direction et des auditeurs

## RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

### Questions critiques de l'audit (suite)

Pour traiter cette question, nous avons mis en œuvre des procédures et évalué les éléments probants nécessaires à la formulation de notre opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté en des tests de l'efficacité des contrôles sur le processus de comptabilisation des revenus, y compris les contrôles sur l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre. Ces procédures ont également consisté en l'évaluation et en l'exécution de tests, par sondages, du processus appliqué par la direction pour établir les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu déterminé par la direction i) en exécutant des tests du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés pour obtenir des éléments probants; ii) en comparant la somme du total des coûts de la main-d'œuvre déjà engagés et du total des coûts de la main-d'œuvre prévu pour la finalisation des travaux avec les coûts estimés; et iii) en évaluant le processus d'identification, en temps opportun, des facteurs pouvant avoir un effet sur le total des coûts de la main-d'œuvre prévu, y compris sans s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

**/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

Montréal, Canada  
Le 7 novembre 2023

Nous sommes les auditeurs de la Société depuis 2019.

## États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
<b>Revenus</b>	29	<b>14 296 360</b>	12 867 201
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	23	<b>11 982 421</b>	10 776 564
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	27d	<b>53 401</b>	27 654
Programme d'optimisation des coûts	25	<b>8 964</b>	—
Charges financières nettes	26	<b>52 463</b>	92 023
Perte de change		<b>1 198</b>	4 001
		<b>12 098 447</b>	10 900 242
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		<b>2 197 913</b>	1 966 959
Charge d'impôt sur les bénéfices	16	<b>566 664</b>	500 817
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 631 249</b>	1 466 142
<b>Bénéfice par action</b>			
Bénéfice de base par action	21	<b>6,97</b>	6,13
Bénéfice par action après dilution	21	<b>6,86</b>	6,04

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

# États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 631 249</b>	1 466 142
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	<b>242 789</b>	(319 698)
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	<b>(53 959)</b>	(4 541)
(Coûts) gains différés de couverture des swaps de devises	<b>(14 733)</b>	21 705
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	<b>(18 750)</b>	25 245
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	<b>660</b>	(6 263)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Pertes nettes de réévaluation sur les régimes à prestations définies	<b>(36 778)</b>	(8 282)
Autres éléments du résultat global	<b>119 229</b>	(291 834)
<b>Résultat global</b>	<b>1 750 478</b>	1 174 308

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

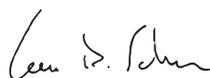
# Bilans consolidés

Aux 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28e et 32	1 568 291	966 458
Créances clients	4 et 32	1 425 117	1 363 545
Travaux en cours		1 143 685	1 191 844
Actifs financiers courants	32	103 463	33 858
Charges payées d'avance et autres actifs courants		198 377	189 366
Impôt sur les bénéfices		6 067	5 137
<b>Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients</b>		<b>4 445 000</b>	<b>3 750 208</b>
Fonds détenus pour des clients	5	488 727	598 839
<b>Total des actifs courants</b>		<b>4 933 727</b>	<b>4 349 047</b>
Immobilisations corporelles	6	389 276	369 608
Actifs au titre de droits d'utilisation	7	482 321	535 121
Coûts liés à des contrats	8	308 446	261 612
Immobilisations incorporelles	9	623 103	615 959
Autres actifs non courants	10	84 776	139 666
Actifs financiers non courants	11	147 968	337 156
Actifs d'impôt différé	16	105 432	85 795
Goodwill	12	8 724 450	8 481 456
		<b>15 799 499</b>	<b>15 175 420</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		924 659	1 016 407
Rémunération à payer et passifs liés aux employés		1 100 566	1 130 726
Revenus différés		488 761	453 579
Impôt sur les bénéfices		250 869	153 984
Tranche courante de la dette à long terme	14	1 158 971	93 447
Tranche courante des obligations locatives		198 857	157 944
Provisions	13	24 965	33 103
Instruments financiers dérivés courants	32	4 513	5 710
<b>Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients</b>		<b>4 152 161</b>	<b>3 044 900</b>
Obligations liées aux fonds des clients		493 638	604 431
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 645 799</b>	<b>3 649 331</b>
Dette à long terme	14	1 941 350	3 173 587
Obligations locatives non courantes		443 106	551 257
Provisions non courantes	13	19 198	17 482
Autres passifs non courants	15	243 592	192 108
Instruments financiers dérivés non courants	32	1 700	6 480
Passifs d'impôt différé	16	31 081	157 406
Obligations au titre des prestations de retraite	17	163 379	155 045
		<b>7 489 205</b>	<b>7 902 696</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Bénéfices non distribués		6 329 107	5 425 005
Cumul des autres éléments du résultat global	18	158 975	39 746
Capital-actions	19	1 477 180	1 493 169
Surplus d'apport		345 032	314 804
		<b>8 310 294</b>	<b>7 272 724</b>
		<b>15 799 499</b>	<b>15 175 420</b>

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.



George D. Schindler  
Administrateur



Serge Godin  
Administrateur

Approuvé par le conseil d'administration

# États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2022		5 425 005	39 746	1 493 169	314 804	7 272 724
Bénéfice net		1 631 249	—	—	—	1 631 249
Autres éléments du résultat global		—	119 229	—	—	119 229
Résultat global		1 631 249	119 229	—	—	1 750 478
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	58 214	58 214
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	14 423	14 423
Exercice d'options sur actions	19	—	—	106 051	(17 735)	88 316
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	19	(2 885)	—	13 680	(24 674)	(13 879)
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(725 538)	—	(61 368)	—	(786 906)
Engagement d'achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote non réalisé		1 276	—	103	—	1 379
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(74 455)	—	(74 455)
<b>Solde au 30 septembre 2023</b>		<b>6 329 107</b>	<b>158 975</b>	<b>1 477 180</b>	<b>345 032</b>	<b>8 310 294</b>

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2021		4 732 229	331 580	1 632 705	289 718	6 986 232
Bénéfice net		1 466 142	—	—	—	1 466 142
Autres éléments du résultat global		—	(291 834)	—	—	(291 834)
Résultat global		1 466 142	(291 834)	—	—	1 174 308
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	48 996	48 996
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	460	460
Exercice d'options sur actions	19	—	—	50 236	(8 549)	41 687
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	19	—	—	15 821	(15 821)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(773 366)	—	(135 290)	—	(908 656)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	—	—	(70 303)	—	(70 303)
<b>Solde au 30 septembre 2022</b>		<b>5 425 005</b>	<b>39 746</b>	<b>1 493 169</b>	<b>314 804</b>	<b>7 272 724</b>

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

# États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		1 631 249	1 466 142
Ajustements pour :			
Amortissement et dépréciation	24	519 648	474 622
Recouvrement d'impôt différé	16	(109 496)	(7 496)
Gain de change		(766)	(254)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		58 214	48 996
Gain à la résiliation de contrats de location et à la vente d'immobilisations corporelles		(3 065)	(6 119)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres	28a	16 465	(110 893)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>2 112 249</b>	<b>1 864 998</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Variation nette des placements courants		(81 131)	(4 881)
Acquisitions d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire pris en charge et de la trésorerie acquise)	27c	(13 039)	(571 911)
Prêt à recevoir		(15 846)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles		(159 769)	(156 136)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles		—	3 790
Ajouts de coûts liés à des contrats		(102 082)	(84 283)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(147 200)	(137 621)
Acquisition de placements non courants		(93 275)	(11 905)
Produit tiré de la vente de placements non courants		50 484	51 000
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(561 858)</b>	<b>(911 947)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Augmentation de la dette à long terme	28c	948	—
Remboursement de la dette à long terme	28c	(79 150)	(401 654)
Paiement au titre des obligations locatives	28c	(161 211)	(153 996)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	28c	(56 994)	(113 036)
Règlement d'instruments financiers dérivés	28c et 32	2 921	6 258
Retenues d'impôt remises au règlement net d'unités d'actions liées au rendement	19	(13 879)	—
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	19	(74 455)	(70 303)
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	19	(788 020)	(913 388)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		88 316	41 691
Variation nette des obligations liées aux fonds des clients		(110 852)	13 330
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(1 192 376)</b>	<b>(1 591 098)</b>
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		8 884	(46 500)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients		366 899	(684 547)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients au début de l'exercice		1 471 184	2 155 731
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients à la fin de l'exercice</b>		<b>1 838 083</b>	<b>1 471 184</b>
<b>Composition de la trésorerie :</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 568 291	966 458
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients	5	269 792	504 726

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 28).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

# Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

## 1. Description des activités

CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologie de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services-conseils en management, des services-conseils stratégiques en TI et des services d'intégration de systèmes, ainsi que des solutions d'affaires afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), qui a été remplacée par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 7 novembre 2023.

## 3. Sommaire des méthodes comptables significatives

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

### UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les actifs au titre de droits d'utilisation, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les traitements fiscaux incertains, et les litiges et réclamations.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

##### Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des livrables multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des obligations de prestation séparées, la direction doit exercer son jugement. Un livrable est considéré comme une obligation de prestation séparée si le client peut en tirer profit pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et s'il peut être identifié séparément des autres livrables prévus par le contrat. Pour établir si les livrables sont séparément identifiables dans le contexte du contrat, la Société détermine s'ils sont étroitement liés aux autres livrables prévus par le contrat. Si ces critères ne sont pas remplis, les livrables sont comptabilisés comme une obligation de prestation combinée.

##### Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

#### COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes, ainsi que des solutions d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise un contrat ou un groupe de contrats lorsque les critères suivants sont remplis : les parties au contrat ont approuvé le contrat qui définit leurs droits, leurs obligations et les modalités de paiement; le contrat a une substance commerciale et le recouvrement de la contrepartie est probable.

Une modification de contrat est un changement qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat générateur de revenus existant. La Société comptabilise une modification de contrat comme un contrat distinct lorsqu'il y a un élargissement de l'étendue du contrat du fait de l'ajout d'obligations de prestation promises et lorsque le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète leur prix de vente spécifique. Si une modification de contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires relatifs au contrat existant à la date de la modification du contrat ou, si les biens ou les services restants constituent des obligations de prestation distinctes, la Société comptabilise la contrepartie restante de façon prospective.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque la Société a rempli ou à mesure qu'elle remplit une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service promis et sont mesurés au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir, y compris la contrepartie variable, par exemple les remises, les rabais pour quantités, les pénalités liées au niveau de service et les incitatifs. La contrepartie variable est estimée d'après la méthode de la valeur attendue ou celle du montant le plus probable, et prise en compte dans la seule mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits des activités ordinaires comptabilisé. Pour poser ce jugement, la direction prendra surtout en considération l'ensemble des informations dont elle dispose alors (informations historiques, actuelles et prévisions), la connaissance qu'a la Société du client ou du secteur d'activité, le type de services à fournir et les modalités contractuelles propres à chaque accord.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent, elle évalue si elle obtient le contrôle des biens ou des services avant que ceux-ci ne soient fournis au client. Cela est souvent démontré lorsque la Société intègre de manière significative les biens et services d'un tiers fournisseur dans les biens et services qu'elle fournit au client. Parmi les autres facteurs considérés comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle assume le risque sur stocks avant que le bien ou le service soit transféré au client ou après le transfert du contrôle au client, et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix de vente.

#### Prix de vente spécifique relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction de son prix de vente spécifique relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des livrables semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente spécifique correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société.

La meilleure estimation du prix de vente spécifique est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. De plus, dans certaines circonstances, la Société peut avoir recours à la méthode résiduelle pour estimer le prix de vente spécifique des licences d'utilisation de logiciels dont elle n'a pas encore établi le prix ou qui n'ont jamais été vendus séparément auparavant.

À titre d'incitatif à la signature du contrat du client, la Société peut fournir des escomptes. Ces incitatifs sont pris en compte dans la répartition du prix de vente spécifique relatif des obligations de prestation. Les revenus comptabilisés sur les obligations de prestation escomptées en excédent de leur facture correspondante sont constatés à titre d'escomptes incitatifs dans les créances clients.

La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque obligation de prestation, comme il est mentionné ci-après.

#### Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel facturé à mesure que les services sont fournis, lequel correspond à la valeur apportée au client, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

#### Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés. Le prix contractuel facturé au titre de ces accords correspond à la valeur apportée au client, et les revenus sont donc en général comptabilisés lorsque les montants deviennent facturables.

Les revenus tirés des accords de services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps, puisque la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre prévu, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre déjà engagés, pour évaluer l'avancement des travaux, ce qui détermine le pourcentage des revenus gagnés. Les facteurs considérés aux fins des estimations sont notamment les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier, des complications imprévues dans l'exécution des travaux, la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés et/ou la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre prévu.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

##### Licences d'utilisation de logiciels et logiciel en tant que service (« SaaS »)

CGI offre ses solutions de propriété intellectuelle (« PI ») ainsi que des solutions de tiers sous forme d'accords de licences d'utilisation de logiciels. La plupart de ces accords comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels, lorsque celles-ci sont identifiées comme une obligation de prestation, sont comptabilisés à un moment précis lors de la livraison. Dans le cas contraire, lorsque le logiciel se trouve considérablement personnalisé, intégré ou modifié, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de la période d'entretien.

CGI fournit également ses solutions de PI sous la forme d'un modèle SaaS, pour lesquelles le client ne peut pas, sans pénalité importante, résilier le contrat d'hébergement et prendre possession du logiciel. Les services SaaS font partie de l'offre de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, dont les revenus sont généralement comptabilisés au fil du temps au fur et à mesure que les services sont fournis. Les activités de transition visant à amener les clients vers les plateformes SaaS, y compris la mise en place de l'hébergement et la personnalisation, qui ne sont pas considérées comme des obligations de prestation distinctes sont capitalisées à titre de coûts de transition et amorties sur la période de service.

##### Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés. Les travaux en cours et les revenus différés sont présentés sur la base du montant net par contrat. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, les revenus constatés à partir des revenus différés courants n'étaient pas significativement différents de ceux présentés au 30 septembre 2022.

#### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

#### PLACEMENTS COURANTS

Les placements courants, généralement des dépôts à terme, ont une durée jusqu'à l'échéance de plus de trois mois mais de moins d'un an à la date d'acquisition.

#### FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent de la trésorerie, des placements courants et des obligations non courantes. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les attentes de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS (SUITE)

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession de placements courants et d'obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire.

Immeubles		10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux	
Mobilier, agencements et matériel		3 à 20 ans
Matériel informatique		3 à 5 ans

#### CONTRATS DE LOCATION

Lorsque la Société conclut des ententes contractuelles avec des fournisseurs, une évaluation est effectuée afin de déterminer si le contrat contient un contrat de location. La Société a identifié des contrats de location sous les catégories suivantes : propriétés, véhicules motorisés et autres ainsi que matériel informatique.

La Société identifie un contrat de location lorsqu'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie déterminée. Au moment de la conclusion du contrat, un actif au titre du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative correspondante sont présentés au bilan consolidé et évalués à la valeur actualisée, à l'exception des contrats de location à court terme (durée prévue de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, pour lesquels les paiements sont passés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au montant des obligations locatives initiales, ajusté du montant des paiements de loyers versés avant la date de début, des coûts indirects et des incitatifs en trésorerie reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée prévue du contrat de location de l'actif sous-jacent.

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements non résiliables de la durée prévue des contrats, lesquels comprennent essentiellement les paiements de loyer fixes, les paiements variables qui sont fondés sur un indice ou un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle et les options de prolongation ou de résiliation s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées. Les composantes non locatives, principalement constituées de frais d'entretien fixes et d'impôt foncier, sont exclues des obligations locatives. Les paiements sont comptabilisés à titre de charge sur la durée du bail dans les coûts immobiliers.

La Société estime la durée du contrat de location pour calculer la valeur de l'obligation locative à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. La direction exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée en fonction des modalités de chaque contrat de location. La Société prend en considération tous les faits qui créent des incitatifs à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation, y compris les améliorations locatives, un changement significatif à l'actif sous-jacent ou une décision d'affaires. Les options de prolongation ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location seulement s'il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée est le taux d'emprunt marginal, sauf s'il est possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La Société estime le taux d'emprunt marginal relatif à chaque contrat de location ou portefeuille d'actifs loués, car il n'est pas possible de déterminer facilement la plupart des taux d'intérêt implicites des contrats de location. Pour calculer le taux d'emprunt marginal, la Société prend en considération sa solvabilité, la durée de l'accord, toute garantie reçue et le contexte économique à la date du contrat de location.

Les obligations locatives sont ajustées ultérieurement pour tenir compte des intérêts, lesquels sont inscrits en tant que charges financières nettes, ainsi que des paiements de loyers effectués.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

De plus, les obligations locatives sont réévaluées (ainsi que l'ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- une modification dans la durée du contrat de location ou un changement dans l'évaluation d'une option d'achat ou de résiliation, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- une modification dans les garanties de valeur résiduelle ou dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du taux d'actualisation déterminé à la naissance de l'obligation.

De plus, lors de la résiliation partielle ou complète d'un contrat de location, la différence entre la valeur comptable de l'obligation locative et celle de l'actif au titre du droit d'utilisation est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat.

#### COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition engagés dans le cadre de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme, y compris les modèles SaaS, ainsi que des incitatifs.

##### Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus, à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, y compris les modèles SaaS. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, constitué de la rémunération du personnel et des avantages connexes. Le coût de la main-d'œuvre comprend également les frais de sous-traitance.

##### Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

##### Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon la méthode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition est inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

##### Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte estimative est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de contrat générateur de revenus déficitaire dans les provisions. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises en premier, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels, de solutions d'affaires et de relations clients. Les logiciels et les solutions d'affaires sont comptabilisés au coût. Les logiciels développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels, les solutions d'affaires et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

#### Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels	1 à 8 ans
Solutions d'affaires	3 à 10 ans
Relations clients	5 à 7 ans

#### DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

##### Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait également l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

##### Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation avant impôt et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie d'exploitation nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation avant impôt affecté à un secteur opérationnel est dérivé du coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

#### ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants sont composés principalement de placements non courants qui sont présentés comme étant non courants selon les intentions de la direction.

#### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans la répartition du prix d'achat et donc, résultent en des ajustements correspondants du goodwill si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure des jugements et des estimations est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

#### BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement (UAR).

#### FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement liés aux logiciels et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

#### CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées et des différences temporelles déductibles sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses administrations fiscales. Le jugement est requis pour déterminer la provision d'impôt à l'échelle mondiale, car la détermination des passifs et des actifs d'impôt implique des incertitudes quant à l'interprétation de réglementations fiscales complexes et nécessite des estimations et des hypothèses tenant compte des faits et circonstances existants. La Société établit une provision pour les passifs d'impôts éventuels en fonction du montant le plus probable des résultats possibles. Les estimations sont revues à chaque période de présentation de l'information financière et mises à jour, sur la base des nouvelles informations disponibles, et pourraient entraîner des modifications des passifs d'impôt et des passifs d'impôt différé au cours de la période au cours de laquelle ces déterminations sont faites.

#### PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location, aux contrats générateurs de revenus déficitaires et aux contrats avec les fournisseurs déficitaires. La Société comptabilise aussi des provisions pour cessation d'emploi liées à des initiatives spécifiques comme les programmes d'optimisation des coûts et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour contrats générateurs de revenus déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables restants associés à l'exécution du contrat sont supérieurs aux revenus estimatifs restants du contrat. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### PROVISIONS (SUITE)

Des provisions pour contrats avec les fournisseurs déficitaires sont comptabilisées lorsque les flux de trésorerie nets inévitables associés à l'exécution du contrat sont négatifs. La provision représente le moins élevé des coûts d'exécution du contrat et des pénalités associées à sa résiliation. Ces éléments ont généralement trait à des composantes non locatives liées à des locaux vacants qui peuvent être engagées dans le cadre d'initiatives spécifiques.

Des provisions pour cessation d'emploi sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

#### CONVERSION DES DEVICES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

#### Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

#### Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

#### PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

##### Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient des régimes d'UAR et des régimes d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée d'après le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR et à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions. Le nombre d'UAR et d'options sur actions dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

##### Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des employés dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

##### Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer et de passifs liés aux employés. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et ultérieurement classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du bénéfice net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les actifs financiers sont classés selon le modèle de gestion qu'utilise la Société pour ces instruments et les flux de trésorerie contractuels qu'ils génèrent. Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, sauf lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

La Société a effectué les classements suivants :

##### Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie, les équivalents de trésorerie, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients, les instruments financiers dérivés et les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et les gains et pertes qui en découlent sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

##### Coût amorti

Les créances clients, les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants, les placements courants dans des fonds détenus pour des clients, les fournisseurs et autres créanciers, la rémunération à payer et passifs liés aux employés, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés au coût amorti peuvent subir une dépréciation. Dans le cas des créances clients et des travaux en cours, la Société évalue les pertes de crédit attendues suivant la méthode simplifiée, selon laquelle une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être inscrite lors de la comptabilisation initiale des actifs financiers.

##### À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les placements courants compris dans les actifs financiers courants, les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et peuvent subir une dépréciation. La Société se prévaut de l'exemption pour risque de crédit faible à leur égard.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les gains et pertes réalisés sur la décomptabilisation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers autres que ceux désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont pris en compte dans la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif correspondant et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés à la facilité de crédit renouvelable non garantie sont pris en compte dans les autres actifs non courants et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue du contrat sous-jacent.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation, puisque la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés.

#### Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière.

Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture. Les flux de trésorerie liés aux instruments de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à l'élément couvert.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de la nature du risque couvert, le lien économique entre l'élément couvert et les instruments de couverture qui ne doit pas être dominé par le risque de crédit, le ratio de couverture conforme à la stratégie de gestion des risques visée et la manière dont la Société appréciera régulièrement l'efficacité de la relation de couverture.

La direction évalue l'efficacité de la couverture lors de la création de l'instrument de couverture et chaque trimestre par la suite, en général selon un ratio de couverture géré de 1 pour 1. L'efficacité de la couverture évaluée de façon prospective correspond à la mesure dans laquelle les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie du dérivé compensent les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument couvert sous-jacent ou le risque en cas de non-concordance importante entre les conditions de l'instrument de couverture et celles de l'instrument couvert. Un déséquilibre significatif est considéré comme traduisant l'inefficacité de la couverture et comptabilisé comme tel dans les états consolidés du résultat.

#### Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties des investissements nets de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

##### Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

##### Coûts de couverture

La Société a choisi de comptabiliser l'élément report/déport et l'écart de conversion des contrats à terme et des swaps de devises en tant que coûts de couverture. Lorsque c'est le cas, les coûts (gains) différés de couverture, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés en tant que composante séparée du cumul des autres éléments du résultat global et reclassés dans les états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est décomptabilisé.

#### AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses relatives entre autres aux taux d'actualisation, aux augmentations salariales futures et aux prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée aux hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résultent ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

#### ADOPTION D'UNE NORME COMPTABLE

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> octobre 2022 :

##### Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)

En mai 2020, l'IASB a modifié IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les modifications de normes clarifient qu'afin d'évaluer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts marginaux d'exécution du contrat et l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Les modifications de normes suivantes ont été adoptées par la Société le 23 mai 2023 :

##### Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications d'IAS 12)

Le 23 mai 2023, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, de manière à tenir compte du modèle de règles du Pilier 2 visant la mise en place d'un impôt minimum mondial de 15 %. Les modifications de norme introduisent une exception temporaire, mise en œuvre immédiatement, concernant la comptabilisation de l'impôt différé et les informations à fournir à son égard, découlant de la mise en œuvre de la réforme fiscale internationale. Le reste des obligations d'information ciblées pour les entités touchées, comme celles portant sur la charge ou le recouvrement d'impôt exigible au titre de l'impôt sur le résultat relativement au Pilier 2, ainsi que l'obligation de fournir des informations qualitatives et quantitatives concernant l'exposition de l'entité face à l'impôt sur le résultat relativement au Pilier 2, n'entreront en vigueur que pour la période de présentation de l'information intermédiaire devant se terminer le 31 mars 2024.

Au 30 septembre 2023, l'application de ces modifications de norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

#### ADOPTION D'UNE NORME COMPTABLE (SUITE)

La Société a adopté par anticipation les modifications de normes suivantes et les a appliquées rétrospectivement pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 :

##### Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, *Présentation des états financiers*, et l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, de manière à exiger de la Société qu'elle fournisse des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

#### MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

##### Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, *Méthodes comptables*, changements d'estimations comptables et erreurs, afin d'introduire une définition des estimations comptables et d'aider les entités à faire une distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante car les modifications des méthodes comptables doivent être appliquées rétrospectivement tandis que les changements des estimations comptables sont pris en compte de façon prospective.

##### Impôt différé lié à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications d'IAS 12)

En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent.

La mise en œuvre de ces modifications de normes n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Les modifications de normes suivantes ont été publiées et entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2024 pour la Société et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications de normes sur ses états financiers consolidés.

##### Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et informations au sujet de la dette à long terme assortie de clauses restrictives (modifications d'IAS 1)

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fondé sur les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière, indépendamment du fait que la Société exercera ou non son droit de différer le règlement du passif. Par la suite, soit en octobre 2022, l'IASB a introduit des modifications additionnelles d'IAS 1, précisant que les clauses restrictives sur la dette à long terme, peu importe qu'elles aient été respectées ou non après la date de clôture, ne modifient pas le classement de la dette; les entités sont plutôt tenues de présenter de l'information sur ces clauses restrictives dans les notes afférentes à leurs états financiers.

##### Ententes de financement des fournisseurs (modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7)

En mai 2023, l'IASB a modifié IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, de manière à introduire de nouvelles exigences d'information visant à améliorer la transparence entourant les ententes de financement des fournisseurs et leur impact sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition sur les liquidités de la Société. Les nouvelles exigences d'information porteront notamment sur les modalités et conditions, la valeur comptable des passifs, les fourchettes d'échéances des paiements, les changements sans effet sur la trésorerie, ainsi que le risque de liquidité lié aux ententes de financement des fournisseurs.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 4. Créances clients

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Clients (note 32)	<b>1 152 880</b>	1 106 187
Crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt <sup>1</sup>	<b>157 668</b>	163 608
Escomptes incitatifs	<b>57 714</b>	47 906
Autres	<b>56 855</b>	45 844
	<b>1 425 117</b>	1 363 545

<sup>1</sup> Les crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt étaient liés à des programmes gouvernementaux, surtout au Canada, aux États-Unis et en France.

### 5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Trésorerie (note 32)	<b>269 792</b>	504 726
Placements courants	<b>80 000</b>	—
Obligations non courantes (note 32)	<b>138 935</b>	94 113
	<b>488 727</b>	598 839

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 30 septembre 2022	77 371	262 972	152 083	598 725	1 091 151
Ajouts	1 933	29 301	16 145	111 011	158 390
Cessions/mises hors service	(167)	(39 269)	(20 477)	(100 769)	(160 682)
Écart de conversion	2 244	3 800	1 520	11 404	18 968
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>81 381</b>	<b>256 804</b>	<b>149 271</b>	<b>620 371</b>	<b>1 107 827</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 30 septembre 2022	23 467	170 647	101 302	426 127	721 543
Amortissement (note 24)	3 234	28 697	12 675	98 759	143 365
Dépréciation (note 24)	—	2 163	423	—	2 586
Cessions/mises hors service	(167)	(39 269)	(20 477)	(100 769)	(160 682)
Écart de conversion	445	3 022	787	7 485	11 739
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>26 979</b>	<b>165 260</b>	<b>94 710</b>	<b>431 602</b>	<b>718 551</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2023</b>	<b>54 402</b>	<b>91 544</b>	<b>54 561</b>	<b>188 769</b>	<b>389 276</b>

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 30 septembre 2021	78 907	244 824	150 617	592 892	1 067 240
Ajouts	5 202	24 040	9 344	117 196	155 782
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27c)	—	4 776	984	2 404	8 164
Cessions/mises hors service	(4 116)	(6 997)	(6 466)	(88 261)	(105 840)
Écart de conversion	(2 622)	(3 671)	(2 396)	(25 506)	(34 195)
Au 30 septembre 2022	77 371	262 972	152 083	598 725	1 091 151
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 30 septembre 2021	21 961	156 012	97 693	439 482	715 148
Amortissement (note 24)	2 888	24 127	11 815	94 821	133 651
Dépréciation (note 24)	—	858	—	—	858
Cessions/mises hors service	(893)	(6 958)	(6 424)	(88 261)	(102 536)
Écart de conversion	(489)	(3 392)	(1 782)	(19 915)	(25 578)
Au 30 septembre 2022	23 467	170 647	101 302	426 127	721 543
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2022</b>	<b>53 904</b>	<b>92 325</b>	<b>50 781</b>	<b>172 598</b>	<b>369 608</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 7. Actifs au titre de droits d'utilisation

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>				
Au 30 septembre 2022	1 049 445	180 164	40 689	1 270 298
Ajouts	32 772	48 883	1 030	82 685
Changements des estimations et modifications des contrats de location	13 940	—	—	13 940
Cessions/mises hors service	(101 670)	(36 792)	(3 121)	(141 583)
Écart de conversion	28 423	7 246	345	36 014
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>1 022 910</b>	<b>199 501</b>	<b>38 943</b>	<b>1 261 354</b>
<b>Amortissement cumulé</b>				
Au 30 septembre 2022	610 007	88 923	36 247	735 177
Amortissement (note 24)	103 249	36 988	2 793	143 030
Dépréciation (note 24)	9 649	—	—	9 649
Cessions/mises hors service	(94 676)	(31 700)	(3 121)	(129 497)
Écart de conversion	15 792	4 589	293	20 674
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>644 021</b>	<b>98 800</b>	<b>36 212</b>	<b>779 033</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2023</b>	<b>378 889</b>	<b>100 701</b>	<b>2 731</b>	<b>482 321</b>

	Propriétés	Véhicules motorisés et autres	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>				
Au 30 septembre 2021	1 080 867	174 354	39 093	1 294 314
Ajouts	90 830	25 554	3 683	120 067
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27c)	21 622	492	—	22 114
Changements des estimations et modifications des contrats de location	(7 946)	—	—	(7 946)
Cessions/mises hors service	(88 546)	(11 704)	—	(100 250)
Écart de conversion	(47 382)	(8 532)	(2 087)	(58 001)
<b>Au 30 septembre 2022</b>	<b>1 049 445</b>	<b>180 164</b>	<b>40 689</b>	<b>1 270 298</b>
<b>Amortissement cumulé</b>				
Au 30 septembre 2021	606 558	67 975	33 574	708 107
Amortissement (note 24)	103 489	33 260	4 546	141 295
Dépréciation (note 24)	3 858	—	—	3 858
Cessions/mises hors service	(74 973)	(7 749)	—	(82 722)
Écart de conversion	(28 925)	(4 563)	(1 873)	(35 361)
<b>Au 30 septembre 2022</b>	<b>610 007</b>	<b>88 923</b>	<b>36 247</b>	<b>735 177</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2022</b>	<b>439 438</b>	<b>91 241</b>	<b>4 442</b>	<b>535 121</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 8. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2023			Au 30 septembre 2022		
	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement et dépréciation cumulés	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	549 848	250 847	299 001	481 836	225 468	256 368
Incitatifs	52 331	42 886	9 445	50 331	45 087	5 244
	602 179	293 733	308 446	532 167	270 555	261 612

### 9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Relations clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>						
Au 30 septembre 2022	238 940	104 486	78 580	734 021	1 231 393	2 387 420
Ajouts	33 963	9 130	19 811	111 894	—	174 798
Acquisitions d'entreprises (note 27c)	—	—	—	—	(8 951)	(8 951)
Cessions/mises hors service	(49 103)	(3 900)	(9 002)	—	—	(62 005)
Écart de conversion	4 873	509	750	(4 175)	25 627	27 584
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>228 673</b>	<b>110 225</b>	<b>90 139</b>	<b>841 740</b>	<b>1 248 069</b>	<b>2 518 846</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>						
Au 30 septembre 2022	189 639	65 323	73 094	408 298	1 035 107	1 771 461
Amortissement (note 24)	30 475	13 421	3 274	69 053	47 824	164 047
Cessions/mises hors service	(49 103)	(3 900)	(9 002)	—	—	(62 005)
Écart de conversion	4 227	343	588	(2 889)	19 971	22 240
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>175 238</b>	<b>75 187</b>	<b>67 954</b>	<b>474 462</b>	<b>1 102 902</b>	<b>1 895 743</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2023</b>	<b>53 435</b>	<b>35 038</b>	<b>22 185</b>	<b>367 278</b>	<b>145 167</b>	<b>623 103</b>
<b>Coût</b>						
Au 30 septembre 2021	246 584	98 891	78 641	624 850	1 154 620	2 203 586
Ajouts	23 400	10 111	1 160	103 309	—	137 980
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 27c)	3 479	—	1 630	—	105 538	110 647
Cessions/mises hors service	(29 419)	(2 647)	(2 007)	(28 932)	—	(63 005)
Écart de conversion	(5 104)	(1 869)	(844)	34 794	(28 765)	(1 788)
Au 30 septembre 2022	238 940	104 486	78 580	734 021	1 231 393	2 387 420
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>						
Au 30 septembre 2021	196 504	53 834	72 731	365 597	1 008 127	1 696 793
Amortissement (note 24)	26 603	14 711	3 201	48 211	47 214	139 940
Dépréciation (note 24)	—	519	—	2 840	—	3 359
Cessions/mises hors service	(29 419)	(2 647)	(2 007)	(28 932)	—	(63 005)
Écart de conversion	(4 049)	(1 094)	(831)	20 582	(20 234)	(5 626)
Au 30 septembre 2022	189 639	65 323	73 094	408 298	1 035 107	1 771 461
<b>Valeur comptable nette au 30 septembre 2022</b>	<b>49 301</b>	<b>39 163</b>	<b>5 486</b>	<b>325 723</b>	<b>196 286</b>	<b>615 959</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 10. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Services non courants payés d'avance	<b>28 674</b>	28 720
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 17)	<b>19 458</b>	18 877
Actifs au titre des prestations de retraite (note 17)	<b>836</b>	47 071
Dépôts	<b>15 634</b>	17 189
Frais de financement différés	<b>2 531</b>	2 827
Autres	<b>17 643</b>	24 982
	<b>84 776</b>	139 666

### 11. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 17 et 32)	<b>88 076</b>	71 863
Placements non courants (note 32)	<b>17 113</b>	16 826
Montants à recevoir à long terme	<b>20 774</b>	10 590
Instruments financiers dérivés non courants (note 32)	<b>22 005</b>	237 877
	<b>147 968</b>	337 156

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 12. Goodwill

Les tableaux suivants présentent l'information sur les activités de la Société, lesquelles sont gérées au moyen des neuf secteurs opérationnels suivants : Ouest et Sud de l'Europe (principalement la France, le Portugal et l'Espagne); États-Unis (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; Canada; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Scandinavie et Centre de l'Europe (Allemagne, Suède et Norvège); Royaume-Uni (R.-U.) et Australie; Finlande, Pologne et pays baltes; Nord-ouest et Centre-est de l'Europe (principalement les Pays-Bas, le Danemark et la République tchèque); et centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (principalement l'Inde et les Philippines) (Asie-Pacifique).

Les secteurs opérationnels représentent la structure de gestion actuelle ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2022	1 440 019	1 278 176	1 142 148	1 108 267	1 345 346	834 960	567 628	501 307	263 605	8 481 456
Acquisitions d'entreprises (note 27)	21 001	—	—	—	—	(67)	—	—	—	20 934
Écart de conversion	94 710	(19 799)	—	(17 564)	37 970	61 916	37 257	30 822	(3 252)	222 060
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>1 555 730</b>	<b>1 258 377</b>	<b>1 142 148</b>	<b>1 090 703</b>	<b>1 383 316</b>	<b>896 809</b>	<b>604 885</b>	<b>532 129</b>	<b>260 353</b>	<b>8 724 450</b>

### Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2023	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	11,7	11,9	11,0	10,3	12,1	13,7	12,2	12,1	20,3
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets <sup>1</sup>	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

2022	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	10,0	10,6	10,7	9,2	10,5	10,6	10,7	10,7	19,2
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets <sup>1</sup>	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0	1,9	2,0

<sup>1</sup> Le taux de croissance à long terme est établi en fonction du moins élevé entre la croissance selon des recherches publiées de l'industrie ou 2,0 %.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 13. Provisions

	Cessations d'emploi <sup>1</sup>	Passifs relatifs au démantèlement <sup>2</sup>	Autres <sup>3</sup>	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2022	10 644	22 930	17 011	50 585
Provisions additionnelles	25 839	1 771	18 608	46 218
Montants utilisés	(30 038)	(4 337)	(15 237)	(49 612)
Renversement de montants non utilisés	(1 322)	(1 680)	(2 634)	(5 636)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	—	186	—	186
Écart de conversion	596	1 102	724	2 422
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>5 719</b>	<b>19 972</b>	<b>18 472</b>	<b>44 163</b>
<b>Tranche courante</b>	<b>5 719</b>	<b>3 717</b>	<b>15 529</b>	<b>24 965</b>
<b>Tranche non courante</b>	<b>—</b>	<b>16 255</b>	<b>2 943</b>	<b>19 198</b>

<sup>1</sup> Se reporter à la note 25, Programme d'optimisation des coûts, et à la note 27d), Investissements dans les filiales.

<sup>2</sup> Au 30 septembre 2023, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 20 573 000 \$ et ont été actualisés selon un taux moyen pondéré de 0,98 %. L'échéancier des paiements de ces obligations s'échelonnait entre un an et 17 ans au 30 septembre 2023. Le renversement des montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

<sup>3</sup> Au 30 septembre 2023, la catégorie autres comprenait des provisions pour contrats générateurs de revenus, des litiges et réclamations, et également des contrats avec des fournisseurs déficitaires, inclus principalement dans le cadre du programme d'optimisation des coûts (note 25) et relativement aux frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 27d).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 14. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2014 remboursables en deux tranches totalisant 473 830 \$ (350 000 \$ US) en septembre 2024 <sup>1</sup>	473 808	550 177
Billets de premier rang non garantis en devise américaine de 2021 de 812 280 \$ (600 000 \$ US) remboursables en septembre 2026 et de 541 520 \$ (400 000 \$ US) remboursables en septembre 2031 <sup>2</sup>	1 342 714	1 361 974
Billets de premier rang non garantis en dollars canadiens de 2021 de 600 000 \$ remboursables en septembre 2028 <sup>3</sup>	596 550	595 900
Facilité d'emprunt à terme non garantie <sup>4</sup>	676 886	687 705
Autre dette à long terme	10 363	71 278
	<b>3 100 321</b>	<b>3 267 034</b>
Tranche courante	<b>1 158 971</b>	<b>93 447</b>
	<b>1 941 350</b>	<b>3 173 587</b>

<sup>1</sup> Au 30 septembre 2023, un montant de 473 830 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Le placement privé comprend deux tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, avec une échéance de 1 an et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,01 % (3,98 % en 2022) (billets de premier rang en devise américaine de 2014). En septembre 2023, la Société a effectué le sixième des sept remboursements annuels prévus de 50 000 000 \$ US sur une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine pour un montant total de 67 765 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 32). Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 33). Au 30 septembre 2023, la Société respectait ces clauses restrictives.

<sup>2</sup> Au 30 septembre 2023, un montant de 1 353 800 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Les billets de premier rang en devise américaine de 2021 comprennent deux séries de billets de premier rang non garantis en devise américaine, avec une échéance moyenne pondérée de 5 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 1,79 %.

<sup>3</sup> Au 30 septembre 2023, un montant de 600 000 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Les billets de premier rang en dollars canadiens de 2021 viennent à échéance en septembre 2028, portant intérêt au taux de 2,10 %.

<sup>4</sup> Au 30 septembre 2023, un montant de 676 900 000 \$ avait été emprunté, moins les frais de financement. Cette facilité porte intérêt au taux de financement à un jour garanti (SOFR) à 1 mois majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. La facilité d'emprunt à terme non garantie vient à échéance en décembre 2023 à un taux d'intérêt de 6,43 %. La facilité d'emprunt à terme non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 33). Au 30 septembre 2023, la Société respectait ces clauses restrictives.

En raison de la réforme des taux interbancaires offerts (TIO) et de l'expiration sous-jacente du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) dollar américain au 30 juin 2023, la Société a renégocié la facilité d'emprunt à terme non garantie et les swaps de devises et de taux d'intérêt connexes (les instruments de couverture), qui expirent dans les deux cas en décembre 2023 et qui passeront du taux LIBOR dollar américain à 1 mois au taux de financement à un jour garanti (SOFR) à 1 mois. Le changement des taux n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en novembre 2027. Cette facilité porte intérêt à des taux de référence variables majorés d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. Un montant de 4 142 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 6 novembre 2023, la facilité de crédit renouvelable non garantie a été prolongée d'un an jusqu'au 6 novembre 2028 et peut être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 33). Au 30 septembre 2023, la Société respectait ces clauses restrictives.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 15. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Revenus différés	112 370	90 371
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 17)	97 745	81 452
Autres	33 477	20 285
	<b>243 592</b>	<b>192 108</b>

### 16. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	697 402	506 608
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(21 242)	1 705
Total de la charge d'impôt exigible	676 160	508 313
Recouvrement d'impôt différé		
(Recouvrement) charge d'impôt différé afférent à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	(119 249)	359
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre du recouvrement d'impôt différé des exercices antérieurs	9 753	(7 855)
Total du recouvrement d'impôt différé	(109 496)	(7 496)
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	<b>566 664</b>	<b>500 817</b>

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,5	26,5
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(0,6)	(1,0)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,5)	(0,4)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	0,1	—
Charge d'impôt minimale	0,3	0,4
Taux d'imposition effectif	<b>25,8</b>	<b>25,5</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Impôt sur les bénéfices (suite)

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2022	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédeurs, provisions et autres passifs non courants	40 214	—	4 007	—	—	(548)	43 673
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	51 963	—	2 928	—	—	1 187	56 078
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	51 136	—	14 531	—	2 623	636	68 926
Obligations au titre des prestations de retraite	19 517	—	(5 601)	13 078	—	249	27 243
Frais de recherche et de développement capitalisés <sup>1</sup>	—	—	92 880	—	—	—	92 880
Obligations locatives	171 072	—	(5 750)	—	—	3 966	169 288
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(151 054)	2 540	23 567	—	—	1 230	(123 717)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(132 757)	—	(6 709)	—	—	(3 945)	(143 411)
Travaux en cours	(12 828)	—	(1 283)	—	—	(261)	(14 372)
Goodwill	(81 617)	—	(6 653)	—	—	1 011	(87 259)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(20 049)	—	(2 517)	—	—	(2)	(22 568)
Couvertures de flux de trésorerie	(10 398)	—	(55)	6 445	—	(2)	(4 010)
Autres	3 190	—	151	9 339	—	(1 080)	11 600
<b>Impôt différé, montant net</b>	<b>(71 611)</b>	<b>2 540</b>	<b>109 496</b>	<b>28 862</b>	<b>2 623</b>	<b>2 441</b>	<b>74 351</b>

<sup>1</sup> Comme l'exige la loi intitulée *2017 Tax Cuts and Jobs Act* des États-Unis, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022, les frais de recherche et de développement sont capitalisés et amortis, ce qui a entraîné une augmentation de la charge d'impôt exigible pour 2023 et un recouvrement d'impôt différé d'un montant correspondant.

	Au 30 septembre 2021	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédeurs, provisions et autres passifs non courants	51 156	6 986	(20 232)	—	—	2 304	40 214
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	43 181	1 489	9 450	—	—	(2 157)	51 963
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	40 108	141	17 724	—	(7 194)	357	51 136
Obligations au titre des prestations de retraite	17 561	2 425	(2 082)	1 011	—	602	19 517
Obligations locatives	179 318	1 577	252	—	—	(10 075)	171 072
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(121 309)	(27 347)	5 912	—	—	(8 310)	(151 054)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(134 808)	(1 405)	(6 179)	—	—	9 635	(132 757)
Travaux en cours	(22 190)	—	9 018	—	—	344	(12 828)
Goodwill	(70 845)	—	(5 619)	—	—	(5 153)	(81 617)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(19 673)	—	(376)	—	—	—	(20 049)
Couvertures de flux de trésorerie	(5 626)	—	4 333	(9 146)	—	41	(10 398)
Autres	7 447	180	(4 705)	(223)	—	491	3 190
<b>Impôt différé, montant net</b>	<b>(35 680)</b>	<b>(15 954)</b>	<b>7 496</b>	<b>(8 358)</b>	<b>(7 194)</b>	<b>(11 921)</b>	<b>(71 611)</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	<b>105 432</b>	85 795
Passifs d'impôt différé	<b>(31 081)</b>	(157 406)
	<b>74 351</b>	(71 611)

Au 30 septembre 2023, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 279 918 000 \$ (258 244 000 \$ au 30 septembre 2022), dont une tranche de 104 113 000 \$ (110 918 000 \$ au 30 septembre 2022) vient à échéance à diverses dates entre 2029 et 2043 et une autre de 175 805 000 \$ (147 326 000 \$ au 30 septembre 2022) n'a pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2023, un actif d'impôt différé de 49 742 000 \$ (46 893 000 \$ au 30 septembre 2022) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 187 865 000 \$ (179 329 000 \$ au 30 septembre 2022) de ces pertes. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Au 30 septembre 2023, la Société avait des pertes fiscales opérationnelles non utilisées d'un montant de 7 314 000 \$ (12 450 000 \$ au 30 septembre 2022) échéant à diverses dates entre 2029 et 2032 et d'un montant de 84 739 000 \$ (66 466 000 \$ au 30 septembre 2022) n'ayant pas de date d'échéance.

Au 30 septembre 2023, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales autres que d'exploitation totalisant 424 736 000 \$ (421 218 000 \$ au 30 septembre 2022) n'ayant pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2023, un actif d'impôt différé de 6 336 000 \$ (5 070 000 \$ au 30 septembre 2022) a été comptabilisé à l'égard d'une tranche de 24 806 000 \$ (20 295 000 \$ au 30 septembre 2022) de ces pertes. Au 30 septembre 2023, les pertes fiscales autres que d'exploitation non comptabilisées de la Société s'élevaient à 399 930 000 \$ (400 923 000 \$ au 30 septembre 2022).

Au 30 septembre 2023, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 1 365 975 000 \$ (907 578 000 \$ au 30 septembre 2022). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 8 262 337 000 \$ (7 100 148 000 \$ au 30 septembre 2022) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. À la distribution de ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service et sont pour la plupart financées à même les actifs détenus dans des fonds distincts.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en France et en Allemagne :

#### Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux employés et les employés existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid et Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition d'au plus 65 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 15 % des actifs au titre du régime dans des actions et 85 % dans des obligations; et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 10 % des actifs au titre du régime dans des actions et 90 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 employés.

Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies ci-dessus ont été réalisées au 30 septembre 2021 et les résultats ont été finalisés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, avec les recommandations suivantes :

- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite de CMG a révélé un excédent de 34 707 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica a révélé un excédent de 85 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Au cours de l'exercice 2023, la Société a versé un montant de 339 000 \$ pour couvrir les frais de service.
- L'évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies de Logica a révélé un excédent de 17 819 000 \$. Elle a spécifié qu'aucune cotisation supplémentaire n'était requise afin d'atteindre les objectifs de capitalisation du régime. Depuis le 30 novembre 2019, la Société n'a versé aucune cotisation au régime.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

##### France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés reçoivent une prestation en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société sous la forme de montant forfaitaire.

##### Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux employés. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés reçoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(535 633)	(78 612)	(67 706)	(92 703)	(774 654)
Juste valeur des actifs des régimes	536 226	—	11 747	64 138	612 111
	593	(78 612)	(55 959)	(28 565)	(162 543)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	19 082	376	19 458
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	593	(78 612)	(36 877)	(28 189)	(143 085)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	19 082	376	19 458
Actifs au titre des prestations de retraite	593	—	—	243	836
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(78 612)	(55 959)	(28 808)	(163 379)
	593	(78 612)	(36 877)	(28 189)	(143 085)

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(525 262)	(77 477)	(61 420)	(85 784)	(749 943)
Juste valeur des actifs des régimes	571 909	—	11 028	59 032	641 969
	46 647	(77 477)	(50 392)	(26 752)	(107 974)
Juste valeur du droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	46 647	(77 477)	(31 897)	(26 370)	(89 097)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Actifs au titre des prestations de retraite	46 647	—	—	424	47 071
Obligations au titre des prestations de retraite	—	(77 477)	(50 392)	(27 176)	(155 045)
	46 647	(77 477)	(31 897)	(26 370)	(89 097)

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	85 784	749 943
Coût des services rendus au cours de l'exercice	997	6 106	379	6 251	13 733
Charge d'intérêts	27 445	3 093	2 600	4 414	37 552
Coût des services passés	—	(288)	—	—	(288)
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières <sup>1</sup>	(54 598)	(4 575)	65	(1 581)	(60 689)
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques <sup>1</sup>	(12 077)	88	—	2	(11 987)
Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience <sup>1</sup>	33 349	(6 035)	2 571	3 496	33 381
Cotisations des participants au régime	76	—	—	170	246
Prestations payées dans le cadre du régime	(26 527)	—	(229)	(4 359)	(31 115)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 565)	(2 992)	(747)	(6 304)
Écart de conversion <sup>1</sup>	41 706	5 311	3 892	(727)	50 182
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>535 633</b>	<b>78 612</b>	<b>67 706</b>	<b>92 703</b>	<b>774 654</b>
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	78 612	—	18 132	96 744
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	535 633	—	67 706	74 571	677 910
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>535 633</b>	<b>78 612</b>	<b>67 706</b>	<b>92 703</b>	<b>774 654</b>

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	881 008	77 006	94 381	108 561	1 160 956
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 114	5 673	531	5 735	13 053
Charge d'intérêts	16 877	740	768	2 969	21 354
Regroupements d'entreprises (note 27c)	—	10 192	—	—	10 192
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses financières <sup>1</sup>	(285 653)	(20 586)	(25 735)	(10 104)	(342 078)
Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses démographiques <sup>1</sup>	7 882	921	—	(520)	8 283
Pertes actuarielles liées à l'expérience <sup>1</sup>	4 081	12 112	2 214	4 682	23 089
Cotisations des participants au régime	80	—	—	186	266
Prestations payées dans le cadre du régime	(24 018)	(622)	(647)	(6 421)	(31 708)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 318)	(2 848)	(866)	(5 032)
Écart de conversion <sup>1</sup>	(76 109)	(6 641)	(7 244)	(6 444)	(96 438)
Autres	—	—	—	(11 994)	(11 994)
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	85 784	749 943
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	77 477	—	18 829	96 306
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	525 262	—	61 420	66 955	653 637
Au 30 septembre 2022	525 262	77 477	61 420	85 784	749 943

<sup>1</sup> Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	59 414	660 846
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	29 902	—	1 283	3 370	34 555
Cotisations patronales	339	2 565	2 983	6 744	12 631
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts <sup>1</sup>	(84 003)	—	(1 668)	(12)	(85 683)
Cotisations des participants au régime	76	—	—	170	246
Prestations payées dans le cadre du régime	(26 527)	—	(229)	(4 359)	(31 115)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 565)	(2 992)	(747)	(6 304)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 779)	—	—	(5)	(1 784)
Écart de conversion <sup>1</sup>	46 309	—	1 929	(61)	48 177
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>536 226</b>	<b>—</b>	<b>30 829</b>	<b>64 514</b>	<b>631 569</b>
Actifs des régimes	536 226	—	11 747	64 138	612 111
Droit au remboursement	—	—	19 082	376	19 458
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>536 226</b>	<b>—</b>	<b>30 829</b>	<b>64 514</b>	<b>631 569</b>

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	France	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2021	986 359	661	33 057	63 869	1 083 946
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	18 901	—	274	2 128	21 303
Cotisations patronales	1 007	1 318	2 638	4 449	9 412
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts <sup>1</sup>	(324 003)	—	(214)	(1 003)	(325 220)
Cotisations des participants au régime	80	—	—	578	658
Prestations payées dans le cadre du régime	(24 018)	(622)	(647)	(6 421)	(31 708)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(1 318)	(2 848)	(866)	(5 032)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 568)	—	—	(7)	(1 575)
Écart de conversion <sup>1</sup>	(84 849)	(39)	(2 737)	(3 313)	(90 938)
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	59 414	660 846
Actifs des régimes	571 909	—	11 028	59 032	641 969
Droit au remboursement	—	—	18 495	382	18 877
Au 30 septembre 2022	571 909	—	29 523	59 414	660 846

<sup>1</sup> Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	205 130	—	—	205 130
Obligations cotées	139 584	—	—	139 584
Trésorerie	5 566	—	76	5 642
Autres <sup>1</sup>	185 946	11 747	64 062	261 755
	<b>536 226</b>	<b>11 747</b>	<b>64 138</b>	<b>612 111</b>

Au 30 septembre 2022	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	196 611	—	—	196 611
Obligations cotées	102 658	—	—	102 658
Trésorerie	143 312	—	65	143 377
Autres <sup>1</sup>	129 328	11 028	58 967	199 323
	<b>571 909</b>	<b>11 028</b>	<b>59 032</b>	<b>641 969</b>

<sup>1</sup> Se composent principalement de fonds de placement cotés et de divers contrats d'assurance qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge<sup>1</sup> comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	13 734	13 053
Coût des services passés	(288)	—
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	2 998	51
Frais d'administration	1 784	1 575
	<b>18 228</b>	<b>14 679</b>

<sup>1</sup> La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 13 446 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 4 782 000 \$ (note 26) (respectivement 13 053 000 \$ et 1 626 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

##### Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles calculées en moyennes pondérées pour les obligations au titre des prestations définies. Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence significative sur l'évaluation comptable :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	5,60	4,20	4,06	5,62
Augmentations salariales futures	0,33	4,15	2,50	2,76
Augmentations des prestations de retraite futures	3,20	—	2,10	0,29
Taux d'inflation	3,39	2,10	2,00	3,46

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,95	3,75	4,07	5,43
Augmentations salariales futures	0,35	3,77	2,50	2,64
Augmentations des prestations de retraite futures	3,30	—	2,10	0,42
Taux d'inflation	3,60	2,20	2,00	3,44

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un employé actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des employés actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,0	21,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des employés actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,4	24,0
Femmes	25,3	26,0

Au 30 septembre 2022	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des employés actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,0	21,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des employés actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	23,0
Femmes	25,3	26,0

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

##### Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI\_2020 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2018G et 3) en France, selon l'INSEE TVTD 2017-2019.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2023	R.-U.	France	Allemagne
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(15 631)	(2 370)	(1 596)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	16 416	2 473	1 663
Augmentation salariale de 0,25 %	137	2 572	23
Diminution salariale de 0,25 %	(132)	(2 474)	(21)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	8 713	—	834
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(8 503)	—	(805)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	12 348	5 660	834
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(11 948)	(5 110)	(805)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	12 614	943	1 702
Diminution de un an de l'espérance de vie	(12 801)	(1 258)	(1 530)

Au 30 septembre 2022	R.-U.	France	Allemagne
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(19 249)	(2 294)	(1 512)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	20 234	2 500	1 578
Augmentation salariale de 0,25 %	193	2 584	20
Diminution salariale de 0,25 %	(188)	(2 388)	(19)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	13 324	—	774
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(12 614)	—	(747)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	21 301	2 584	774
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(16 005)	(2 388)	(747)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	12 957	281	1 511
Diminution de un an de l'espérance de vie	(13 093)	(320)	(1 360)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	(en années)	
Royaume-Uni	13	15
France	13	13
Allemagne	10	11
Autres	9	10

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 17. Avantages du personnel (suite)

#### RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

La Société s'attend à cotiser 7 574 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 377 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 7 197 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des nouvelles prestations constituées.

#### RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 282 284 000 \$ en 2023 (241 405 000 \$ en 2022).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,57 % et ses adhérents représentent 0,48 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. Le ratio de capitalisation collectif peut généralement varier entre 125 % et 175 %. Au 30 septembre 2023, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 178 % (189 % en 2022). La charge au titre du régime s'est élevée à 25 311 000 \$ en 2023 (28 868 000 \$ en 2022).

La Société s'attend à cotiser 14 867 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

#### AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 30 septembre 2023, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 97 745 000 \$ (81 452 000 \$ au 30 septembre 2022) (note 15) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 88 076 000 \$ (71 863 000 \$ au 30 septembre 2022) (note 11). Le passif au titre de la rémunération différée se rapporte principalement aux régimes pour certains membres de la direction aux États-Unis. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs.

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 88 076 000 \$ au 30 septembre 2023 (71 863 000 \$ au 30 septembre 2022).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 18. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 44 867 \$ (45 419 \$ au 30 septembre 2022)	534 321	291 532
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 49 991 \$ (43 936 \$ au 30 septembre 2022)	(325 649)	(271 690)
Gains différés sur la couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 1 754 \$ (4 664 \$ au 30 septembre 2022)	13 541	28 274
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 3 953 \$ (10 398 \$ au 30 septembre 2022)	11 524	30 274
Pertes nettes non réalisées sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 1 189 \$ (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulés de 1 367 \$ au 30 septembre 2022)	(3 412)	(4 072)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 25 173 \$ (12 095 \$ au 30 septembre 2022)	(71 350)	(34 572)
	<b>158 975</b>	<b>39 746</b>

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, des gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie de 17 937 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 6 278 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans les états consolidés du résultat (4 151 000 \$ et 998 000 \$, respectivement pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, une tranche de 12 244 000 \$ des gains différés de couverture des swaps de devises, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 870 000 \$, a aussi été reclassée dans les états consolidés du résultat (10 746 000 \$ et 3 876 000 \$, respectivement, pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

### 19. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B à droits de vote multiples quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B à droits de vote multiples, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B à droits de vote multiples se concrétisent;
- Actions classe B à droits de vote multiples, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 19. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2023 et 2022, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B à droits de vote multiples émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote		Actions classe B à droits de vote multiples			Total
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Au 30 septembre 2021	219 171 329	1 595 811	26 445 706	36 894	245 617 035	1 632 705
Libération d'actions détenues en fiducie <sup>1</sup>	—	15 821	—	—	—	15 821
Achetées et détenues en fiducie <sup>1</sup>	—	(70 303)	—	—	—	(70 303)
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions <sup>2</sup>	941 059	50 236	—	—	941 059	50 236
Achetées et annulées <sup>3</sup>	(8 809 839)	(134 409)	—	—	(8 809 839)	(134 409)
Achetées et non annulées <sup>3</sup>	—	(881)	—	—	—	(881)
Au 30 septembre 2022	211 302 549	1 456 275	26 445 706	36 894	237 748 255	1 493 169
Libération d'actions détenues en fiducie <sup>1</sup>	—	13 680	—	—	—	13 680
Achetées et détenues en fiducie <sup>1</sup>	—	(74 455)	—	—	—	(74 455)
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions <sup>2</sup>	1 646 044	106 051	—	—	1 646 044	106 051
Achetées et annulées <sup>3</sup>	(6 234 096)	(61 265)	—	—	(6 234 096)	(61 265)
<b>Au 30 septembre 2023</b>	<b>206 714 497</b>	<b>1 440 286</b>	<b>26 445 706</b>	<b>36 894</b>	<b>233 160 203</b>	<b>1 477 180</b>

<sup>1</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, 172 018 actions détenues en fiducie ont été libérées (235 441 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), dont la valeur comptabilisée de 13 680 000 \$ (15 821 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022) a été retirée du surplus d'apport.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a réglé les obligations de retenue d'impôt des employés en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement (UAR) par un paiement en trésorerie de 13 879 000 \$ (néant pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, les fiduciaires, conformément aux modalités des régimes d'UAR et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 640 052 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société (643 629 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), pour une contrepartie en trésorerie de 74 455 000 \$ (70 303 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022).

Au 30 septembre 2023, 2 309 743 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu des régimes d'UAR (1 841 709 au 30 septembre 2022).

<sup>2</sup> La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 17 735 000 \$ (8 549 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

<sup>3</sup> Le 31 janvier 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation réglementaire ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, permettant à celle-ci de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 18 769 394 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateforme de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2023 jusqu'au 5 février 2024 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions subalternes classe A avec droit de vote visées par l'offre publique de rachat ou choisit de mettre fin à l'offre.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 2 857 550 actions subalternes classe A avec droit de vote (3 866 171 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022) dans le cadre de son offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités pour une contrepartie en trésorerie de 386 906 000 \$ (408 656 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 363 747 000 \$ (378 340 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), a été imputé aux bénéfices non distribués. Des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées, 68 550 actions d'une valeur comptable de 558 000 \$ et d'une valeur d'achat de 9 177 000 \$ étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées après le 30 septembre 2023.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 3 344 996 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec pour une contrepartie en trésorerie totale de 400 000 000 \$ (4 907 073 et 500 000 000 \$, respectivement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 361 791 000 \$ (395 026 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022), a été imputé aux bénéfices non distribués. Le rachat a été effectué aux termes d'une dispense émise par l'Autorité des marchés financiers et il est pris en compte dans la limite globale annuelle d'actions que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a également réglé et annulé 100 100 actions subalternes classe A avec droit de vote dans le cadre de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités, d'une valeur comptable de 778 000 \$ et pour une contrepartie en trésorerie totale de 10 291 000 \$, lesquelles ont été rachetées, ou ont fait l'objet d'un engagement de rachat, mais n'avaient pas été annulées au 30 septembre 2022.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 20. Paiements fondés sur des actions

#### a) Unités d'actions liées au rendement

La Société maintient deux régimes d'UAR assortis de modalités semblables. En vertu des deux régimes, le conseil d'administration peut attribuer à certains employés et dirigeants des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du deuxième régime s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans et les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du premier régime s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre des régimes d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 19).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2021	1 416 203
Attribuées <sup>1</sup>	805 699
Exercées (note 19)	(237 294)
Éteintes	(175 017)
En cours au 30 septembre 2022	1 809 591
Attribuées <sup>1</sup>	899 511
Exercées (note 19)	(294 203)
Éteintes	(162 449)
<b>En cours au 30 septembre 2023</b>	<b>2 252 450</b>

<sup>1</sup> Les UAR attribuées en 2023 avaient une juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution de 112,49 \$ par unité (109,07 \$ par unité en 2022).

#### b) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2023, un total de 15 353 015 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2023		2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	6 882 845	66,36	8 012 077	64,49
Attribuées	—	—	11 940	110,10
Exercées (note 19)	(1 646 044)	53,65	(941 059)	44,30
Éteintes	(23 626)	99,78	(188 130)	97,55
Échues	(1 703)	102,70	(11 983)	104,36
En cours à la fin de l'exercice	5 211 472	70,21	6 882 845	66,36
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	4 772 088	67,46	5 837 921	61,02

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2023 s'établissait à 123,25 \$ (107,09 \$ en 2022).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 20. Paiements fondés sur des actions (suite)

#### b) Options sur actions (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2023 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
34,68 à 41,63	550 083	0,90	38,36	550 083	38,36
47,36 à 52,63	590 495	1,98	48,39	590 495	48,39
55,51 à 63,23	2 052 950	3,22	63,19	2 052 950	63,19
67,04 à 85,62	1 078 428	4,94	84,51	1 078 428	84,51
97,84 à 115,01	939 516	6,93	101,51	500 132	102,73
	5 211 472	3,86	70,21	4 772 088	67,46

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	—	20,94
Rendement du dividende (%)	—	—
Volatilité prévue (%) <sup>1</sup>	—	21,27
Taux d'intérêt sans risque (%)	—	1,28
Durée prévue (en années)	—	4,00
Prix d'exercice (\$)	—	110,10
Cours de l'action (\$)	—	110,10

<sup>1</sup> La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue des options.

#### c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

#### d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2023, il y avait 122 969 UAD en cours (119 090 UAD au 30 septembre 2022).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 20. Paiements fondés sur des actions (suite)

#### e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
UAR	55 847	42 148
Options sur actions	2 367	6 848
Régime d'achat d'actions	169 418	136 275
UAD	5 332	1 455
	<b>232 964</b>	<b>186 726</b>

### 21. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023		2022	
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <sup>1</sup>	Bénéfice par action	Bénéfice par action
	\$		\$	\$
De base	1 631 249	234 041 041	6,97	1 466 142
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives <sup>2</sup>		3 661 040		3 605 441
Dilué	1 631 249	237 702 081	6,86	1 466 142

<sup>1</sup> Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, 6 302 646 actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées aux fins d'annulation et 2 309 743 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 8 839 439 et 1 841 709 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

<sup>2</sup> Le calcul du résultat par action après dilution n'exclut aucune option sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 (307 272 options sur actions ont été exclues pour l'exercice clos le 30 septembre 2022 puisqu'elles étaient antidilutives).

### 22. Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir ont trait aux obligations de prestation remplies partiellement ou non remplies dans le cadre d'accords à prix fixe comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir au 30 septembre 2023 se chiffre à 982 531 000 \$ (919 664 000 \$ au 30 septembre 2022) et il devrait être comptabilisé dans les revenus, selon une moyenne pondérée, sur 2 années (1,9 année au 30 septembre 2022).

### 23. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux employés <sup>1</sup>	8 870 235	7 798 407
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 500 613	1 459 295
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	827 613	790 447
Coûts immobiliers	213 962	214 430
Amortissement et dépréciation (note 24)	506 122	468 334
Autres charges d'exploitation	63 876	45 651
	<b>11 982 421</b>	<b>10 776 564</b>

<sup>1</sup> Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 159 390 000 \$ en 2023 (155 856 000 \$ en 2022).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 24. Amortissement et dépréciation

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	142 653	133 651
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	143 030	141 295
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	2 274	1 495
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	55 194	48 594
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	162 971	139 940
Dépréciation des immobilisations incorporelles (note 9)	—	3 359
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23)	506 122	468 334
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	2 793	2 201
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	816	829
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction (augmentation) des revenus)	(1 832)	37
Amortissement des immobilisations corporelles (présenté dans les coûts d'intégration) (note 6)	712	—
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts d'intégration) (note 6)	648	858
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans le programme d'optimisation des coûts) (notes 6 et 25)	1 938	—
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans les coûts d'intégration) (note 7)	5 143	2 363
Dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation (présentée dans le programme d'optimisation des coûts) (notes 7 et 25)	2 232	—
Amortissement des immobilisations incorporelles (présentée dans les coûts d'intégration) (note 9)	1 076	—
	<b>519 648</b>	<b>474 622</b>

### 25. Programme d'optimisation des coûts

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a mis en place un programme d'optimisation des coûts afin d'accélérer les actions prises pour adapter la taille de son portefeuille immobilier à l'échelle mondiale et d'améliorer l'efficacité opérationnelle, notamment l'utilisation accrue de l'automatisation et par une prestation mondiale axée sur les activités administratives, au titre desquelles la Société a comptabilisé des coûts de 8 964 000 \$. Ce montant comprend des indemnités de départ de 2 613 000 \$, comptabilisées en tant que provisions pour cessation d'emploi (note 13), des coûts liés aux locaux vacants de 6 351 000 \$, composés d'une charge de dépréciation d'actifs au titre de droits d'utilisation de 2 232 000 \$ (note 24), des coûts de 2 181 000 \$ liés à des contrats avec des fournisseurs déficitaires et une charge de dépréciation d'immobilisations corporelles de 1 938 000 \$ (note 24) liée à des améliorations locatives et au mobilier, aux agencements et au matériel.

### 26. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2023	2022
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	53 871	57 752
Intérêts sur les obligations locatives	29 115	27 426
Charges financières nettes liées aux obligations et aux actifs nets au titre des prestations définies (note 17)	4 782	1 626
Autres charges financières	6 192	8 413
Charges financières	93 960	95 217
Revenus financiers	(41 497)	(3 194)
	<b>52 463</b>	<b>92 023</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 27. Investissements dans les filiales

#### a) Acquisitions et cessions

Il n'y a eu aucune acquisition ou cession significative au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

#### b) Événement postérieur à la date de clôture

Le 10 octobre 2023, la Société a acquis la totalité des parts en circulation de Momentum Industries Holdings, LLC (Momentum) pour un prix d'achat de 50 492 000 \$. Momentum est une entreprise de services-conseils en TI et en management spécialisée dans la transformation numérique, les données et l'analyse et les services en mode délégué, établie aux États-Unis et ayant son siège social à Miami, en Floride. L'acquisition sera présentée dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux. Le prix d'achat est affecté majoritairement au goodwill, qui représente la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société, ainsi que les relations clients. La répartition du prix d'achat est préliminaire et devrait être finalisée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements pertinents disponibles et jugés nécessaires pour finaliser cette répartition.

Cette acquisition accroît la présence de CGI dans la région et consolide le modèle de proximité client de CGI.

#### c) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice précédent

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Array Holding Company, Inc. (Array) pour un prix d'achat de 60 337 000 \$. Établie aux États-Unis, Array est un fournisseur de services numériques qui optimise la performance de la mission du département de la Défense des États-Unis et d'autres organisations gouvernementales et ayant son siège social à Greenbelt, dans le Maryland.
- Le 28 octobre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Cognicase Management Consulting (CMC) pour un prix d'achat de 90 900 000 \$. Établie en Espagne, CMC est un fournisseur de services-conseils et de solutions en matière de technologie et de management, et ayant son siège social à Madrid.
- Le 28 février 2022, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Unico Computer Systems Pty Ltd (Unico) pour un prix d'achat de 39 814 000 \$. Établie en Australie, Unico est une entreprise de conseil technologique et d'intégration de systèmes, et ayant son siège social à Melbourne.
- Le 25 mai 2022, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Harwell Management (Harwell) pour un prix d'achat de 47 309 000 \$. Établie en France, Harwell est un cabinet de conseil en management spécialisé dans les services financiers, et ayant son siège social à Paris.
- Le 31 mai 2022, la Société a acquis le contrôle d'Umanis SA (Umanis) par le biais de l'acquisition de 72,4 % de ses actions en circulation (excluant les actions auto-détenues) pour un prix d'achat de 303 896 000 \$ et a déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet d'offre publique d'achat obligatoire pour acheter la totalité des actions en circulation restantes.

Au 18 juillet 2022, la Société avait acquis une participation totale de plus de 90,0 % des actions ordinaires en circulation (excluant les actions auto-détenues) et lancé une procédure de retrait obligatoire par le biais de laquelle les actions restantes ont été acquises le 29 juillet 2022 pour une contrepartie en trésorerie totale de 116 362 000 \$. Établie en France, Umanis est une entreprise spécialisée dans les solutions de données, numériques et métiers, et ayant son siège social à Paris.

Ces acquisitions accroissent la présence de CGI dans leurs régions respectives et consolident le modèle de proximité client de CGI.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 27. Investissements dans les filiales (suite)

#### c) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice précédent (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard de toutes les acquisitions en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition au 30 septembre 2022.

	CMC	Umanis	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	46 900	106 102	18 267	171 269
Immobilisations corporelles (note 6)	1 556	5 179	1 429	8 164
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	3 353	12 855	5 906	22 114
Coûts liés à des contrats	979	—	—	979
Immobilisations incorporelles <sup>1</sup> (note 9)	20 657	62 337	27 653	110 647
Autres actifs non courants	2 336	16 362	—	18 698
Goodwill <sup>2</sup>	93 638	391 026	146 184	630 848
Passifs courants	(41 055)	(96 141)	(26 904)	(164 100)
Dette à long terme	(37 937)	(77 973)	(46 730)	(162 640)
Obligations locatives	(3 920)	(12 919)	(6 342)	(23 181)
Passifs d'impôt différé	(2 706)	(12 688)	(560)	(15 954)
Obligations au titre des prestations de retraite (note 17)	—	(9 743)	(449)	(10 192)
	83 801	384 397	118 454	586 652
Trésorerie acquise	7 099	35 861	29 006	71 966
Actifs nets acquis	90 900	420 258	147 460	658 618
Contrepartie payée	79 291	420 258	139 643	639 192
Contrepartie à payer	11 609	—	7 817	19 426

<sup>1</sup> Les immobilisations incorporelles sont composées principalement des relations clients.

<sup>2</sup> Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Umanis, avec des ajustements donnant lieu à une augmentation du goodwill de 19 060 000 \$, principalement attribuable à une diminution des immobilisations incorporelles et des créances clients.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Unico et de Harwell sans aucun ajustement significatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a payé 13 039 000 \$ relativement aux acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

#### d) Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a engagé des coûts d'intégration de 53 401 000 \$, essentiellement composés de coûts liés à la rationalisation de la redondance d'emploi de 23 226 000 \$ comptabilisés dans les provisions pour cessation d'emploi (note 13) et des coûts liés aux locaux vacants de 10 774 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, la Société avait engagé des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration de 27 654 000 \$. Ce montant comprenait des frais connexes aux acquisitions de 3 094 000 \$ et des coûts d'intégration de 24 560 000 \$. Les frais connexes aux acquisitions se composaient principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobaient principalement des coûts liés à la rationalisation de la redondance d'emploi de 10 948 000 \$ comptabilisés dans les provisions pour cessation d'emploi (note 13) et des coûts liés aux locaux vacants de 3 496 000 \$.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 28. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

- a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Créances clients	(31 120)	(33 703)
Travaux en cours	76 554	(116 260)
Charges payées d'avance et autres actifs	3 547	(10 907)
Actifs financiers non courants	(9 911)	8 843
Fournisseurs et autres créditeurs	(130 172)	108 188
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	(57 644)	(43 429)
Revenus différés	45 681	43 656
Impôt sur les bénéfices	105 577	(2 626)
Provisions	(10 129)	(41 561)
Passifs non courants	18 893	(28 074)
Instruments financiers dérivés	(682)	(70)
Obligations au titre des prestations de retraite	5 871	5 050
	<b>16 465</b>	<b>(110 893)</b>

- b) Les activités d'exploitation et d'investissement hors trésorerie s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Fournisseurs et autres créditeurs	32 392	7 720
Provisions	1 088	262
Autres passifs non courants	4 768	—
	<b>38 248</b>	<b>7 982</b>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 374)	(16 732)
Ajouts, cessions/mises hors service, changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	(86 691)	(101 180)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(28 944)	(1 127)
	<b>(130 009)</b>	<b>(119 039)</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 28. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

- c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023			2022		
	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Obligations locatives
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	3 267 034	(146 215)	709 201	3 401 656	17 187	776 940
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres						
Augmentation de la dette à long terme	948	—	—	—	—	—
Remboursement de la dette à long terme et des obligations locatives	(79 150)	—	(161 211)	(401 654)	—	(160 583)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises des exercices précédents	(56 994)	—	—	(113 036)	—	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 32)	—	2 921	—	—	6 258	—
Activités de financement hors trésorerie						
Ajouts, cessions/mises hors service et changements des estimations et modifications des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	81 656	—	—	95 547
Ajouts liés aux acquisitions d'entreprises (note 27)	—	—	—	162 640	—	23 181
Variations des taux de change	(38 218)	45 719	15 997	207 561	(169 660)	(25 153)
Autres	6 701	—	(3 680)	9 867	—	(731)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 100 321</b>	<b>(97 575)</b>	<b>641 963</b>	<b>3 267 034</b>	<b>(146 215)</b>	<b>709 201</b>

- d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payés sont classés dans les activités d'exploitation et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts payés	130 570	115 408
Intérêts reçus	87 239	28 247
Impôt sur les bénéfices payé	480 607	435 558

- e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2023 et 2022.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 29. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion actuelle. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique (note 12).

Exercice clos le 30 septembre 2023											
	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 605 926	2 277 996	2 064 659	1 935 238	1 648 356	1 455 529	828 951	755 901	918 056	(194 252)	14 296 360
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, le programme d'optimisation des coûts, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices <sup>1</sup>	355 578	339 410	477 502	306 362	127 320	216 517	110 583	101 871	277 598	—	2 312 741
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 27d)											(53 401)
Programme d'optimisation des coûts (note 25)											(8 964)
Charges financières nettes (note 26)											(52 463)
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>											<b>2 197 913</b>

<sup>1</sup> Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, l'amortissement total de 507 087 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, Canada, É.-U. Gouvernement fédéral américain, Scandinavie et Centre de l'Europe, R.-U. et Australie, Finlande, Pologne et pays baltes, Nord-ouest et Centre-est de l'Europe et Asie-Pacifique était respectivement de 85 049 000 \$, 83 359 000 \$, 55 589 000 \$, 59 334 000 \$, 90 098 000 \$, 38 423 000 \$, 38 345 000 \$, 31 616 000 \$ et 25 274 000 \$.

Exercice clos le 30 septembre 2022											
	Ouest et Sud de l'Europe	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	Canada	É.-U. Gouvernement fédéral américain	Scandinavie et Centre de l'Europe	R.-U. et Australie	Finlande, Pologne et pays baltes	Nord-ouest et Centre-est de l'Europe	Asie-Pacifique	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 152 113	2 075 321	1 981 380	1 750 902	1 571 118	1 291 125	729 024	692 859	799 661	(176 302)	12 867 201
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices <sup>1</sup>	289 730	304 767	463 289	276 395	125 728	200 117	96 651	88 287	241 672	—	2 086 636
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 27d)											(27 654)
Charges financières nettes (note 26)											(92 023)
<b>Bénéfice avant impôt sur les bénéfices</b>											<b>1 966 959</b>

<sup>1</sup> Pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, l'amortissement total de 470 572 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, Canada, É.-U. Gouvernement fédéral américain, Scandinavie et Centre de l'Europe, R.-U. et Australie, Finlande, Pologne et pays baltes, Nord-ouest et Centre-est de l'Europe et Asie-Pacifique était respectivement de 62 922 000 \$, 70 417 000 \$, 57 528 000 \$, 54 073 000 \$, 91 435 000 \$, 40 765 000 \$, 33 219 000 \$, 34 323 000 \$ et 25 890 000 \$. L'amortissement des immobilisations incorporelles de 3 359 000 \$ comprend des dépréciations de 2 131 000 \$, principalement au titre d'une solution d'affaires dans le secteur Nord-ouest et Centre-est de l'Europe. Ces actifs ne devraient plus générer d'avantages économiques futurs.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des méthodes comptables significatives. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 29. Information sectorielle (suite)

#### INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels, pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
<b>Ouest et Sud de l'Europe</b>		
France	2 277 088	1 846 832
Portugal	116 928	105 225
Espagne	114 341	111 515
Ailleurs	55 519	52 510
	<b>2 563 876</b>	<b>2 116 082</b>
<b>É.-U.<sup>1</sup></b>	<b>4 404 982</b>	<b>3 987 025</b>
<b>Canada</b>	<b>2 232 091</b>	<b>2 143 211</b>
<b>Scandinavie et Centre de l'Europe</b>		
Allemagne	925 679	811 458
Suède	691 240	697 941
Norvège	123 366	143 259
	<b>1 740 285</b>	<b>1 652 658</b>
<b>R.-U. et Australie</b>		
R.-U.	1 588 665	1 397 161
Australie	90 576	75 746
	<b>1 679 241</b>	<b>1 472 907</b>
<b>Finlande, Pologne et pays baltes</b>		
Finlande	820 886	727 853
Ailleurs	49 564	34 676
	<b>870 450</b>	<b>762 529</b>
<b>Nord-ouest et Centre-est de l'Europe</b>		
Pays-Bas	571 757	494 227
Danemark	95 758	114 849
République tchèque	72 559	54 621
Ailleurs	61 854	64 632
	<b>801 928</b>	<b>728 329</b>
<b>Asie-Pacifique</b>		
Ailleurs	3 507	4 460
	<b>3 507</b>	<b>4 460</b>
	<b>14 296 360</b>	<b>12 867 201</b>

<sup>1</sup> Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux et É.-U. Gouvernement fédéral américain ont respectivement été de 2 461 366 000 \$ et 1 943 616 000 \$ en 2023 (2 226 473 000 \$ et 1 760 552 000 \$ en 2022).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 29. Information sectorielle (suite)

#### INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
	\$	\$
É.-U.	557 381	556 075
Canada	427 811	374 757
France	200 842	217 261
R.-U.	115 560	112 924
Finlande	100 212	97 486
Suède	94 801	100 088
Allemagne	85 013	89 527
Inde	65 664	71 942
Pays-Bas	49 570	47 274
Reste du monde	106 292	114 966
	<b>1 803 146</b>	<b>1 782 300</b>

#### INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	7 674 460	6 980 988
Services-conseils en management, services-conseils stratégiques en TI et services d'intégration de systèmes	6 621 900	5 886 213
	<b>14 296 360</b>	<b>12 867 201</b>

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain, représentaient 1 923 977 000 \$ et 13,5 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 (1 705 173 000 \$ et 13,3 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2022).

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 30. Transactions avec les parties liées

#### a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI France SAS	France
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Deutschland B.V. & Co KG	Allemagne
CGI Sverige AB	Suède
CGI Suomi OY	Finlande
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI Nederland BV	Pays-Bas

#### b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société, se présentait comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2023	2022
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	36 049	34 430
Paiements fondés sur des actions	30 701	23 819

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 31. Engagements, éventualités et garanties

#### a) Engagements

Au 30 septembre 2023, la Société a conclu des ententes de service à long terme représentant un engagement total de 323 957 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	151 720
De un an à trois ans	141 768
De trois ans à cinq ans	30 469
Plus de cinq ans	—

#### b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et réclamation, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence négative importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats d'exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec diverses agences gouvernementales. Certains de ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues et, de temps à autre, des agences gouvernementales enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, les agences gouvernementales peuvent modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à leur convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand contrat ou projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

#### c) Garanties

##### Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale, d'autres ne stipulent aucun plafond ni date d'échéance. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2023, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

##### Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2023, la Société avait engagé un montant total de 34 323 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats d'exploitation consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 75 888 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 14). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 32. Instruments financiers

#### ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang en devise américaine de 2014, des billets de premier rang en devise américaine de 2021, des billets de premier rang en dollars canadiens de 2021, de la facilité de crédit renouvelable non garantie, de la facilité d'emprunt à terme non garantie et de l'autre dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et des placements courants compris dans les actifs financiers courants est établie au moyen des cours observables; et
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés et sur la valeur des actifs nets à la date de clôture.

Au 30 septembre 2023, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 14), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau	Au 30 septembre 2023		Au 30 septembre 2022	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	Niveau 2	473 808	464 806	550 177	539 752
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	Niveau 2	1 342 714	1 132 649	1 361 974	1 127 739
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	Niveau 2	596 550	503 984	595 900	503 227
Autre dette à long terme	Niveau 2	10 363	9 839	71 278	68 991
		<b>2 423 435</b>	<b>2 111 278</b>	<b>2 579 329</b>	<b>2 239 709</b>

Pour les autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 32. Instruments financiers (suite)

#### ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022
		\$	\$
<b>Actifs financiers</b>			
<b>À la juste valeur par le biais du bénéfice net</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	1 568 291	966 458
Trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	269 792	504 726
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 11)	Niveau 1	88 076	71 863
		<b>1 926 159</b>	<b>1 543 047</b>
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture</b>			
Instruments financiers dérivés courants compris dans les actifs financiers courants			
Swaps de devises	Niveau 2	83 626	8 740
Contrats de change à terme		12 505	18 934
Instruments financiers dérivés non courants (note 11)			
Swaps de devises	Niveau 2	16 130	222 246
Contrats de change à terme		5 875	15 631
		<b>118 136</b>	<b>265 551</b>
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>			
Placements courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2	7 332	6 184
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	138 935	94 113
Placements non courants (note 11)	Niveau 2	17 113	16 826
		<b>163 380</b>	<b>117 123</b>
<b>Passifs financiers</b>			
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture</b>			
Instruments financiers dérivés courants			
Swaps de devises	Niveau 2	2 183	599
Contrats de change à terme		2 330	5 710
Instruments financiers dérivés non courants			
Swaps de devises	Niveau 2	—	1 086
Contrats de change à terme		1 700	4 795
		<b>6 213</b>	<b>12 190</b>

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 32. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

#### Risque de taux d'intérêt

Afin de couvrir le risque de variation de taux d'intérêt et de taux de change sur ses billets de premier rang en devise américaine de 2014, comme il est décrit ci-après, la Société désigne les swaps de devises et de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie à l'égard de cette dette à long terme.

La Société court également un risque de taux d'intérêt sur la valeur comptable de sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence significative sur le bénéfice net.

#### Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine. Au 30 septembre 2023, les billets de premier rang non garantis en devise américaine d'une valeur comptable de 1 525 519 000 \$ et d'un montant nominal de 1 536 563 000 \$ ont été désignés comme instruments de couverture pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 32. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

##### Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent les swaps de devises que la Société a conclus dans le but de gérer le risque de change auquel elle est exposée :

Montant nominal à recevoir	Taux à recevoir	Montant nominal à payer	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2023	30 septembre 2022
					Juste valeur	Juste valeur
					\$	\$
<b>Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe</b>						
690 100 \$	de 1,62 % à 3,81 %	476 737 €	de (0,14) % à 2,51 %	de septembre 2024 à 2028	<b>22 966</b>	78 647
136 274 \$	de 3,57 % à 3,63 %	75 842 £	de 2,67 % à 2,80 %	septembre 2024	<b>11 972</b>	24 247
58 419 \$	de 3,57 % à 3,68 %	371 900 kr	de 2,12 % à 2,18 %	septembre 2024	<b>12 087</b>	12 625
<b>Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe et couvertures de flux de trésorerie sur la facilité d'emprunt à terme non garantie</b>						
500 000 \$ US	SOFR à un mois + 1,10 %	443 381 €	de 1,14 % à 1,22 %	décembre 2023	<b>44 386</b>	104 330
<b>Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang en devise américaine de 2014</b>						
215 000 \$ US	de 3,74 % à 4,06 %	284 793 \$	de 3,49 % à 3,81 %	septembre 2024	<b>6 163</b>	9 452
Total					<b>97 574</b>	229 301

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 69 300 000 \$ pour un montant net de 2 921 000 \$. Les montants connexes comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global seront transférés dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

Au 30 septembre 2023, la Société détenait des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations des taux de change, dont les montants nominaux, les taux contractuels moyens et les échéances s'établissent comme suit :

Contrats de change à terme	Montant nominal	Taux contractuels moyens		Au	Au
		Moins de un an	Plus de un an	30 septembre 2023	30 septembre 2022
				Juste valeur	Juste valeur
				\$	\$
USD/INR	278 814 \$ US	83,27	87,32	<b>(973)</b>	(7 803)
CAD/INR	292 047 \$	63,77	65,32	<b>4 497</b>	7 865
EUR/INR	78 476 €	95,01	96,54	<b>5 076</b>	11 690
GBP/INR	67 507 £	107,07	106,76	<b>3 501</b>	12 753
SEK/INR	15 000 kr	7,48	—	<b>(33)</b>	1 047
GBP/EUR	77 610 £	1,16	—	<b>649</b>	—
EUR/MAD	24 466 €	10,94	—	<b>135</b>	(201)
EUR/CZK	15 062 €	24,80	24,55	<b>(92)</b>	611
Autres	78 027 \$			<b>1 590</b>	(1 902)
Total				<b>14 350</b>	24 060

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 32. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

##### Risque de change (suite)

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et des autres éléments du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de l'euro, du dollar américain, de la livre sterling et de la couronne suédoise. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2023				2022			
	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence de l'euro	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation du bénéfice net	1 384	3 598	692	466	2 835	3 604	622	883
Diminution des autres éléments du résultat global	(155 000)	(190 539)	(29 436)	(7 005)	(183 986)	(179 780)	(31 700)	(8 577)

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ait des difficultés à s'acquitter des obligations liées aux passifs financiers qui sont réglés par la livraison d'un montant en trésorerie ou d'autres actifs financiers. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie. La Société fait un suivi régulier de ses prévisions de trésorerie pour veiller à ce que ses liquidités disponibles lui procurent une marge de manœuvre suffisante pour honorer ses obligations.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 32. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant ou le taux variable de la fin de la période.

Au 30 septembre 2023	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à trois ans	De trois ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	924 659	924 659	924 659	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 100 566	1 100 566	1 100 566	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	473 808	492 722	492 722	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 342 714	1 488 774	24 233	860 746	24 910	578 885
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	596 550	663 000	12 600	25 200	625 200	—
Facilité d'emprunt à terme non garantie	676 886	687 419	687 419	—	—	—
Obligations locatives	641 963	722 284	221 877	238 009	139 275	123 123
Autre dette à long terme	10 363	10 448	8 353	1 328	449	318
Obligations liées aux fonds des clients	493 638	493 638	493 638	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	4 030					
Sorties de fonds		328 455	155 450	163 091	9 914	—
(Entrées de fonds)		(331 954)	(154 116)	(166 967)	(10 871)	—
Swaps de devises	2 183					
Sorties de fonds		93 311	93 311	—	—	—
(Entrées de fonds)		(91 353)	(91 353)	—	—	—
	<b>6 267 360</b>	<b>6 581 969</b>	<b>3 969 359</b>	<b>1 121 407</b>	<b>788 877</b>	<b>702 326</b>
Au 30 septembre 2022						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 016 407	1 016 407	1 016 407	—	—	—
Rémunération à payer et passifs liés aux employés	1 130 726	1 130 726	1 130 726	—	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2014	550 177	591 467	90 680	500 787	—	—
Billets de premier rang en devise américaine de 2021	1 361 974	1 537 370	24 623	49 246	862 639	600 862
Billets de premier rang en dollars canadiens de 2021	595 900	675 600	12 600	25 200	25 200	612 600
Facilité d'emprunt à terme non garantie	687 705	721 807	27 053	694 754	—	—
Obligations locatives	709 201	808 445	182 815	295 017	166 848	163 765
Autre dette à long terme	71 278	80 324	25 843	11 919	42 557	5
Obligations liées aux fonds des clients	604 431	604 431	604 431	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	10 505					
Sorties de fonds		304 698	110 827	193 871	—	—
(Entrées de fonds)		(311 446)	(109 319)	(202 127)	—	—
Swaps de devises	1 685					
Sorties de fonds		168 213	74 902	93 311	—	—
(Entrées de fonds)		(167 586)	(74 762)	(92 824)	—	—
	<b>6 739 989</b>	<b>7 160 456</b>	<b>3 116 826</b>	<b>1 569 154</b>	<b>1 097 244</b>	<b>1 377 232</b>

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 32. Instruments financiers (suite)

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2023, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds détenus pour des clients, des placements courants ainsi que des placements non courants totalisant 2 081 463 000 \$ (1 588 307 000 \$ au 30 septembre 2022). La Société disposait également d'un montant de 1 495 858 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 495 730 000 \$ au 30 septembre 2022). Au 30 septembre 2023, les créances clients totalisaient 1 152 880 000 \$ (note 4) (1 106 187 000 \$ au 30 septembre 2022). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

#### RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les travaux en cours, les placements non courants et les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A- ou plus. L'application de l'exemption pour risque de crédit faible n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société a des créances clients issues de diverses industries, notamment les suivantes : gouvernements; services financiers; manufacturier, distribution et détail; communications et services publics; et santé qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et du fait qu'aucune industrie ou région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucune radiation importante et a maintenu de faibles ratios de créances irrécouvrables. L'application de l'approche simplifiée pour évaluer les pertes de crédit attendues pour ce qui est des créances clients et des travaux en cours n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2023	2022
	\$	\$
En règle	<b>1 034 795</b>	950 928
En souffrance de 1 à 30 jours	<b>82 536</b>	81 000
En souffrance de 31 à 60 jours	<b>17 630</b>	25 694
En souffrance de 61 à 90 jours	<b>9 925</b>	12 142
En souffrance depuis plus de 90 jours	<b>10 913</b>	39 883
	<b>1 155 799</b>	1 109 647
Provision pour créances douteuses	<b>(2 919)</b>	(3 460)
	<b>1 152 880</b>	1 106 187

De plus, l'exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients ainsi que des instruments financiers dérivés est limitée, car la Société fait surtout affaire avec un groupe diversifié d'institutions financières de première qualité et les contrats dérivés sont en général assujettis à des accords-cadres de compensation, comme ceux de l'International Swaps and Derivatives Association, qui prévoient le règlement net de tous les contrats en cours avec une contrepartie donnée en cas de défaillance.

## Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

### 33. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2023, le total du capital géré s'élevait à 13 645 314 000 \$ (12 238 427 000 \$ au 30 septembre 2022). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 14), d'obligations locatives, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements courants, de placements non courants (note 11) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA ajusté

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA ajusté sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) et les obligations locatives moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette nette. Le BAIIA ajusté est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, le programme d'optimisation des coûts et les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de gestion du capital en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à ses facilités de crédit renouvelables non garanties. Les ratios sont les suivants :

- Des ratios de levier financier, qui sont le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté pour ses billets de premier rang en devise américaine de 2014 et le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le BAIIA ajusté pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme non garantie, pour les quatre derniers trimestres<sup>1</sup>.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives d'exploitation pour les mêmes périodes. Le BAIIAL correspond au BAIIA ajusté avant les charges locatives<sup>1</sup>.
- En ce qui concerne les billets de premier rang en devise américaine de 2014, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

<sup>1</sup> Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986

Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A

Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2023 :

206 714 497 actions subalternes classe A comportant droit de vote

26 445 706 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1<sup>er</sup> octobre 2022

au 30 septembre 2023 :

	BOURSE DE TORONTO (\$ CA)	BOURSE DE NEW YORK (\$ US)
Haut :	142,31	107,66
Bas :	100,74	72,23

Au 30 septembre 2023, la Société et ses filiales étaient contrôlées par M. Serge Godin, le fondateur et président exécutif du conseil.

Les attestations requises en vertu de l'Instrument National 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs dans le cadre desquelles le chef de la direction et le chef de la direction financière de CGI attestent de l'exactitude de l'information divulguée dans la notice annuelle, les états financiers annuels consolidés audités et le rapport de gestion annuel de CGI sont disponibles sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Des attestations similaires requises en vertu de la Règle 13a-14(a) de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, telle qu'amendée de temps à autre, et de l'article 302 de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* figurent également en annexe de notre rapport annuel sur formulaire 40-F qui est disponible sur EDGAR, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). L'attestation requise en vertu du paragraphe 303A.12(c) du *NYSE Listed Company Manual* est également déposée annuellement auprès de la New York Stock Exchange. CGI est un émetteur privé étranger, tel que défini par la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, telle qu'amendée de temps à autre, et dépose ses documents d'information continue conformément au régime d'information multinational (RIM). À ce titre, bon nombre de règles de gouvernance applicables aux sociétés nationales américaines ne s'appliquent pas à CGI. Toutefois, les pratiques de CGI en matière de gouvernance sont généralement conformes à celles suivies par les sociétés nationales américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la New York Stock Exchange, sauf en ce qui a trait à certaines règles particulières, notamment que CGI exige l'approbation des actionnaires pour les régimes de rémunération à base d'actions visant des titres nouvellement émis, mais n'exige pas une telle approbation si le régime de rémunération ne concerne que des actions achetées sur le marché libre, le tout conformément aux lois applicables à CGI. Un sommaire de ces pratiques se trouve dans le rapport du Comité de régie d'entreprise figurant dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de CGI qui est disponible sur le site internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), sur EDGAR, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et sur le site internet de CGI, à l'adresse [www.cgi.com](http://www.cgi.com).

### Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

### Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare inc.

100 University Avenue, 8<sup>e</sup> étage

Toronto, Ontario M5J 2Y1

Téléphone : 1-800-564-6253

[www.centredesinvestisseurs.com/service](http://www.centredesinvestisseurs.com/service)

### Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Société, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

CGI inc.

Relations avec les investisseurs

Courriel : [ir@cgi.com](mailto:ir@cgi.com)

Web : [cgi.com/investisseurs](http://cgi.com/investisseurs)

1350, boulevard René-Lévesque Ouest,

15<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3G 1T4

Canada

Tél. : 514-841-3200

### Assemblée générale annuelle des actionnaires

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue virtuellement le 31 janvier 2024 à 11 h (heure normale de l'Est) par l'entremise d'une webdiffusion en direct : <https://www.icastpro.ca/vqg8x1> (mot de passe : CGI2023). Les actionnaires auront l'occasion d'y participer en temps réel et de voter en ligne, peu importe leur emplacement géographique, comme décrit dans la Circulaire de la direction de CGI, grâce à une plateforme Web.



## Allier savoir et faire

Fondée en 1976, CGI figure parmi les plus importantes entreprises de services-conseils en TI et en management au monde.

Nous sommes guidés par les faits et axés sur les résultats afin d'accélérer le rendement de vos investissements. À partir de centaines de bureaux à l'échelle mondiale, nous offrons des services-conseils complets, adaptables et durables en TI et en management. Ces services s'appuient sur des analyses mondiales et sont mis en œuvre à l'échelle locale.

[cgi.com/investisseurs](https://cgi.com/investisseurs)

Contact : [ir@cgi.com](mailto:ir@cgi.com)

© 2023 CGI inc.

